

RE/MAX



Pour une transaction immobilière fiable et professionnelle

MME HÉLÈNE LAVOIE
agent immobilier

670, Chemin St-Thomas
Chicoutimi
Bur: 545-1515 Rés: 696-4293

le QUOTIDIEN

du Saguenay-Lac-Saint-Jean

20e année N° 97

Le mercredi 27 janvier 1993

32 pages

60¢ plus taxes



Clinique de varices
du
Dr. V.B. Nguyen, m.d.

Traitements des varices, hémorroïdes et couperose

413, rue Racine Est, Suite 100,
C.P.4, Chicoutimi, Qc. G7H 5B5
Tél.: 1(418) 545-9161



Jeanne Sauvé meurt à 70 ans

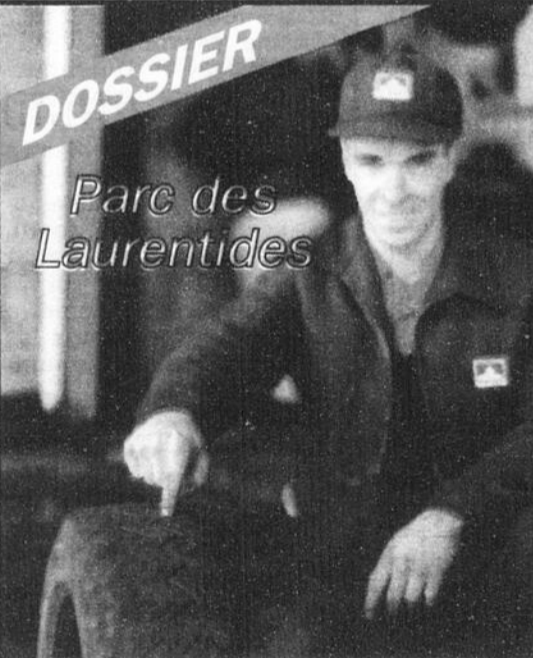
pages 2 et 17

Alma

Abitibi-Price remercie 82 réservistes

page 6

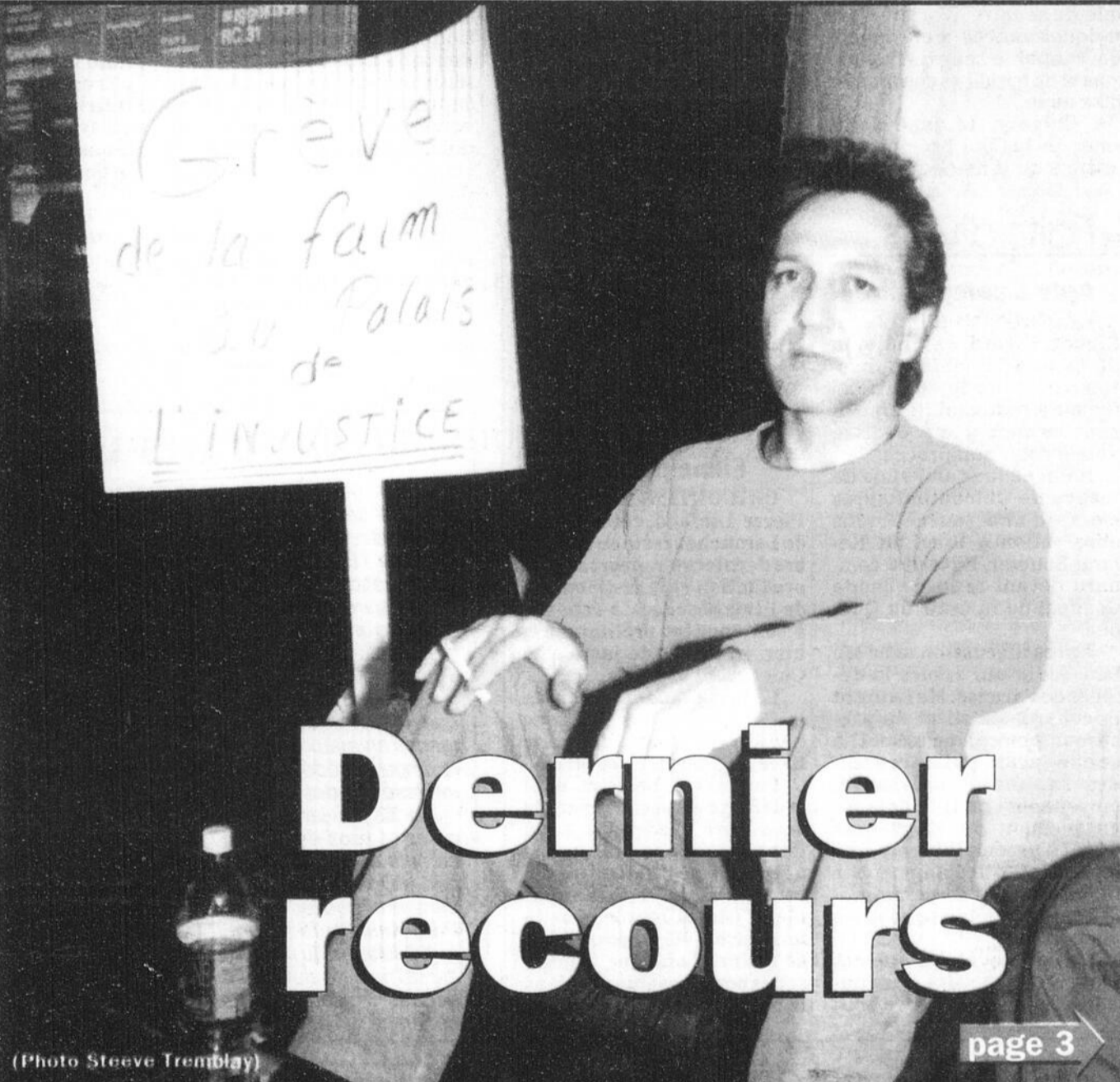
DOSSIER



Parc des Laurentides

Attention aux pneus!

page 4



Dernier recours

(Photo Steeve Tremblay)


page 3

UQAC
Le savoir-faire

Apprendre avec un grand A...

Demande ton admission avant le 1^{er} mars 1993

545-5005



Université du Québec à Chicoutimi

Jeanne Sauvé est décédée à 70 ans

OTTAWA (PC) - L'ex-gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, est décédée mardi à Montréal. Elle avait 70 ans.

Elle a été gouverneur général du Canada de 1984 à 1990.

«La carrière de Jeanne Sauvé a été marquée par de grandes réalisations. Ses précieuses contributions à la société et son profond attachement à son pays demeureront longtemps à la mémoire des Canadiens», a déclaré l'actuel gouverneur général, Ray Hnatyshyn, dans un communiqué.

«Son professionnalisme, son talent exceptionnel et son sens de l'humour manqueront à plusieurs citoyens de ce pays,

particulièrement ceux avec qui elle a travaillé.»

Mme Sauvé était hospitalisée depuis un certain temps, mais on ne connaît pas encore la cause exacte de son décès.

Membre du Parti libéral du Canada, Jeanne Sauvé a été élue pour la première fois en 1972 à la Chambre des communes dans la circonscription de Laval-des-Rapides.

Elle a été élue présidente de la Chambre des communes en 1980: elle était la première femme à exercer ces fonctions. Elle a conservé ce poste jusqu'en 1984, année où elle est devenue gouverneur général par Pierre Elliott Trudeau.

A ce poste, elle a suscité

quelques controverses, notamment en limitant l'accès du public à Rideau Hall, la résidence du gouverneur général. A la suite de protestations de la part des citoyens d'Ottawa, M. Hnatyshyn a réouvert les portes de la résidences lors de son entrée en fonction.

Lorsqu'elle a été nommée présidente de la Chambre des communes, Mme Sauvé avait subi moult commentaires négatifs sur sa direction de la tumultueuse assemblée.

A la suite d'une décision de Mme Sauvé, les conservateurs de Brian Mulroney, alors dans l'Opposition, avaient quitté la Chambre et étaient restés absents des Communes pen-

dant 15 jours.

M. Mulroney a tout de même approuvé sa nomination aux fonctions de gouverneur général en 1984 et a prolongé son mandat avant de nommer M. Hnatyshyn à ce poste. Même si elle a été la première femme à occuper les postes de président de la Chambre et de gouverneur général, Mme Sauvé n'accordait pas d'importance particulière à ce fait.

«Je ne crois pas qu'il y ait eu de volonté particulière de nommer une femme. Je suis sûre qu'ils ont simplement choisi le meilleur candidat.»

Autres textes
en page 17



DECES - Jeanne Sauvé, qui a été gouverneur général de 1984 à 1990, est décédée hier à Montréal à l'âge de 70 ans. Elle fut aussi la première femme à devenir présidente de la Chambre des communes.

Agressions et menaces

Jean-Guy Tremblay non coupable

CALGARY (PC) — Jean-Guy Tremblay, qui s'est assuré une notoriété nationale pour avoir tenté d'empêcher son ex-petite amie de se faire avorter, il y a quelques années, a été trouvé non coupable mardi d'agressions et de menaces contre une autre amie.

A Calgary, le juge John James, de la Cour provinciale, a estimé qu'il ne pouvait con-

damner Jean-Guy Tremblay en l'absence de preuves suffisantes. Trois chefs d'accusation de voies de fait et deux de menaces de mort pesaient contre le jeune homme de 29 ans.

«Je ne peux dire que la preuve me convainc, hors de tout doute raisonnable, que l'accusé a commis les infractions», a déclaré le magistrat avant de le déclarer non cou-

pable.

Tremblay avait créé toute une polémique en 1989 en obtenant, de la Cour supérieure du Québec, une injonction interdisant à son amie de l'époque, Chantal Daigle, d'obtenir un avortement. La Cour suprême avait finalement renversé le jugement, mais on devait apprendre que Chantal Daigle n'avait pas attendu la décision et s'était fait avorter à Boston.

Patricia Krebs, âgée de 26 ans, accusait Tremblay, déménagé à Calgary depuis six mois, de l'avoir projetée contre un mur, contre un miroir et par terre sur les planchers de la

cuisine et de la salle de bain. Il l'aurait également menacée de lui casser la figure. Ces incidents étaient supposés s'être produits en novembre et décembre derniers, selon la jeune femme.

Tremblay avait rencontré l'infirmière dans un bar de Calgary au mois d'octobre et les jeunes gens s'étaient fiancés en novembre.

Le tribunal a été informé que Tremblay avait déjà été condamné pour voies de fait et menaces. Tremblay a nié avoir blessé Patricia Krebs, tout en admettant qu'il pouvait devenir «épeurant» quand il se mettait en colère.

Faits divers

Apte à comparaître

CHICOUTIMI (CC) - Jean-Claude Savard, cet individu de Canton-Tremblay qui serait parti à la poursuite de sa femme en automobile dimanche dernier, a été déclaré apte à subir son procès.

Ramené hier au Palais de justice de Chicoutimi après moins d'une journée sous observation à l'Institut Roland-Saucier, Savard a comparu devant le juge Claude Gagnon, de la Cour du Québec.

Après discussion avec Me Léo Godin qui assure la défense de l'accusé, Me Laurent Bouchard, substitut du procureur général, a consenti à ce que Savard puisse reprendre sa liberté provisoire, moyennant qu'il signe un engagement de 200 \$ sans dépôt d'argent. Il lui est également interdit d'importuner la femme dont il est maintenant séparé depuis quelques mois.

On se souviendra que cet homme est accusé de conduite dangereuse sur le bou-

levard Tadoussac de Chicoutimi, où il aurait pris en poursuite la voiture de sa femme.

Son enquête préliminaire a été fixée au 17 mars pro forma.

Films pornos

CHICOUTIMI (CC) - Jean-Pierre Leblond, cet individu de Larouche arrêté en novembre dernier en rapport avec la production et la distribution de films obscènes, a renoncé à son enquête préliminaire, hier, au Palais de justice de Chicoutimi.

Le juge Claude Gagnon, de la Cour du Québec, l'a donc cité à procès dont la date a été fixée au 2 février pro forma.

Par contre, Leblond, dont la défense est assurée par Me Jean-Marc Fradette, n'a pu, tel que prévu, comparaître sur une autre accusation portée contre lui, la semaine dernière. On lui reproche cette fois d'avoir été en possession de matériel obscène (36 cassettes pornographiques) dans le but de le vendre.

Pas possible

Agent dans une cage

MIAMI (AP) — Un agent fédéral américain déguisé en gorille et placé dans une cage a réussi à prendre en flagrant délit plusieurs responsables mexicains, dont le directeur des parcs et zoos de l'Etat du Mexique, qui tentaient de faire passer en contrebande des primates dans leur pays.

L'histoire commence le 6 janvier. Un intermédiaire mexicain contacte un trafiquant de primates de Miami. Il est à la recherche d'un gorille pour remplacer celui qui vient de mourir au zoo de Toluca.

Le trafiquant passe le tuyau aux autorités de Miami précisant que le gouverneur de l'Etat du Mexique est d'accord pour acheter des animaux illégalement et souhaite rapidement remplacer le singe décédé. L'intermédiaire aurait ajouté être également intéressé par des orang-outans.

Le 22 janvier, les services de Victor Bernal, directeur des parcs et zoos de l'Etat du Mexique, versent 92500\$ US sur le compte du trafiquant de Miami. Rendez-vous est pris à l'aéroport d'Opa-locka. De véritables animaux, orang-outans, chimpanzés et gorilles sont présentés aux responsables mexicains. Parmi eux figure l'agent fédéral déguisé en primate.

L'assistant du procureur Dan Gelber n'a pas fourni de détails sur la manière dont les responsables mexicains ont été appréhendés. Il a seulement admis que l'interpellation s'est faite peu de temps après la présentation des animaux.

Sommaire

Lotto

Marées

Arts	16
Bandes dessinées	14
Bourse	18-19
Détente	15
Décès	23-24
Finances	20
Horoscope	15
Petites annonces	22-23
Sports	25 à 31
Télévision	14

La Quotidienne

A trois chiffres:
3-7-6

A quatre chiffres:
6-0-2-7

ABONNEMENT
545-4664

Le Quotidien
1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque Nationale du Québec
Envoi de publication - Enregistrement no. 3213.
Port de retour garanti.

Recyclez ce journal

CHICOUTIMI - La marée sera haute à 05h45 (4m2) et basse à 12h30 (0m9). Elle sera à nouveau haute à 17h55 (4m3) et basse à 00h50 (0m8).

LA BAIE - La marée sera basse à 11h20 (0m8) et haute à 17h40 (4m8). Elle sera à nouveau basse à 23h40 (0m8) et haute à 06h00 (4m7).

Lever: 7h18
Coucher: 16h37

Pour protester contre un jugement

Grève de la faim d'un citoyen d'Alma

ALMA (LT) - Un citoyen de Delisle, au Lac-Saint-Jean, a entrepris hier matin, devant les portes du palais de justice d'Alma, une grève de la faim afin de protester contre un jugement du juge Ovide Laflamme de la Cour supérieure



Louis Tremblay

qu'il considère comme injuste.

Assis devant une pancarte où l'on peut lire «grève de la faim au palais d'injustice d'Alma», Roger Bélanger, un employé d'Abitibi-Price à Jonquière, veut sensibiliser la population sur les contradictions surprenantes de notre système judiciaire.

Le tout a commencé il y a six ans, alors que Roger Bélanger entreprend la construction d'une maison sur un terrain qu'il a acheté dans le secteur du rang Saint-Michel à Delisle.

Des citoyens du secteur, avec en tête le couple Domini-

que Boulianne et Benoît Pilote, ne l'entendaient pas ainsi. Ils font circuler une pétition afin d'obliger Roger Bélanger à déplacer sa résidence. Le couple, qui affirmait que la résidence bloquait la vue sur la rivière Grande Décharge, entreprend des procédures de requête en démolition devant la Cour supérieure.

«J'avais obtenu tous les permis nécessaires pour la construction de ma résidence de la municipalité. Le maire est alors venu me rencontrer pour me faire savoir que la municipalité acceptait de défrayer le déplacement du solage d'une quarantaine de pieds. J'ai refusé. J'avais les autorisations nécessaires et surtout que je me serais retrouvé tout simplement dans la coulée», explique-t-il.

Roger Bélanger, représenté par Me Gratien Duchesne, obtient gain de cause devant la Cour supérieure qui confirme ce dernier agit en toute légalité et ne contrevient à aucune réglementation. Non satisfait de ce premier verdict, le couple Dufour-Pilote



FAIM - Un citoyen de Delisle au Lac-Saint-Jean, Roger Bélanger, a entrepris une grève de la faim, hier matin, devant les portes du palais de justice d'Alma afin de protester contre un jugement qu'il considère comme injuste. (Photo Steeve Tremblay)

s'adresse à la Cour d'appel du Québec. Ce tribunal de dernière instance avant la Cour

suprême du Canada reconfirme le jugement de la Cour supérieure.

«Puisque mes droits ont été confirmés à deux reprises et devant les coûts astronomiques provoqués par ces démarches, nous avons décidé d'entreprendre des poursuites contre la municipalité et les voisins», reprend Roger Bélanger.

Le procureur Gratien Duchesne dépose donc une action pour abus de procédures contre le couple Pilote-Boulianne et une action en dommages et intérêts contre la municipalité. Les deux procédures se chiffrent à près de 100 000 \$. Lundi matin, Roger Bélanger recevait le jugement du juge Ovide Laflamme qui ne retenait pas les deux actions.

C'est suite à ce jugement que Roger Bélanger a décidé d'entreprendre sa grève de la faim. Ce citoyen se demande bien comment des gens peuvent amener une personne devant les tribunaux aussi facilement.

Le plus ironique de toute cette histoire, c'est que le couple Boulianne-Pilote est maintenant séparé et la maison qu'ils habitaient à Delisle est maintenant louée.

Pour aller en appel

Bélanger n'a ni les moyens ni l'énergie

ALMA (LT) - La décision du juge Ovide Laflamme pourrait être portée en appel mais Roger Bélanger estime qu'il n'a plus l'énergie ni les moyens pour supporter quatre autres années d'attente et risquer de se retrouver une nouvelle fois le bec à l'eau.

En plus des problèmes fi-

nanciers provoqués par cette saga judiciaire, Roger Bélanger avoue être complètement «à bout» devant tant d'acharnement de la part de ses concitoyens. Il ne conserve que des mauvais souvenirs de cette aventure et ne cache pas que n'eut été de l'aide de son beau-

peure, jamais il n'aurait été en mesure de mener à bien son projet de construction.

Il ne comprend surtout pas l'intervention de certains concitoyens, dont celle de l'ex-conseiller municipal Placide Renaud, qui habite pourtant à deux kilomètres de l'endroit litigieux. Selon Roger Bélanger, certaines personnes ont

même eu recours à des menaces à l'endroit de son jeune garçon pour lui faire comprendre que sa présence n'était pas souhaitée dans le secteur.

En plus des procédures civiles, Roger Bélanger a dû se défendre contre des accusations de voies de fait suite à une autre plainte déposée par un

voisin. Encore une fois, le tribunal a tranché en faveur de Roger Bélanger.

«J'ai été sur le bord de la faillite à deux ou trois reprises. Les institutions bancaires ont même gelé mes prêts hypothécaires puisque je faisais face à des requêtes en justice. Je n'ai plus le goût d'attendre encore quatre ans après une décision d'un tribunal. Je veux maintenant tourner la page», a résumé Roger Bélanger.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, Florent Côté, qui a suivi cette saga depuis le début, affirme que la corporation municipale, suivant le jugement rendu en début de semaine, a toujours agi correctement. Selon Florent Côté, à l'exception d'une intervention du maire au début des travaux, la municipalité n'a jamais fait de pression sur Roger Bélanger.

Quant à l'ex-conseiller municipal Placide Renaud, il n'a jamais reçu de mandat de la part des autorités municipales de l'époque pour mettre son nez dans cette querelle de voisins.

Menaces de mort

Le juge veut en savoir un peu plus

CHICOUTIMI (CC) - Avant de sentence Martin Houde pour des menaces de mort proférées à l'endroit d'une employée de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le juge Claude Gagnon, de la Cour du Québec, aimerait en savoir un peu plus long sur ce Chicoutimien.

Agé de 23 ans et domicilié au 1155 chemin de la Réserve, ce jeune homme a effectivement reconnu, hier, au Palais de justice de Chicoutimi, sa culpabilité à cette accusation de menaces qui se rapportait à un événement survenu en

décembre 1991.

«À l'époque, mon client était étudiant en droit à l'UQAM et l'incident s'était produit au



Claude Côté

bureau des prêts et bourses par suite de problèmes qu'il avait vécus», a raconté Me Pierre Gagnon, procureur de Martin

Houde. Il a fallu, selon lui, environ un an à la police de Montréal pour retracer le Chicoutimien qui avait regagné sa ville natale.

Houde a aussi reconnu sa culpabilité à une accusation de vol d'un porte-feuille dans la même université et à la même époque.

Mentionnant que ces deux dossiers de la police montréalaise avaient été transférés dans le district de Chicoutimi à la demande de l'accusé, Me Laurent Bouchard, substitut du procureur général, a informé le Tribunal que ce dernier

n'en était pas à sa première bévue du genre. Sans compter que Houde est actuellement en attente de procès dans deux autres dossiers qui seraient de même nature.

C'est là que le juge Gagnon, inquiet du comportement de Houde, a ordonné la confection d'un rapport pré-sentence qui devra lui être livré pour le 12 mars, date à laquelle il entend rendre sentence. D'ici là, Houde pourra demeurer en liberté sur engagement, mais il lui est interdit de sortir du district de Chicoutimi.

RIB STEAK 12 oz. \$9.95
Mûri à point
Avec pomme de terre au four ou frites et une généreuse portion de salade de choux.
C'est fou fou fou "Bill et Pierre"
720 boul. Talbot, Chicoutimi, 696-4144
restaurant
LE DEAUVILLE

Haro sur les pneus quatre-saisons

RESERVE DES LAURENTIDES (SL) Tous les employés travaillant dans la réserve faunique des Laurentides utilisent des pneus à

neige ou à glace pour leur véhicule personnel, selon Gaston Bolduc, un ambulancier qui détient sept années d'expérience sur la 175 et la 169.

L'unique ambulance de la réserve en est aussi munie.

Le gérant du garage Petro-Canada de l'Étape, Eric Jolin, et un mécanicien, Vital Larouche, confirment cette préférence.

Le gérant raconte que la dernière employée du restaurant qui en possédait, avait été

prévenue. Eh bien, peu de temps après, il a été la sortir du fossé avec sa remorqueuse.

Il n'y va pas par quatre chemins pour ce qui est des pneus quatre-saisons avec lesquels la grande majorité des manufacturiers d'automobiles vendent leurs produits.

«Je conseille pas ça, parce que 90 pour cent des autos que je ramasse en dehors du chemin sont équipés de quatre-saisons», indique le garagiste dont le chiffre d'affaires principal est constitué de remorquages, de la vente d'essence et de lave-vitre.»

Il n'en revient tout simplement pas de l'imprévoyance de certains voyageurs qui s'arrêtent à son garage: «Pis, je peux vous en montrer qui prennent le parc quand ils sont en culottes courtes et qui sont tout surpris de voir qu'il y a de la neige sur la route. Puis, ils nous disent, ça pas de bon sens, c'est un pays de fou.»

«C'est sûr qu'il y a de la neige: on est dans le nord et en altitude, qu'est-ce qu'il pense que ça fait.» réplique-t-il.

Policiers

A la SQ, les deux automobiles de service sont munies de pneus à neige. L'une des deux est même munie de crampons pour améliorer la prise sur surface de neige durcie.

Le sergent Julien Laberge explique: «Le Code de la route est ainsi fait qu'il n'interdit même pas de garder des pneus d'été toute l'année. La seule disposition sur les pneus concerne les clous qui sont interdits pendant l'été sur les routes.»

«C'est délicat pour nous, cette question de quatre-saisons ou de pneus à neige, mais nous sommes contents de voir que les gens reviennent de plus en plus à des pneus à neige pour l'hiver.»

Personnellement, le sergent est partisan des pneus à neige, mais il ne croit pas aux crampons qui, selon son évaluation, ne seraient bons que sur surface de neige. Sur l'asphalte, les crampons de métal auraient la particularité de glisser sur freinage brusque.

Des camionneurs rencontrés au hasard sur la 175 sont du même avis. Un d'eux ne s'embarasse pas de nuance: «Ca devrait être carrément interdit les quatre-saisons.»

Plus indulgent, son confrère qui assiste à la conversation serait prêt à les autoriser «Pour le premier hiver seulement, après cela, ça ne vaut plus rien.»

NDLR - Quatorze personnes sont mortes en 1992 sur les routes 175 et 169 qui traversent la réserve faunique des Laurentides, soit deux fois plus que l'année précédente.

Le Quotidien poursuit aujourd'hui la publication d'une série de textes du journaliste Serge Lemelin qui a rencontré des gens qui connaissent bien le «parc» et d'autres qui y circulent. Ils pointent du doigt les habitudes de conduite et les conditions climatiques comme étant les causes principales d'accidents.

Aujourd'hui, il est question des services de secours.

Urgent besoin d'une deuxième ambulance

RESERVE DES LAURENTIDES (SL) - Gaston Bolduc et Nicolas Guérin sont de garde dans la petite maisonnette qui



Serge Lemelin

leur sert à la fois de quartier général, de garage pour l'ambulance et de résidence.

Ils sont en devoir pendant 24 heures pour une période de 7 jours. Après quoi, ils pourront rentrer à leur domicile, pour une période de repos de sept jours avant de revenir.

Nicolas se rappelle avoir travaillé quatorze jours d'affilée durant les Fêtes parce qu'un de ses confrères était malade.

«Nous voyons une dizaine de morts par année et beaucoup de blessés graves. Comme nous ne sommes que des ambulanciers, nous ne pouvons déclarer quelqu'un mort même s'il n'a plus aucun signe vital.»

«Je dois le transporter comme un blessé à Québec ou

à Chicoutimi où un médecin doit constater la mort.»

Pendant ce temps, le parc est à découvert: la seule ambulance est rendue près d'une salle d'urgence de l'une ou l'autre des deux villes.

Si un accident survient, il faut communiquer au Saguenay, au Lac-Saint-Jean ou dans la région de Québec, selon le cas pour envoyer un véhicule.

«Quand nous avons un accident mortel. Si un médecin s'arrête et constate le décès, il est possible alors de garder l'ambulance dans le parc et de faire venir le camion de la morgue.» explique Nicolas Guérin.

«Ca nous prend absolument une deuxième ambulance ici» plaide Gaston Bolduc qui affiche sept années d'expérience à son crédit.

«Quand on a de gros accidents, c'est presque toujours des collisions frontales qui font plusieurs blessés. Nous devons faire le tour de la situation pour décider très vite qui nous devons envoyer en priorité puisque nous avons seulement deux places dans notre petite ambulance.»

«Quand nous montons deux blessés, il faut que l'ambulancier qui les accompagne à l'arrière se tienne à genoux entre les deux civières pendant tout le trajet. L'espace est de dix pouces environ.»

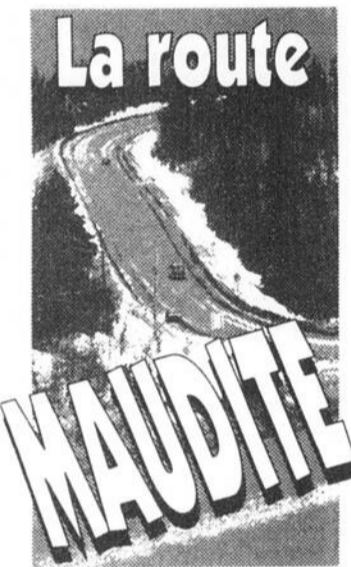
Chacun des deux se fait fort discret quand vient le temps de raconter les circonstances dans lesquelles ils interviennent.

Gaston Bolduc finit par lancer: «C'est sûr que dans un fort pourcentage, il faut les sortir de la ferraille.»

Pincés

Il apprécie le travail de la nouvelle équipe mise sur pied par Transports-Québec: «Depuis que le parc a cela, ça nous permet de les sortir plus vite et de les amener en moins de temps à l'hôpital.»

Chaque minute gagnée améliore les chances d'un blessé grave de s'en sortir.



AMBULANCE - Gaston Bolduc (à gauche) et Nicolas Guérin, tous deux ambulanciers estiment essentielle la présence dans le parc d'une deuxième ambulance pour répondre plus rapidement à des accidents avec victimes multiples. (Photo Serge Lemelin)

Le cellulaire représente un outil important

RESERVE DES LAURENTIDES (SL) - L'avènement du téléphone cellulaire dans la réserve faunique des Laurentides avec l'installation il y a deux ans d'une série d'antennes répétitrices a nettement amélioré le temps de réponse sur les accidents des services de sécurité et facilité le travail des ambulanciers.

De plus en plus, les accidents et les véhicules en panne sont signalés par des automobilistes qui composent le 911 ou demandent l'aide de la téléphoniste de Bell-Québec.

En précisant la borne kilométrique, policiers, ambulanciers ou garagistes peuvent venir plus rapidement.

Les ambulanciers ont leur

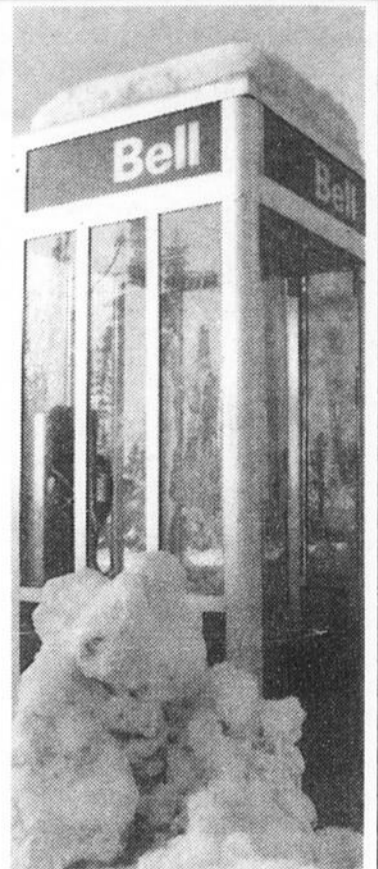
propre téléphone cellulaire et les policiers sont en voie de l'utiliser, mais ce qui manque le plus c'est un réseau de communication intégré.

Par exemple, les employés du ministère des Transports peuvent communiquer de leur camion à leur poste de contrôle, les ambulanciers entre eux aussi, mais ils ne peuvent

communiquer directement avec d'autres véhicules.

Gaston Bolduc croit que ce serait simple et plus pratique.

«Si j'appelle une ambulance à Québec pour venir sur un gros accident et que je descend vers cette ville, on peut se croiser sur la route sans être capable de se donner des informations qui seraient importantes de



BOITE - Il faut souvent courir d'une boîte téléphonique à une autre pour être en mesure de communiquer.

Urgence: faut être patient!

RESERVE DES LAURENTIDES (SL) - En cas de panne, mieux vaut se fier aux automobilistes qui ont le téléphone cellulaire que de prendre une marche jusqu'à la prochaine boîte téléphonique.

Un essai à chacune des boîtes téléphoniques qui sont en bordure de la 175 a été concluant: il a été possible d'obtenir la téléphoniste à chaque essai, même par une journée de -35 degrés Celsius.

Dans un seul cas, celle à proximité de Chicoutimi, il n'a pas été possible d'atteindre la téléphoniste avec le 411. A la troisième tentative, cette fois-là au 611 pour signaler la défektivité, la communication a été établie.

Les boîtes sont en bon état, malgré les conditions extrêmes auxquelles elles sont soumises. Les employés du ministère des Transports veillent à ne pas les enneiger, ce qui les rend inaccessibles.

Le transport lourd sur la gadoue est du plus mauvais effet pour les boîtes téléphoniques. La neige aqueuse mélangée aux fondants atteint même l'appareil à l'intérieur de certaines cabines.

savoir. «Avec mon téléphone, je peux quand même atteindre le contrôleur de Québec qui transmet l'information à son ambulancier, c'est déjà une grosse amélioration.»

DEMAIN
Les équipes d'entretien

Emilien Cleary écope de 90 jours de prison

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) - Emilien Cleary, un Jonquiérois de 20 ans, s'en est tiré de belle façon, hier, au Palais de justice de Chicoutimi, où il n'a écopé que de 90 jours de détention, à être purgés de façon discontinue, pour avoir agressé sexuellement une adolescente de 13 ans.

Cette sentence a été prononcée par le juge Lucien Tremblay, de la Cour du Québec,

lequel, le 27 novembre dernier, avait reconnu Cleary coupable d'agression sexuelle. A la demande de Me Jean-Marc Fradette en défense, le magistrat avait ensuite reporté à hier le prononcé de la sentence afin de permettre la rédaction d'un rapport sur le comportement de l'accusé.

Après avoir pris connaissance de ce rapport qui relatait principalement les habitudes de consommation d'alcool de ce jeune homme d'origine

amérindienne, le juge Tremblay y est allé de commentaires visant à démontrer la gravité du crime commis par Cleary. Après avoir rappelé que la victime avait été traumatisée par cet événement, il a lancé qu'une sentence exemplaire devait être rendue.

Pourtant, à la surprise des parties et particulièrement de Me Sonia Rouleau en poursuite, le juge Tremblay n'a condamné Cleary qu'à trois mois de prison. Aussitôt, Me

Fradette a sauté sur l'occasion pour demander au Tribunal que cette peine puisse être purgée de façon discontinue (les fins de semaine seulement), « afin de permettre à mon client, dit-il, de poursuivre ses cours de français et de mathématiques ».

Après avoir acquiescé à cette requête du procureur en défense, le magistrat a assujéti Cleary à une ordonnance de probation de deux ans, avec l'obligation pour ce dernier de

rencontrer André Bonneau, du Centre résidentiel communautaire de Roberval, afin de faire évaluer sa toxicomanie.

Il faut rappeler qu'au procès Cleary avait soutenu qu'il n'était pas alcoolique bien qu'il avait l'habitude de consommer passablement d'alcool pratiquement à tous les jours, notamment avec la mère de l'adolescente qu'il avait agressée. « On se soulait, on se couchait et on recommençait le lendemain », avait-il affirmé.

Vol de sa grand-mère Jean-Paul Juneau avoue sa culpabilité

par Claude Côté

ROBERVAL (CC) - Jean-Paul Juneau, âgé de 39 ans et domicilié au 1430 des Peupliers à Dolbeau, a reconnu, hier, au Palais de justice de Roberval, qu'il avait bel et bien dérobé le « bas de laine » de sa grand-mère de Mistassini et les 40 000 \$ qui s'y trouvaient.

L'événement en question s'était déroulé le 18 octobre 1991, à Mistassini, alors que, aidant sa grand-mère à déménager, Juneau avait découvert entre deux matelas une bourse contenant 40 billets de 1000 \$.

C'est le juge Guy Tremblay, de la Cour du Québec, qui a reçu les aveux de culpabilité de Juneau alors assisté par Me Jean-Pierre Lévesque. Il a reporté à demain le prononcé de la sentence.

Comme la poursuite, représentée par Me Andrée Chouinard, ne s'y objectait pas, le magistrat a permis à Juneau de demeurer, d'ici là, en liberté sur le même engagement contracté au moment de sa comparution en novembre 1991.

En bref

Pauvreté et analphabétisme

OTTAWA (PC) - L'analphabétisme est directement relié à la pauvreté, conclut un rapport rendu public mardi par l'Organisation nationale de lutte contre la pauvreté.

Les enfants pauvres « courent le plus grand risque de ne pas obtenir suffisamment d'instruction », constate l'organisme. Les raisons? Ils doivent trop souvent composer avec la faim, un logement inadéquat, des perturbations de la vie familiale et même les moqueries des autres écoliers.

Ces problèmes se trouvent amplifiés chez les enfants autochtones, membres de minorités visibles ou handicapés.

Quand on est pauvre, surmonter l'analphabétisme est presque une tâche impossible.

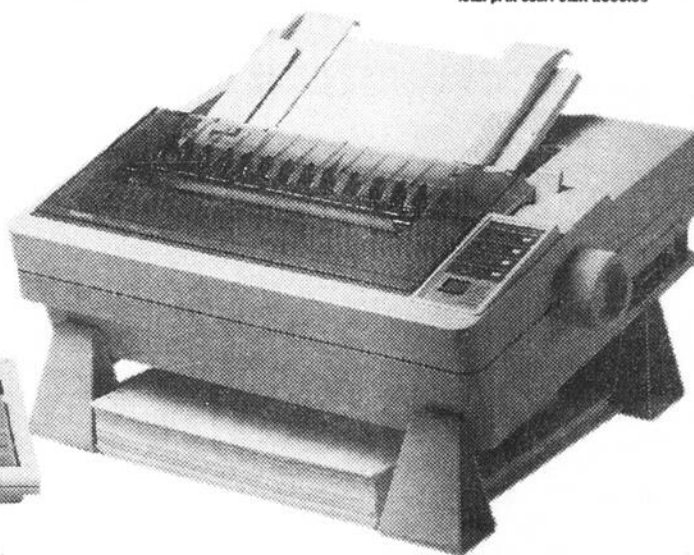
Rabais incroyable sur système Tandy 1000RSX-HD

Rabais de \$659 sur ordinateur avec moniteur

99900
Total prix cour. était 1658.00

Rabais de \$667 sur ordinateur avec moniteur, imprimante, câble, support et papier

139900
Total prix cour. était 2066.85



Voici un ordinateur conçu spécialement pour les familles comme la vôtre. C'est un système de haute technologie avec un microprocesseur 80386SX. Il est doté d'une mémoire RAM de 1 M-o et d'un disque dur de 106 M-o. La rapidité de son processeur est parfaite pour utiliser les logiciels modernes et son disque dur vous permet de conserver les fichiers et les logiciels de toute la famille sans manquer d'espace. Avec écran VGA couleur et logiciel DeskMate. 24-1454/8847 Le système avec imprimante est identique, mais il est doté de l'imprimante à matrice DMP 136 à capacité couleur, d'un câble, d'un support ainsi que de 500 feuilles de papier. 25-1454/8847 26-2868/8289/236/1423



Rabais de \$400 sur un ordinateur bloc-notes

149900
~~1899.00~~

Il pèse moins de 7 livres, mais il est doté de toute la puissance d'un ordinateur personnel. Écran VGA à LCD, pile rechargeable, DOS 5.0 et Windows 3.1. 251-3505

Piles/adaptateurs non fournis sauf mention contraire. Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

DEMANDEZ LA VÔTRE!

Magasinez plus facilement avec une carte Radio Shack. Demandez-la dans les magasins et détaillants participants Radio Shack.



DIVISION INTER-TAN CANADA LTÉE
Radio Shack

La Valeur Sûre en Électronique au Canada

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 31 janvier 1993

Prochaine année

Abitibi-Price ne rappellera pas ses réservistes

ALMA (LT) - Au moins 82 travailleurs de la liste de réserve de la papeterie Abitibi-Price d'Alma ne seront pas rappelés dans les différents départements de l'usine au cours de la prochaine année.

La nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre, à Alma hier, mais il ne s'agit que des conséquences connues de la réorganisation du travail à l'intérieur de l'usine mise de l'avant en janvier 1992. Selon Denis Tremblay, un travailleur touché par cette réorganisation, les employés de la liste de réserve ont constaté l'application de la décision en prenant connaissance du dernier relevé de la paie.

Selon Denis Tremblay, un travailleur touché par la réorganisation, les employés n'ont pas été informés de cette décision. Ils ont simplement constaté que la compagnie avait payé les vacances des tra-



RENCONTRE - Il n'a pas été question des 82 travailleurs qui ne seront pas rappelés au cours de la prochaine année même si les employés ont tenu des réunions chez Abitibi-Price d'Alma, hier. (Photo Steve Tremblay)

vailleurs, ce qui signifie la fin de l'embauche. Le sujet n'avait également

pas été mis à l'ordre du jour des rencontres organisées par Abitibi-Price, hier. Ces rencon-

tres avaient comme objectif d'informer les employés des résultats de l'année 1992 et des prévisions pour 1993.

Le président du syndicat CSN de l'usine, Bertrand Harvey, soutient pour sa part que les employés concernés ont reçu des avis de licenciement. Un premier groupe de 50 travailleurs a été informé au mois de novembre alors que les 32 derniers l'ont été dernièrement.

«La réaction des travailleurs concernés est compréhensible mais ils étaient conscients de la situation. Lors de la réorganisation du travail, il a été décidé de créer un fonds spécial afin de réaliser certains travaux dans l'usine et de permettre aux travailleurs de ne pas se retrouver immédiatement à la rue. Nous voulions également permettre aux travailleurs en question de faire au moins 13 semaines pour

obtenir l'assurance-chômage», affirme Bertrand Harvey.

Selon le contrat de travail, les employés mis à pied conservent un droit de rappel relié à l'ancienneté. Théoriquement, ils pourraient être rappelés pour des remplacements mais la situation de l'industrie et la nouvelle organisation du travail limite cette possibilité.

La période de transition pour la réorganisation du travail de la papeterie Abitibi-Price est maintenant terminée. Les travailleurs en période de formation sont de retour à l'usine et les départs pour les retraites sont complétés.

L'année 1993 ne s'annonce pas trop mal pour l'usine d'Alma. Les carnets de commande sont garnis alors que le prix du papier journal s'améliore. Ces éléments, ajoutés à la valeur du dollar canadien, permettent d'envisager la prochaine année avec plus d'optimisme.

Assurance-chômage

Mobilisation générale des organismes régionaux

JONQUIÈRE (YB) - Regroupés au sein d'une large coalition régionale, des organismes syndicaux (FSSA, FTQ, FTQ-Construction, CSN, SINEQ,



Yvon Bernier

identifier comme fraudeur. Le gouvernement, qui pourchasse des personnes qui connaissent des difficultés sur difficultés, alimente «les préjugés gros comme le bras», lorsqu'il clame à qui veut l'entendre que plusieurs chômeurs sont des fraudeurs», souligne pour sa part Sylvie Dubord du groupe Solidarité populaire Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Porte-parole

CEQ, CSD, UPA), des groupes communautaires (Solidarité populaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean), des groupes de femmes (FFQ), et des membres de la pastorale sociale, mobiliseront leur troupe le 29 janvier, 3 et 7 février prochain, pour contrer les modifications que le fédéral entend apporter dans le cadre du projet de Loi C-105 portant sur l'assurance-chômage.

Hier en conférence de presse, divers porte-parole dont Lyne Maltais de la CSN et Rodrigue Lessard de la FTQ ont expliqué que ce projet de loi «ignoble» et «infâme» va «appauvrir encore plus que jamais les moins nantis de la société».

La fraude

Ils ont avancé par ailleurs qu'il est faux de prétendre comme l'ont fait jusqu'à maintenant certains membres du caucus progressiste-conservateur que le projet de loi vise à mettre fin aux fraudes décelées dans le cadre du régime actuel. «L'on serait mieux avisé de mettre un frein aux abus et à l'arbitraire des employeurs ainsi que de stopper les activités de certaines multinationales qui bénéficient d'échappatoires fiscales», indique Rodrigue Lessard de la FTQ.

«Les gagne-petits qui sont dans la misère et la détresse en ont ras-le-bol de se faire

faire en sorte que le gouvernement retire son projet de loi.

Demande

«Les députés qui ne tiendront pas compte de la demande formulée doivent s'attendre à ce qu'une bonne partie de leurs électeurs ne les appuient pas lors de la prochaine élection générale», fait remarquer en outre le porte-parole de la FTQ régionale Rodrigue Lessard.

«Les lieux de regroupement des manifestants seront devant les bureaux des députés fédéraux et devant les centres d'emploi du gouvernement fédéral le 29 janvier en après-midi et à nouveau devant les bureaux des députés de la région les 3 et 7 février vers 13h30. Ces deux dernières manifestations se dérouleront simultanément avec celles organisées dans les autres régions du Québec», signalent les membres de la coalition.

En terminant les coalisés font remarquer, à l'exemple récent du président de la CSN



SOLIDAIRES - La coalition Saguenay-Lac-Saint-Jean, Opération Solidarité (SOS) regroupe une bonne dizaine d'organismes de la région. Apparaissent Céline Nolin (FFQ), Lyne Maltais (CSN), Denis Julien (FSSA), Jean-Roch Larouche (CSD), Raynald Côté (UPA), et Nicole Morin (CEQ).

(Photo Sylvain Dufour)

Gérald Larose, que si le gouvernement progressiste-conservateur persiste dans son

intention d'adopter le projet C-105, il devra s'attendre à des conflits sociaux généralisés.

Valeur des permis de construction

Baisse de 26,8 pour cent à Jonquière

JONQUIÈRE (RGT) — La valeur des permis de construction accordés à Jonquière en 1992 a chuté de 26,8 pour cent, comparativement à l'année précédente, et ce malgré qu'ils aient été émis en plus grand nombre, selon le plus récent rapport émanant du Service des permis et inspection.

En fait, la valeur des 2090 permis accordés en 92 a atteint 35 851 059 \$. Elle avait été de 48 952 476 \$ un an auparavant pour un total de 2031 permis émis.

Au total, les 102 permis de

construction de résidence, dont la plupart sont évidemment émis entre mars et septembre, ont totalisé 9 694 815 \$, soit un peu plus du quart de



Rémi-Gilles Tremblay

l'ensemble des permis accordés, tandis que les rénovations résidentielles (1143 permis) ont généré des dépen-

ses totalisant 6 157 525 \$.

Par ailleurs, 42 permis ayant pour objet la modification de bâtisses à caractère industriel ont précédé des investissements de l'ordre de 8 457 400 \$, alors que la construction de nouveaux commerces (8 permis) entraînait des investissements totaux d'un peu plus de 3 millions \$. La valeur des permis émis en prévision de rénovations commerciales a été de 1 620 950 \$.

Les modifications apportées à des édifices abritant des organismes publics et institutionnels (34 permis) ont

atteint pour leur part 2 572 795 \$, tandis que la construction de nouveaux bâtiments, dans ce secteur, a généré des investissements de 1 808 151 \$ (10 permis).

De plus, le seul autre item pour lequel la valeur des permis accordés a dépassé le million de dollars est la construction de garages et de remises. A ce chapitre, les 395 permis émis valaient 1 004 180 \$.

Soulignons enfin que 53 permis de tous genres ont été émis en décembre, une hausse de 19 unités comparativement au même mois en 91.

Cinquante et un chefs d'accusation

Un Chicoutimien règle ses comptes

CHICOUTIMI (CC) - Eric Lefebvre, un Chicoutimien de 23 ans, a réglé ses comptes avec la justice, hier, au Palais de

justice de Chicoutimi, où il a écopé d'une peine globale de 13 mois de prison.



Claude Côté

Le juge Claude Gagnon, de la Cour du Québec, lui a imposé cette sentence sur la recommandation commune des procureurs après que Lefebvre eut reconnu sa culpabilité à 51 chefs d'accusation contenus dans 15 dossiers.

let de calibre .22 appartenant au propriétaire d'un dépanneur de La Tuque, des manquements à une ordonnance de probation et des bris d'engagement.

Affichant une certaine classe et se tenant bien droit entre deux agents de la paix derrière le banc des accusés, le jeune homme a admis au juge qu'il avait commis l'ensemble de ces crimes à cause de son problème de drogue. Dès lors, en lui imposant la sentence que lui recommandaient les deux procureurs (Me Roland Roy en défense et Me Laurent Bouchard en poursuite), le juge Gagnon a assorti le tout d'une ordonnance de probation de trois ans qui oblige notamment Lefebvre à s'intégrer aux Alcooliques anonymes (AA) et aux Narco-

manes anonymes (NA). Il faut dire enfin que Lefeb-

vre avait fait deux mois de détention préventive en deux étapes, dans certains de ces dossiers.

Comprimés

Il y avait notamment des accusations de possession de quelque 250 comprimés de morphine, d'hydromorphone et d'oxycodone (des médicaments possiblement volés dans le coffre-fort d'une pharmacie et réservés aux cancéreux en phase terminale) dans le but d'en faire le trafic. Les autres accusations consistaient en des menaces de mort, des conduites-automobile en état d'ivresse, des refus de l'alcootest, une possession de pisto-

RÉSULTATS
Tirage du 93-01-26

01	03	04	05	13
17	21	23	25	29
32	33	35	36	38
41	45	52	64	68

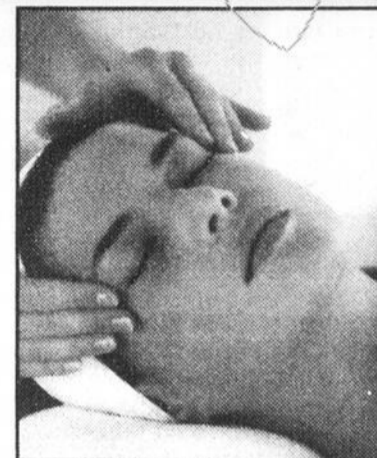
Prochain tirage: 93-01-27

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

GRAND SPÉCIAL BEAUTÉ St-Valentin

Économisez 10\$ sur votre facial et obtenez un GEL DÉMAQUILLANT ET UNE BROSSE GRATUITS!



Pour tout rendez-vous pris avant le 15 février 1993

FACIAL DE BASE: 18.50\$ au lieu de 28.50\$

FACIAL AUX HUILES ESSENTIELLES: 28.50\$ au lieu de 38.50\$

Les faciaux pourront être réalisés avant le 31 mars 1993.

PLACE DU SAGUENAY: 693-8382

Yves Rocher Prix indiqués hors taxes
la beauté par les plantes

À La Verrière BUFFET DU MIDI à volonté

LUNDI au VENDREDI

- * Potage du jour
- * Roastbeef et moules
- Plat du jour
- * Bar à salade à volonté
- * Desserts au choix
- * Café

SPÉCIAL: 9.95\$



HÔTEL DES GOUVERNEURS
1303, Boul. Talbot, Chicoutimi - 549-6244

NOUS VOUS INVITONS À 4 JOURNÉES PORTES OUVERTES & Dégustation!

le 25 au 28 janvier

	CHICOUTIMI	ALMA
LUNDI	9h00 à 17h00	11h00 à 19h00
MARDI	10h00 à 20h00	10h00 à 18h00
MERC.	10h00 à 20h00	11h00 à 19h00
JEUDI	10h00 à 20h00	10h00 à 18h00

Dawn Bender
Cliente de Nutri/Système

VENEZ TÔT POUR RECEVOIR UN CADEAU!

NUTRI/FIANT... Énergisant!

- goûtez aux rafraîchissements et aux aliments délicieux que nous préparons!
- participez à notre tirage d'un certificat cadeau de 75\$!
- Visitez notre clinique et rencontrez notre personnel qualifié!

75% DE RABAIS*

• demandez une analyse individuelle de poids et une consultation GRATUITE!
• amenez un(e) ami(e) et partagez les réussites de nos nombreux clients!

nutri/système

ALMA - 668-0131 (Place St-Luc)
CHICOUTIMI - 690-0202 (400 des Saguenéens)

L'offre spéciale s'applique aux services réguliers et ne porte pas sur le coût des aliments. Cette offre s'applique aux nouveaux clients seulement et ne peut être combinée à d'autres offres. Valable aux cliniques participantes. Offre valable jusqu'au 28 janvier.

Commentaire

Le conseil de Jonquière doit faire acte d'humilité

Le conseil municipal de Jonquière vient de se faire rappeler durement à l'ordre par ses contribuables. Près de 3000 d'entre eux ont bravé la tempête, lundi, pour apposer leur droit de veto au projet d'achat d'un système informatique dont le coût était estimé à 900 000 \$. Compte tenu du fait que 652 signatures seulement étaient requises pour forcer la tenue d'un référendum, la victoire des contestataires ne laisse absolument aucune place à l'équivoque.



Carol Néron

Le Mouvement des contribuables de Jonquière, qui a mené une offensive ininterrompue contre le projet du conseil de ville — avec l'aide massive et complice de quelques médias — confirme le rôle prépondérant qu'il entend jouer sur la scène de la politique municipale. Désormais, le maire Marcel Martel et ses conseillers devront prendre au sérieux les revendications de ce groupe de pression, au risque de perdre la face comme c'est le cas en ce moment. En prime, la leçon force les élus à faire acte d'humilité, une démarche qui horripile tous les politiciens de la terre...

La décision du conseil de ne pas aller en référendum est sage et réaliste. Le Mouvement des contribuables vient de prouver sa force et, pour l'instant, toute tentative visant à le défier de nouveau se traduirait vraisemblablement par un autre échec cuisant.

L'avenir dira, cependant, qui a eu raison ou tort dans cette affaire. Les payeurs de taxes de Jonquière, souqués par un organisme de pression, ont désavoué le projet de renouvellement du matériel informatique piloté par leurs élus seulement parce que, selon eux, la conjoncture économique ne se prêtait guère à ce genre de dépenses; ce désaveu ne visait nullement le principe du renouvellement en tant que tel. Cette position se défend plutôt bien.

Toutefois, lorsque le moment viendra de mener ce dossier à terme, en raison de défaillances répétées du système actuel ou parce qu'il ne suffira plus à la tâche, les contribuables jonquiérois risquent d'être confrontés à un problème semblable à celui qu'ils viennent d'évacuer. Le montant que l'administration municipale devra alors déboursier pour acquérir de l'équipement neuf risque de dépasser largement celui dont on vient de faire état. Personne ne peut en vouloir aux contribuables de Jonquière de pratiquer la politique du «wait and see»: en attendant que l'économie reprenne du mieux, ils voient à leurs affaires en parant au plus pressé. Au passage, ils participent même massivement à un exercice démocratique révélateur des nouvelles tendances, voulant, entre autres, que les payeurs de taxes soient désormais en droit d'exiger de leurs élus qu'ils mettent un terme définitif à l'endettement institutionnalisé hypothéquant lourdement, depuis les années soixante-dix, le fonctionnement des administrations publiques.

Le Regroupement des contribuables de Jonquière ne doit pas se laisser emporter par le triomphalisme et, surtout, éviter de succomber à la tentation de la contestation sur tous les fronts. La victoire de lundi est significative; elle prouve que la présence de ce groupe de pression n'est nullement symbolique. Mais ce nouveau pouvoir doit être utilisé avec circonspection et prudence. Quant au maire Marcel Martel et à son équipe, ils doivent maintenant composer avec une nouvelle force. Ne dit-on pas que la crainte est le début de la sagesse?

Clin d'oeil

Le flot des rumeurs

Brian Mulroney, dit-on, a fait circuler un message au contenu très clair auprès des ministres du Cabinet lorgnant son poste: pas question, pour lui, de démissionner. Robert Bourassa, lui, s'interroge sur les raisons ayant poussé Lise Bacon, une fidèle parmi les fidèles, à évoquer publiquement, dans le cadre d'une conférence prononcée récemment devant les membres de Cité Libre, une campagne électorale au leadership du Parti libéral.

Les deux premiers ministres les plus célèbres du pays ne devraient pas s'offusquer des rumeurs, voulues ou non, circulant à leur propos. La politique, en effet, a horreur du vide...

C. Néron

L'INFORMATIQUE À JONQUIÈRE.
ÇA SE LISAIT SUR SON VISAGE !!



Au fil du temps

Du verbiage... et des images magnifiques

C'est un portrait distordu et incomplet du Saguenay—Lac-Saint-Jean que le zoom de Radio-Canada a tracé au Point, lundi soir.

Dans le contexte stressant d'une salle trop petite bourrée d'invités, les échanges n'ont fait qu'ajouter à la confusion. C'est pourquoi la majorité des rares volontaires qui se sont courageusement avancés au micro ont été condamnés au verbiage.

Des plans superbes

En voyant dérouler les séquences, dimanche après-midi, je redoutais un résultat échevelé.

La population s'y est cependant peut-être reconnue avec l'insécurité que lui inspire la mutation industrielle, son hostilité à l'endroit des grandes agglomérations qui bouffent sa jeunesse la mieux formée et nombre de ses retraités, ainsi que sa méfiance envers un pouvoir politique indifférent aux préoccupations régionales.

L'émission restera quoi qu'il en soit mémorable par la qualité artistique de certaines images du Saguenay et de ses secteurs urbains. Deux ou trois clin d'oeil du Lac-Saint-Jean auraient cependant complété

le plus savoureux clip touristique.

Des trous de mémoire

Mais justement, Radio-Canada



Bertrand Tremblay

nada a escamoté le Lac-Saint-Jean et l'importance de l'agriculture. Ses conseillers de la région ont en outre eu un trou de mémoire suspect. Ils n'ont fait aucune référence à la Mission économique de la décennie '70 qui avait conclu à la nécessité d'un trait d'union Alma-La Baie et de la formation du pôle de croissance Chicoutimi-Jonquière dans l'unité de Ville Saguenay. Nos divisions ont produit la plus petite autoroute du monde et bousillé le regroupement des municipalités.

Il reste encore, ici, plus de 1 500 exploitations agricoles dont les ventes atteignent les 130 millions \$ annuellement. Cette industrie subit aussi une profonde transformation dans le contexte de la mondialisation des marchés. Au pays des

Bleuets, le réalisateur du Point n'a pas réfléchi un instant non plus sur la culture de la manne bleue.

Pluieurs se sont étonnés de l'absence parmi les panélistes de cette émission-réseau, de représentants du Lac-Saint-Jean. Ce secteur de la région est pourtant représenté par les trois grands leaders politiques du Royaume d'aujourd'hui, analystes recherchés des complexités de la co-existence franco-canadienne, Benoit et Lucien Bouchard, ainsi que Jacques Brassard. Le témoignage d'un de ces personnages d'envergure nationale aurait sûrement bonifié la compréhension des téléspectateurs.

C'est évidemment une opération périlleuse de faire du grand reportage en province. Les collectivités régionales placées ainsi sous le microscope de la société d'Etat réagissent plus énergiquement que celles de Beyrouth, de Bagdad ou de Washington. Mais comme elles subventionnent Radio-Canada par leurs impôts, elles ont droit à cette attention.

La population régionale avait toutefois espéré une meilleure préparation à cette visite exceptionnelle des professionnels de la grande maison.

le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Édité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division de Groupe UNIMEDIA inc.
1051, boul. Talbot, Chicoutimi
G7H 5C1 - Tél.: 545-4474
Télécopieur: Adm.: 418-690-8806
Réd.: 418-690-8805
Pub.: 418-690-8824



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de
deuxième classe (no 32131)
Audition 2e semestre
33,686 abonnés

Président et éditeur: Pierre Bergeron
Contrôleur: Jacques Larouche
Rédacteur en chef: Bertrand Genest
Editorialiste en chef: Carol Néron
Chef des nouvelles: Pierre Bourdon
Chef de pupitre: Gilles Lalancette
Directeur du marketing: Jean Tremblay
Directeur de la publicité: Yvon Girard
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavioie
Responsable de la distribution: Jean Béland
Directeur des opérations: Jean Simard
Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée
Montréal 514-285-7306
Toronto 416-967-1814

La succursale de Chicoutimi accuse un retard

par Rémi-Gilles Tremblay
CHICOUTIMI (RGT) — On a beau chanter sur tous les toits, par les temps qui courent, que la reprise économique est à nos portes, mais les gens d'affaires continuent d'avancer à «pas feutrés» sur la voie des investissements.

En décembre dernier, l'ensemble des prêts consentis par la succursale de Chicoutimi de la Banque fédérale de développement (BFD) accusaient un retard de dix pour cent sur

ceux accordés à pareille date un an plus tôt. Mais loin d'être inquiet, le directeur, Guy Gervais, qui constate qu'un nombre intéressant projets sont déjà sur la table, fait plutôt preuve d'optimisme.

En fait, M. Gervais reste confiant de dépasser, d'ici la fin de l'exercice financier 92-93 de la BFD de Chicoutimi, les 6,3 millions \$ de prêts consentis l'an dernier. Quoique modestes, les prêts consentis en 91-92 plaçaient la succursale de Chicoutimi parmi les plus performantes, sur la base des objectifs préalablement fixés, parmi toutes celles situées en sol québécois. «La seule à réaliser ses objectifs dans l'Est», précise-t-il.

Dans les faits, c'est cependant encore assez loin de la dizaine de millions \$ prêtés annuellement aux investisseurs en période de prospérité. A ce chapitre, 91-92 avait même vu chuté les demandes d'emprunt à 5 millions \$. C'est tout dire.

«Il y a eu un temps où on avait pas plus de deux ou trois projets sur la table», souligne M. Gervais. Actuellement, nous en avons près d'une quinzaine et il devrait s'en ajouter d'autres d'ici le mois de mars.»

Ces projets, croit le directeur, devraient suffire pour atteindre à la fois les objectifs mensuels tout en permettant de combler le retard enregistré pour l'ensemble des neuf premiers mois de l'exercice financier.

Par ailleurs, si la moyenne des prêts accordés à Chicoutimi en 91-92 était d'environ 188 000 \$ — comparativement à 200 000 \$ pour l'ensemble des succursales de l'Est du pays —, il faudra s'attendre à ce qu'elle soit moindre cette année.

«On sent encore beaucoup de prudence de la part des investisseurs, mais tout n'est pas arrêté. Par contre, souligne Guy Gervais, les projets de 500 000 \$ se font plus rares. Actuellement, ce sont plutôt les petits projets qui contribuent au

démarrage.» Des projets qui se situent, mentionne-t-il, autour de 20 000 \$ à 75 000 \$ et qui servent, de diverses façons, à améliorer la position d'entreprises existantes dans leur champs d'activités. Ainsi, les prêts de la BFD

sont consacrés à de nouvelles acquisitions — terrains, bâtiments, matériel et outillage — ou encore permettent aux entreprises de se garnir du fonds de roulement nécessaire au développement de leurs activités.

Décision d'un Tribunal

Norton et Peltier peu surpris

MONTREAL (PC) — Les chefs Joe Norton et Jerry Peltier des Conseils de bande de Kahnawake et Kanésatake ne se sont pas montrés surpris, hier, de la décision récente de la Cour d'appel de l'Ontario qui a refusé de reconnaître la validité d'un traité permettant aux autochtones vivant au Canada de faire entrer au pays des marchandises américaines sans avoir à payer les taxes et droits d'accise.

Les deux hommes ont indiqué que certains éléments de la cause en question présentaient des faiblesses et qu'il valait mieux attendre, pour être véritablement fixé, de savoir ce qu'il adviendrait de

celle de Mike Mitchell, chef de la réserve d'Akwesasne, se trouvant devant la Cour fédérale du Canada.

Dans une décision rendue la semaine dernière, la Cour d'appel a jugé que ni le traité de Jay de 1794 ni aucun autre traité n'accordent aux autochtones des privilèges spéciaux leur permettant de faire entrer au Canada des marchandises provenant des Etats-Unis sans avoir à défrayer les taxes et droits d'accise.

«Il n'existe aucune bonne raison pour les Indiens, s'ils veulent entrer en compétition avec d'autres citoyens, d'avoir le droit et le privilège d'importer leurs marchandises

des Etats-Unis sans droits d'accise», peut-on lire dans la décision.

La Cour d'appel considère que les traités peuvent conférer des bénéfices aux Indiens mais ne leur accordent pas de droits commerciaux.

Elle a accepté les arguments présentés par le représentant de la Couronne, Dogan Akman, voulant que le traité Jay - qui a été conclu entre la couronne britannique et les Etats-Unis et qui permettait aux autochtones de traverser la frontière commune - n'est pas un traité impliquant directement les Indiens selon la Constitution de 1982.

En bref

Subvention à Jonquière

JONQUIÈRE - Le député de Jonquière aux Communes annonce l'octroi d'une subvention fédérale de 58 400 \$ pour l'amélioration de la sécurité au passage à niveaux du Canadien National (CN) sur la rue Jeune-Homme à Jonquière (secteur de la Ratière).

Cette contribution permettra, selon Jean-Pierre Blackburn, l'ajout d'un système d'avertissement automatisé lumineux à cloche qui prévient à l'approche du train.

Sept trains du CN et de Roberval-Saguenay, de même qu'une centaine de véhicules traversent chaque jour ce passage à niveaux. La vitesse maximale des trains est de 80 km/h alors que la circulation routière est d'environ 20 km/h.

Selon une enquête, un conducteur canadien sur dix a été impliqué dans une collision ou en a évité une de justesse avec un train.



ANGLIAN

Parlez-vous anglais?

- Cours privé (Anglais-Espagnol-Français)
- Cours petit groupe (3 à 5), à partir de 295 \$
- Cours sur vidéo-cassettes
- "Accent sur l'anglais"
- Méthode visuelle
- "Magnetic way into languages"
- Cours spécialisés aux entreprises
- Formation en entreprise

Pour être toujours à son avantage!

ANGLIAN

ÉCOLE DE LANGUES

EDIFICE TRUST GÉNÉRAL
255, RUE RACINE EST.
BUREAU 300,
CHICOUTIMI,
(QUEBEC)

(418) 693-0343

Permis C.P. 0446



«Au diable la popote!»

PIZZAS OU PANPIZZAS MIKES

FORMAT MOYEN GRAND FORMAT

TOUTE GARNIE

7⁹⁹ **9⁹⁹**

* TAXES

SALLE À MANGER, COMPTOIR, LIVRAISON

Offre valable en salle à manger, au comptoir et à la livraison jusqu'au 21 février 1993 dans les Restaurants Mikes® participants. Ne peut être combinée à aucun autre bon ou offre promotionnelle. Extra en sus. Vous pouvez faire enlever des ingrédients.

CHICOUTIMI 690-3030
JONQUIÈRE 695-0990
LA BAIE 544-8228
ALMA 668-0109
ROBERVAL 275-4080
DOLBEAU 276-7071



Lessard s'en prend aux Immeubles Murdock

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) — Le programme de revitalisation du centre-ville de Chicoutimi est sérieusement compromis. Et il le sera tant et aussi long-

temps que les Immeubles Murdock continueront à mettre des bâtons dans les roues à la ville de Chicoutimi en multipliant les procédures judiciaires.

Le président de la SIDAC,

le notaire André Lessard, soutient qu'il savait que l'administration chicoutimienne avait constitué une réserve spéciale, puisée à même le surplus de taxation (provenant de la taxe spéciale de 60 cents pour les

stationnements municipaux), pour compléter son programme de revitalisation du centre-ville.

André Lessard mentionne qu'il avait d'ailleurs questionné l'administration municipale sur la légalité de cette procédure. Selon lui, elle lui avait alors répondu que c'était légal et, qu'à la limite, elle pourrait même transférer ce surplus de taxation au fonds général. D'ailleurs, en 1989, la ville a transféré ce surplus au fonds général. Ce n'est qu'à partir de 1990 que l'argent a été affecté à la réserve spéciale pour le centre-ville.

«Les administrateurs de la SIDAC préféreraient que l'argent revienne aux membres. Nous trouvons d'ailleurs que c'était la meilleure solution pour améliorer le centre-ville», explique André Lessard. Selon lui, il faut se rendre à l'évidence. Sans cet argent, il aurait été impossible de continuer le programme de revitalisation du centre-ville pour la simple et bonne raison que la ville n'a pas d'argent et qu'elle a d'autres priorités.

André Lessard rappelle que ce programme de revitalisation du centre-ville a débuté dans les années 80 grâce à des subventions gouvernementales. Aujourd'hui, il l'admet: «Comme l'argent provenait en partie du gouvernement, on s'est payé la «Caddillac», dit-il. Evidemment, lorsque le gouvernement a cessé de contribuer au programme, Chicoutimi a cessé d'investir dans cette zone.

Selon André Lessard, sans cette réserve spéciale constituée à même le surplus de taxation, il ne se serait rien fait au centre-ville. «Grâce à cet argent, la ville a pu continuer son programme de revitalisation, mais de façon beaucoup plus modeste», fait-il remarquer.

Des gens savaient

André Lessard admet que les propriétaires de la zone concernée ne savaient sans doute pas qu'une réserve spéciale avait été constituée. «Ils prenaient sans doute pour acquis que cet argent était utilisé pour payer les régle-



SIDAC - Le notaire André Lessard, président de la SIDAC savait que la ville avait constitué une réserve spéciale à même le surplus de taxation.

ments d'emprunt», croit-il. Au 31 décembre 1992, la ville devait encore 290 000\$ pour l'autogare «Place Racine». Il faudra attendre jusqu'en 2006 pour que la dette soit entièrement payée. Même chose pour l'autogare centre-ville (en bas de la ville sur la rue Morin) dont la dette s'élève à 355 000\$. Pour tous les autres stationnements municipaux, la dette s'élève à 2 356 000\$. Il faudra attendre en 2008 pour qu'elle soit entièrement payée. Enfin, pour le stationnement Place Hôtel de ville, la dette s'élève à 786 000\$. Elle sera entièrement payée en 2008.

André Lessard croit qu'en raison de toutes les tracasseries causées par les Immeubles Murdock, il faudra attendre une bonne quinzaine d'années avant que d'autres améliorations soient apportées dans le secteur de la rue Racine.

Le président de la SIDAC soutient que les Immeubles Murdock manquent de courtoisie. «Depuis un an ou deux, ils ne fonctionnent que par mises en demeure, actions en justice, c'est un procédé lourd, dispendieux, une véritable entrave au développement. Lorsqu'on est promoteur, il faut en laisser sur la table et ne pas toujours penser qu'à son profit», analyse le notaire Lessard.

Fermeture de l'autogare

Un comité vient d'être formé pour trouver une alternative

CHICOUTIMI (CD) — En raison de la fermeture de l'autogare Place Racine, un comité formé d'élus municipaux, de fonctionnaires, de membres de la SIDAC centre-ville de Chicoutimi et de professionnels vient d'être formé pour tenter de trouver des solutions au problème de stationnement.

Dès que les résultats de la contre-expertise sera connue concernant l'autogare Place Racine, la ville sera en mesure de mettre de l'avant des solutions pour régler temporairement le problème. Et tout cela se fera d'ici à un mois. C'est ce que promet le président de la SIDAC, André Lessard.

Selon le président Lessard, la firme de professionnels devant réaliser la contre-ex-

pertise devrait être embauchée ces jours-ci. «Dès que la firme remettra son rapport, notre comité, formé d'une dizaine de personnes, sera en mesure d'apporter des solu-



Catherine Delisle

tions alternatives au problème de stationnement», explique-t-il.

Le président de la SIDAC rappelle que tout le monde a été pris par surprise, en décembre, lorsque la firme Unigec en est arrivée à la conclusion qu'il fallait condamner l'autogare.

«En raison de l'importance du problème, tout le monde est d'accord pour qu'on réalise une contre-expertise», poursuit-il. «Mais de là à dire qu'il faudra attendre encore six mois pour régler le dossier, c'est exagéré», lance-t-il.

Quant à savoir qui paiera la facture, André Lessard soutient que la démolition de l'autogare est l'affaire de toute la communauté chicoutimienne. «Ce n'est pas un problème de secteur», dit-il.

Quant à la reconstruction, il considère que les gens du secteur sont déjà passablement taxés d'autant plus que l'autogare profite à tout le monde. La démolition de l'autogare et la reconstruction (pour une durée de vie de 40 ans) coûteront 6 millions.

Enquête sur la mort de Lemay

«La police a tiré après les Mohawks», dit Me Bilodeau

MONTREAL (PC) — Le procureur de la Sûreté du Québec a admis hier que des policiers du groupe d'intervention avaient tiré des coups de feu le 11 juillet 1990 à Oka au moment où ils tentaient d'enlever les barricades dressées par des Mohawks.

Au cours de l'été 90, les policiers de la SQ ont toujours soutenu qu'aucun policier n'avait tiré ce jour-là.

Cette information contraire est venue de nul autre que de Me Mario Bilodeau, procureur de la SQ, hier, à l'enquête du coroner portant sur la mort du caporal Marcel Lemay atteint d'une balle de calibre .223.

Me Bilodeau a cependant tenu à ajouter que les policiers avaient tiré «après que les Mohawks ont tiré».

Quoi qu'il en soit, ce commentaire a été fait alors que l'expert en balistique Jean Dion s'appropriait à rendre publics les résultats de l'examen fait sur les projectiles .223 qu'avaient en leur possession au moins neuf policiers, le 11 juillet 1990.

M. Dion a expliqué que le responsable de l'enquête,

Raymond Bellemare, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), lui avait procuré deux projectiles pris dans chaque chargeur contenant des .223.

Le rapport comporte le nom de neuf policiers, trois de l'équipe de Québec et six de l'équipe de Montréal. Deux chargeurs supplémentaires retrouvés dans une camionnette ont également été analysés.

M. Dion a conclu que les projectiles des policiers ne comportaient pas toutes les caractéristiques de celui qui avait causé la mort du caporal Lemay. Ce dernier était doté à la pointe d'une tige d'acier (penetrator) alors que ceux des policiers avaient une pointe à bout creux.

Dans son rapport rendu public le 27 mai 1991, le coroner Paul G. Dionne écrivait que les agents de la SQ «n'avaient pas tiré de coups de feu au moment où le caporal Lemay fut atteint».

Il ajoutait que les agents de la SQ avaient riposté une fois complétée l'évacuation du corps du caporal Lemay.

«C'est à ce seul moment que des coups de feu sont tirés par la SQ et ceci de façon à sécuriser la retraite», écrivait-il.

Le coroner Dionne n'avait pas obtenu la collaboration des Mohawks au cours de son enquête et son rapport est «largement inspiré» du rapport du SPCUM, comme il l'a lui-même reconnu.

Par ailleurs, le témoignage de l'expert en balistique Jean Dion a permis de constater que les policiers ont pu récupérer de très nombreuses munitions, le 27 septembre, quand ils ont finalement pu se rendre à Oka, après la reddition des Mohawks.

En plus de quelque 25 armes, les policiers ont retrouvé 14611 cartouches, dont 6506 de calibre .223. De ce nombre, 38 présentaient les mêmes caractéristiques que le projectile qui a tué le caporal Lemay.

L'agent Dion croit que l'arme la plus susceptible d'avoir tué le caporal Lemay est une AR-15 (ou M-16) de type militaire américain.

L'enquête se poursuit aujourd'hui.

ASTROLOGIE

Vous vivez un moment difficile?
Vous avez besoin de voir plus clair en vous?
D'objectiver vos forces et vos faiblesses?
D'interroger votre passé?
De sonder votre avenir?

Laissez L'Astrologue vous aider...

Thèmes de naissance et d'anniversaires
Interprétation scientifique et sérieuse
Plus de 20 ans d'expérience en la matière

5 4 5 - 0 3 6 1

Compétition à Sherbrooke

Des étudiants de l'UQAC fignolent leur technique

CHICOUTIMI (RGT) — Six étudiants en génie de l'UQAC ayant pris part, en fin de semaine, à la 19e édition de la Grande course nordique de toboggan de béton, sont revenus de Sherbrooke sans médaille au cou mais avec la conviction d'avoir très bien représenté la région.

Richard Gagnon, Christian Paquet, Stéphanne Deschênes, Jean-Philippe Tremblay, Gaetan Berthiaume et Philippe-Alexandre Côté, tous des étudiants de deuxième année en génie, constituaient la première équipe ayant représenté l'UQAC à cette compétition d'un genre plutôt particulier regroupant des universitaires originaires de 28 institutions de l'Ouest canadien, des États-Unis et même de la France.

L'événement se déroulait du 21 au 24 janvier sur les pentes de la Descente Mont-Bellevue, à Sherbrooke.

Au cours d'une conversation téléphonique, hier, Philippe-Alexandre Côté a tracé un bilan extrêmement positif de cette expérience qui permet aux futurs ingénieurs de rendre concrètement certaines théories acquises en classe. Dans leur cas, cela s'est traduit par la création de «Troïka», un toboggan ressemblant aux traînes sauvages utilisées avec des

attelages de chiens.

Les toboggans produits pouvaient être constitués de divers matériaux et adopter la forme voulue par leurs concepteurs. Le dessous de l'engin, soit la surface devant lui servir à glisser sur la neige, devait cependant obligatoirement être en béton.

Quant à son poids, le véhicule des neiges ne devait pas peser plus de 300 livres «à vide» et pas plus de 1000 livres une fois les cinq compétiteurs à son bord.

Ainsi chargé, le toboggan conçu et réalisé par les étudiants de l'UQAC a atteint 44 km/h, vitesse qui lui a permis de partager la troisième place avec une autre équipe. Les meilleurs, un groupe de Calgary, ont poussé leur bolide jusqu'à 50 km/h, tandis que les seconds ont fait osciller l'ai-

guille jusqu'à 46 km/h.

Mais la vitesse des véhicules n'était pas le seul critère ayant servi à les évaluer. On devait effectivement apporter une attention particulière au mélange de béton utilisé, à la conception, au design, à l'originalité, de même qu'aux performances, incluant la vitesse et la distance de freinage.

Ainsi, en tenant compte de tous ces facteurs, les six participants de l'UQAC ont obtenu le sixième rang. Une note encore officieuse, souligne toutefois Philippe-Alexandre Côté, puisque les résultats officiels n'étaient pas disponibles au moment de quitter Sherbrooke.

Enfin, les compétiteurs et leur prototype seront présentés à la salle polyvalente de l'UQAC, entre 19 h et minuit, ce soir.



TOBOGGAN — Richard Gagnon, Christian Paquet, Stéphanne Deschênes, Jean-Philippe Tremblay, Gaetan Berthiaume et Philippe-Alexandre Côté ont représenté l'UQAC lors de la 19e Grande course nordique de toboggan de béton 93, à Sherbrooke.

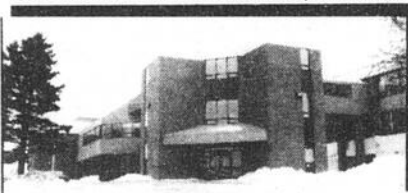
RÉAL MICHAUD, m.d. HÉMORROÏDES et VARICES

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHLÉBOLOGIE (PARIS)
ACADÉMIE INTERNATIONALE DE PROCTOLOGIE (INDIANA)

Consultation sur rendez-vous: (418) 545-3460
460, boul. Talbot, Chicoutimi, Qc, G7H 4A2



École de sciences forestières Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, Edmundston



Appels sans frais: 1-800-561-9064 pour utilisatrices/trices
des indicatifs régionaux 506 / 418 / 902

Le programme de cinq ans, menant au baccalauréat en sciences forestières, prépare les finissants et finissantes à occuper des postes en aménagement forestier, en administration et gestion, en transformation, en opérations forestières, et leur offre une formation préparatoire aux études supérieures.

506-737-5068

BIENVENUE AUX ÉTUDIANTS ET
ÉTUDIANTES DES PROVINCES MARI-
TIMES ET DU QUÉBEC!

Une école jeune et dynamique à la fine
pointe de la technologie moderne.
La seule de langue française hors
Québec.
Son programme de cours est reconnu
par le Bureau canadien d'agrément
en foresterie (BCAF).
Ses finissant-e-s sont aptes à deve-
nir ingénieurs forestiers et ingé-
nieures forestières à l'intérieur
des associations et ordres
forestiers canadiens reconnus.

Danielle Sirois
Agente d'information
École de sciences forestières
Université de Moncton
Centre universitaire Saint-Louis-Maillet
165, boulevard Hébert
Edmundston, N.-B. E3V 2S8

Fraude

12 000 \$ d'amende au député Tremblay

OTTAWA (PC) — Reconnu coupable de fraude, le député de Lotbinière, M. Maurice Tremblay, a été condamné hier à payer 12 000 \$ d'amende d'ici 90 jours, à défaut de quoi il devra faire 90 jours de prison.

M. Tremblay, un avocat de 48 ans, a été reconnu coupable en décembre par la Cour de l'Ontario d'avoir utilisé de façon inappropriée et frauduleuse une partie de son budget de député. Il était accusé de fraude, de faux semblant et de fraude par un fonctionnaire public.

Député de Lotbinière depuis 1984, M. Tremblay clame son innocence et entend épuiser tous les moyens juridiques pour le prouver. Son avocat, Me Serge Ménard, et lui ont immédiatement fait savoir qu'ils en appelleraient, mettant ouvertement en doute l'impartialité du jury.

Son avocat et lui étaient toutefois satisfaits que le juge Robert Desmarais reconnaisse le caractère quelque peu archaïque du système de contrôle des dépenses des députés.

ARGENT COMPTANT

H&R BLOCK

Pourquoi attendre votre remboursement d'impôt quand vous pourriez avoir de l'Argent Comptant rapidement?

Si vous êtes admissible et si vous avez droit à un remboursement fédéral de 100\$ ou plus, vous pouvez obtenir rapidement 85% de votre remboursement fédéral pour la première tranche de 300\$ de votre remboursement fédéral et 95% du reste. Et votre déclaration d'impôt est préparée par des spécialistes, sans frais supplémentaires. Pourquoi attendre votre chèque de remboursement par la poste? Renseignez-vous sur le service Argent comptant de H&R Block et obtenez rapidement votre remboursement d'impôt fédéral.

Offert dans la plupart des bureaux H&R Block.

H&R BLOCK®

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT

CHICOUTIMI: 170 Racine est 543-8442
JONQUIÈRE: 2353 St-Dominique 542-0329
LA BAIE: Galerie de la Baie, 1500 rue Bagot 544-9351
LUNDI AU VENDREDI: 9H00 À 18H00
SAMEDI: 9H00 À 17H00

VENTE FIN DE SAISON

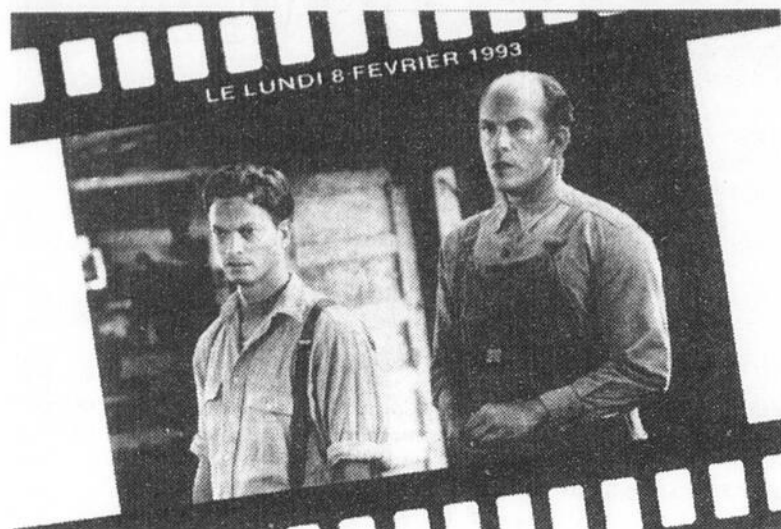
COORDONNÉS VALEUR JUSQU'À 595\$ DE 25\$ À 199\$

MANTEAUX D'AGNEAU RETOURNÉ VALEUR JUSQU'À 2650\$ UN SEUL PRIX: 1750\$

MANTEAUX 60% DE RABAIS

Lessard sur la cote
405 est Racine Chicoutimi

Fourre-tout



Des souris et des hommes

Il y a de ces oeuvres qui vivent par-delà la vie de leur créateur! Ainsi de l'oeuvre du grand Américain John Steinbeck, «Des souris et des hommes», dont une version cinématographique prendra l'affiche du ciné-club du cégep de Jonquière, le lundi 8 février prochain. Cette fois —la pièce de Steinbeck s'est très souvent retrouvée autant à l'écran, au grand et au petit, que sur les planches—, le film est signé de l'américain Gary Sinise et a été tourné en 1992.



Information automobile

La clientèle de Rocoto Toyota de Chicoutimi a été choyée dernièrement, alors qu'une séance d'information lui a fait connaître les subtilités des services de garantie, de mécanique et de dépannage du garage, une activité qui a plu aux personnes présentes, comme en font foi les photos. Une belle initiative, car un client bien informé est un client avisé!



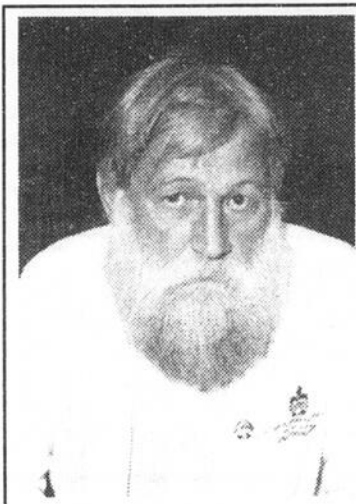
En gazouillant

- La Société d'étude et de conférences du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra une activité-conférence dans le cadre du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, le 11 février prochain. Organisée par le cercle Lamarque-Tremblay, la rencontre recevra l'archiviste Clément-Jacques Simard, qui parlera des archives du Séminaire, à 16 h, au Séminaire de la rue Chabanel à Chicoutimi.

- Du côté de l'Association des femmes d'affaires du Saguenay (AFAS), la prochaine activité consistera en une visite d'entreprise, alors que l'Alcan est au menu, le 16 février.

- La Société canadienne des postes et Héritage Canada viennent de lancer pour une 9e année le Concours national de rédaction de lettres pour les écoliers. Le concours de cette année souligne les 300 ans de communications postales, et les élèves canadiens de 11 à 15 ans sont invités à écrire une lettre (entre 500 et 1000 mots) à un ami, comme s'ils étaient transportés dans l'avenir. Les inscriptions doivent être expédiées avant minuit le 1er mars à: Concours de rédaction de lettres pour écoliers, relations publiques, Société des Postes, 720 Ch. Héron, Poste 483, Ottawa, K1A 0B1. L'an dernier, plus de 10 000 élèves avaient participé au concours.

- Le Service des loisirs de Jonquière, en collaboration avec le Patro, organise une soirée disco pour les 13-17 ans, vendredi prochain, 29 janvier, de 20 h à minuit, au Patro de la rue Saint-Dominique. Cette activité se répétera à toutes les trois semaines, en alternance avec le Centre Price. Pour information: Foyer des loisirs à 548-0628 et Patro à 542-7536.



Stan D'Haese

- Les représentations de l'Opérette du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, un des moments forts de l'événement à caractère historique, prendront l'affiche bientôt à l'auditorium Dufour. En effet, ce sont les 6-7-12-13-14-18-19-20 février que les spectateurs pourront voir, non pas un mais deux oeuvres de Jacques Offenbach, «Mesdames de La Halle» et «Les bavards». La direction musicale et les décors sont signés depuis des années par deux as en leur matière respective, soit Normand Laprise et Stan D'Haese. La distribution comprend notamment Hélène Fortin, Simon Martel, Hugues St-Gelais, Luce Gaudreault, Lise Garant.



Jean-Paul Desbiens

- La Fondation Place du Royaume remettra demain, 28 janvier, ses bourses aux étudiants de l'UQAC. La cérémonie promet beaucoup d'envergure, avec la présence du célèbre Frère Untel, Jean-Paul Desbiens, comme conférencier. Le tout se déroulera dans le cadre d'un 5 à 7 à l'hôtel des Gouverneurs de Chicoutimi.



Normand Laprise

Une tempête et la vie s'arrête?

C'est lorsque des journées de tempête comme celle de lundi arrivent, entraînant la conséquence de la fermeture des écoles, qu'on est à même de constater combien la société contemporaine n'est pas adaptée aux exigences de sa population, combien la place de l'enfant y est précieuse, et combien le fonctionnement de la famille monoparentale y est négligé!

Comment peut-on comprendre qu'aucun système d'accueil des enfants du primaire et du secondaire qui n'ont pas été prévenus de la fermeture des écoles ne soit pas prévu, dans ces cas? Comment peut-on accepter que des mères (les chefs de familles monoparentales sont en grande majorité des cheffes!), qui ont besoin de leur salaire pour faire vivre leur famille, doivent, en raison de la déficience du système, rater une journée de travail pour rester à la maison, lorsqu'aucune autre solution ne se présente? Ou, pis encore, que des mères, pourtant responsables, doivent se résigner, par peur de représailles ou par incompréhension du milieu de travail, à laisser des petits seuls à la maison, pendant quelques heures qui peuvent vite tourner au drame, quand on sait l'imagination, facilement dévastatrice lorsqu'elle n'est pas encadrée, des enfants?

Mais, quand comprendra-t-on que l'enfant, plus qu'une composante familiale, est aussi une composante, un acquis social? Qu'il a des droits, qu'il doit bénéficier de structures adaptées à ses besoins, où il puisse s'épanouir, sans être plus souvent qu'à son tour laissé pour compte?

Pour tout vous dire, la tempête de lundi n'a pas effrayé outre mesure les enfants! Bien habillés, ils se sont glissés, ont patiné et ont creusé des «forts» dans les bancs de neige! Il n'y a que les adultes pour se laisser ainsi immobiliser toute une journée...

Comme si un couple d'heures pour reprendre le contrôle des événements n'avait pas été suffisant! La vie ne s'est jamais arrêtée à la vue de cristaux de neige poussés par le vent, non?

Andrée Rainville

Pour tout savoir sur les normes du travail

1 800 265-1414

Service de renseignement téléphonique sur la loi



Dans la grande région de Montréal (Montréal, Laval, Longueuil, Lanaudière, Laurentides et Montérégie), composez le 873-7061.



Gouvernement du Québec
Commission des
normes du travail

Ordre national du Québec

Mme Gabrielle B. Grimard décorée

CHICOUTIMI (CD et CP) — En compagnie de 23 autres personnalités, une femme d'affaires de Chicoutimi, Gabrielle B. Grimard, a été accueillie hier, au sein de l'Ordre national du Québec.

Gabrielle B. Grimard, de l'entreprise d'électricité Grimard, a effectivement reçu le titre de Chevalier de l'Ordre lors d'une cérémonie qui se déroulait hier après-midi à la salle du Conseil législatif de l'Hôtel du parlement à Québec.

Au cours d'une brève allocution, le premier ministre Robert Bourassa a rappelé que l'Ordre national du Québec consacre la participation exceptionnelle de femmes et d'hommes qui ont cru à l'avenir.

«Qu'elles soient scientifiques, artistiques, culturelles, sportives, qu'elles rejoignent la population du Québec ou qu'elles débordent à l'étranger, les réalisations de ces personnalités ont façonné à leur manière le visage du Québec d'aujourd'hui. Au nom de la population, a dit le premier ministre, j'ai le privilège de leur rendre hommage.»

Autres québécois

Parmi les autres Québécois décorés hier de l'Ordre national du Québec il y a le général Dollard Ménard qui a participé au débarquement de Dieppe en août 1942, au cours de laquelle quelques milliers de soldats canadiens du 22e

Régiment et des Fusilliers Mont-Royal, ont trouvé la mort.

Le sculpteur Jean-Julien Bourgault, de Saint-Jean-Port-Joli, et soeur Anselme (Césira Parisotto), des Soeurs de la Charité de Sainte-Marie, ont également été décorés comme Grands Officiers de l'Ordre. M. Bourgault, retenu par la maladie, s'est fait représenter par son fils Pierre tandis que Soeur Anne-Marie Marleau a reçu, au nom de la communauté religieuse, la médaille de Soeur Anselme, décédée le 16 décembre dernier.

Deux vedettes du monde artistique, Roger Baulu, «le

Prince des annonceurs», et le comédien Gilles Pelletier, ont également été honorés à titre d'officiers de l'Ordre, tout comme le dramaturge Marcel Dubé et le mathématicien Maurice L'Abbé de l'Université de Montréal.

L'homme d'affaires Jean Coutu, président du groupe de pharmacies qui portent son nom, le peintre Jacques de Tonnancour, Richard W. Pound, du Comité international olympique, et la chanceuse de l'Université McGill Greta Chambers ont également été reçus officiers de l'Ordre.

GRANDE
VENTE DE
CHAUSSURES

Jusqu'à
70%
DE RABAIS
SUR BOTTES
HOMMES
FEMMES
ENFANTS

50%
DE RABAIS
SUR UNE
SÉLECTION
DE SOULIERS
HOMMES
FEMMES
ENFANTS

25%
DE RABAIS
SUR
TOUS LES
SACS
À MAIN

RODRIGUE
LE BOTTIER 543-8538
337, RACINE EST, CHICOUTIMI

LE QUOTIDIEN, mercredi 27 janvier 1993 — 13

NOUVEAU À CHICOUTIMI-NORD



Réjean Lepage
Spécialiste

ATELIER de
DÉBOSELAGE
ROUSSEL inc.

2209, Roussel, Chicoutimi
698-1104



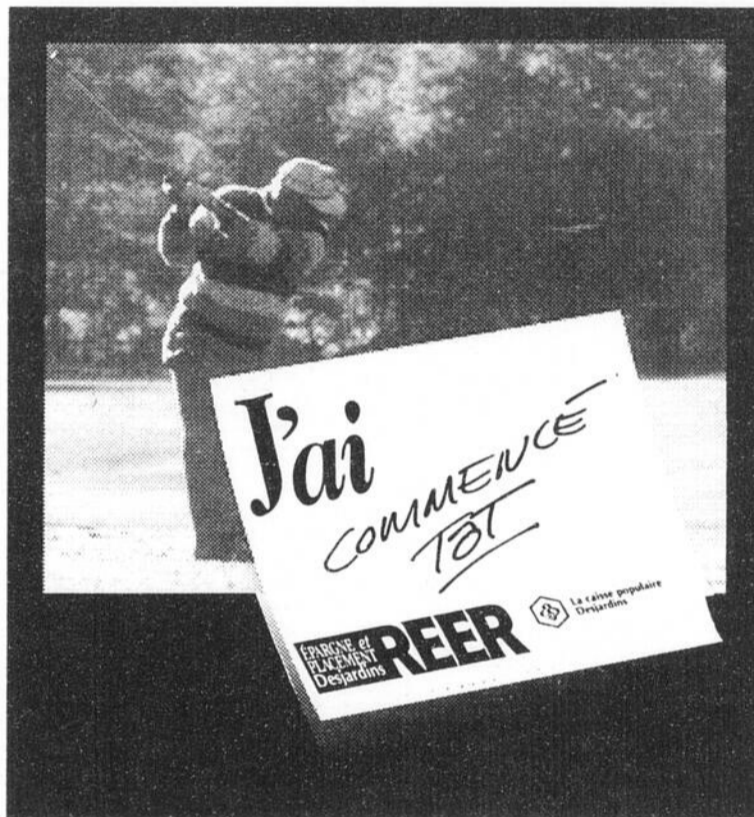
SERGE LANDRY
AUDIOPROTHÉSISTES

CHICOUTIMI: 545-8259

JONQUIÈRE: 695-6232

LA BAIE: 544-0858

ALMA
DOLBEAU
ROBERVAL
1-800-463-7949



PNEUS À RABAIS

LA MEILLEURE OFFRE GOODYEAR LE 2^e PNEU À MOITIÉ PRIX
(Jusqu'au 30 janvier)

INVICTA GS	2e pneu à	INVICTA GS	2e pneu à
Dimensions	Prix 1/2 prix	Dimensions	Prix 1/2 prix
P165/80R13 XNW	109,00 \$ 54,50 \$	P185/80R13 XNW	122,00 \$ 61,00 \$
P175/80R13 XNW	118,00 \$ 59,00 \$	P185/75R14 XNW	126,00 \$ 63,00 \$

LE GOODYEAR
TOUTES SAISONS LE
MOINS CHER

39,95 \$
À COMPTER DE
DECATHLON

Dimensions, flanc blanc	Prix
P155/80R13 XNW	39,95 \$
P165/80R13 XNW	45,95 \$
P175/80R13 XNW	50,95 \$
P185/80R13 XNW	53,95 \$
P195/75R14 XNW	55,95 \$

OFFRES
SPÉCIALES DE
LIQUIDATION

Produits et dimensions	Prix de liquidation
Corso GT 175/70R13 BSL 82S	45,30 \$
Invicta GL P185/70R14 XNW	67,80 \$
Invicta GL P195/75R14 DNW	70,00 \$
Invicta GL P205/70R14 BSL	70,25 \$

RADIAUX
TOUTES SAISONS
POUR GRANDE
ROUTIÈRE

25%
DE RABAIS
EAGLE GA

100 \$
D'ÉCHANGE†

AQUATRED
Obtenez jusqu'à 100 \$ pour vos vieux pneus en achetant quatre Aquatred. Renseignez-vous sur la conception et la garantie uniques de l'Aquatred.



Collectionnez 1 mille aérien par 4 \$ dépensés. Demandez à votre détaillant participant de vous expliquer le programme de récompense en milles aériens de Goodyear pour chaque achat.

Ce solde de pneus prend fin le 30 janvier 1993. Téléphonnez pour plus de détails au sujet des dimensions et des prix. Pas de comptant, pas d'intérêt et jusqu'à quatre mois pour payer par paiements différés en utilisant une carte de crédit pour les achats de 250 \$ et plus. †Obtenez un remboursement de 100 \$ pour des pneus de 15 pouces, de 80 \$ pour des pneus de 14 pouces et de 60 \$ pour des pneus de 13 pouces.

Pneus • Mises au point • Amortisseurs • Freins
• Réglage de la géométrie • Huile, filtre et lubrification.
Garantie complète valable partout au Canada sur tout service effectué par les Centres de service automobile garanti Goodyear.

GOODYEAR

ALMA
300, du Pont Sud 668-7988



CENTRE COMMERCIAL GOODYEAR
CHICOUTIMI
Rue Bersimis (Entrée du Parc Industriel St-Paul) 543-5555

Service d'urgence
24h00
696-6017

Frenchie fait jaser

MANCHESTER, N.H. (AP)— L'Association canado-américaine (ACA), qui regroupe 45 000 membres aux États-Unis et au Canada, a annoncé son intention, mardi, de porter une plainte de racisme auprès de la Commission fédérale des communications au sujet de la station radiophonique WBLM, de Portland, au Maine.

Une émission du matin, à WBLM, met en vedette un personnage baptisé Frenchie, qui parle anglais avec un fort accent français et est incapable de compter jusqu'à 10.

L'ACA a déjà demandé à WBLM de retirer cette émission et elle a fait circuler une pétition, mais elle a essuyé une fin de non-recevoir. C'est pourquoi elle tente maintenant de faire perdre la licence de la station.

Il y a 2,8 millions de personnes d'origine canadienne-française en Nouvelle-Angleterre, en faisant la minorité la plus importante de la région.

Le directeur de la programmation de WBLM, Herb Ivy, a confirmé que le rôle de Frenchie est tenu par un Canadien francophone. Ce personnage, a-t-il affirmé, « n'a pas du tout pour but de déprécier les Franco-Américains ».

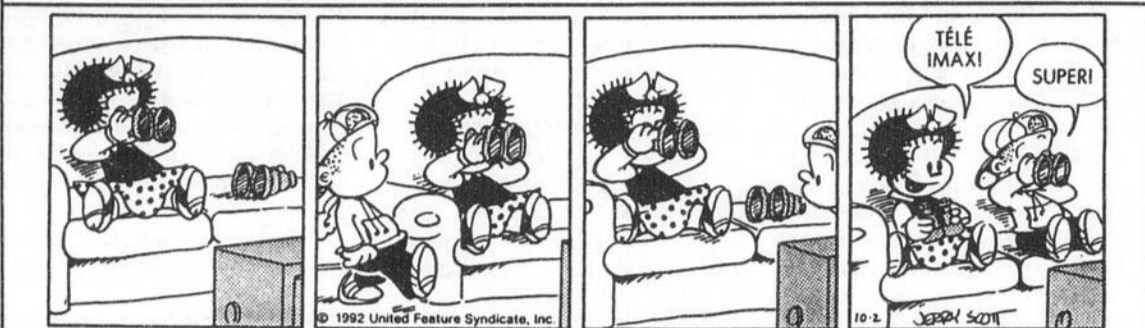


DEMENTI - Barbra Streisand a démenti mardi les informations publiées le même jour par le New York Post, selon lesquelles elle envisageait de devenir sénateur. « C'est hors de question », affirme la chanteuse. « On ne doit pas confondre quelqu'un qui a la passion de la politique et quelqu'un qui a une ambition politique ». Le journal déclarait que Mme Streisand, 50 ans, avait évoqué sa future carrière politique lors des cérémonies d'investiture de Bill Clinton, la semaine dernière. (Photo PC)

/// Peanuts ///



/// Philomène ///



/// Pour le meilleur et pour le pire ///



/// Aujourd'hui à la Télé ///



MERCREDI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS	SRC bonjour (07h00)		Les anges du matin		Pacha et les chats	Gabby et les...	Comme on est	A votre service	L'édition magazine	Les démons du midi		Le temps de vivre	Dallas		La bande à Picsou	Kim et Clip	Livraison spéciale	Watawatow	Les dét. de mens.	
CFRS								Crois seul. (11h40)	Les Pierrafeu	Cinéma: POLLY MON ANGE			De toutes les couleurs		Cuisine santé	Y'a rien de trop beau		Le grand Journal		
CJPM	Salut, bonjour (06h30)		A votre santé	A bien y penser (09h45)	Aimer	Bon appétit	La vie au...	Mongrain de sel (11h45)		Cinéma d'après-midi: SOLEIL ROUGE				Santa Barbara		Top modèles	Claire Lamarche			
R.Q.			Création et développement d'entreprise	Vidéo-activité	Le marché aux...	Planification et contrôle budgétaire	Contexte d'utilisation des psychotropes	Quebec school telecasts	Le travail et vos...	Pause musicale	Le marché aux...	National geographic	Le magicien d'Oz	Robin et Stella	Le club... 100 watts					

/// Votre soirée ///

MERCREDI 27 janvier	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
R.Q.	Passé-Partout	Téléservice		Le clap	Consommation		Visa santé		L'observateur	Influences	Téléservice		
CKRS	Ce soir	Regards sur la nature	Marilyn	L'enfer c'est nous autres	Sous un ciel variable		Enjeux		Le Téléjournal	Le Point/Sports/Météo	Le Point/Sports/Météo	Cinéma: (23h20) LES HORIZONS PERDUS	
CJPM	Le TVA, édition, 18 heures	Jeopardy!	Loto-Quiz	Cinéma du mercredi: CHRISTINE					Ad lib		Le TVA, réseau, édition	TVA sports	Mongrain de sel (23h59)
CFRS	La guerre des clans	Sonia Benezra	Coup de foudre	Cinéma: LE DIAMANT DU NIL					24/24	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra	Cinéma: LA CHALEUR...
TV 5	Feu vert	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de TF1	Vision 5 (19h35)	Geopolis		De terre et de sang		Le divan	Le cercle de minuit	Histoires cou... (23h35)	Journal télévisé de FR3	
S.E.	LA TENTATION DE VENUS (17h55)				TOUJOURS PRETS?		LES REBELLES DU FUTUR (21h25)				LE FABULEUX VOYAGE DE L'ANGE (22h55)		
CBFT	Ce soir		Marilyn	L'enfer c'est nous autres	Sous un ciel variable		Enjeux		Le Téléjournal	Le Point/Sports/Météo	Le Point/Sports/Météo	Cinéma: (23h20) LES HORIZONS PERDUS	
CFER	Le TVA, édition, 18 heures	Jeopardy!	Loto-Quiz	Cinéma du mercredi: CHRISTINE					Ad lib		Le TVA, réseau, édition	TVA sports	Mongrain de sel (23h59)
CBJET	NewsWatch (17h30)		The wonder years	Designing women	The nature of things		News		Emilie		Codco	Drop the dead donkey	Star Trek
CFCF	Pulse		Entertainment tonight	Seinfeld	Unsolved mysteries		Beverly Hills		Civil wars		News	Lottery	The Arsenio Hall show
WVNY	News	News	Star Trek	The wonder years	Doogie Howser, md		Home improvement	Coach	Going to extremes		News		Married with...
WCAX	News		News	Murphy Brown	Space rangers		In the heat of the night		48 hours		News		Dangerous curves
WPTZ	News	News	Jeopardy!	Wheel of fortune	Unsolved mysteries		Seinfeld	Mad about you	Law & order		News		The tonight show (23h35)
WCFE	ITN world news	The nightly business...	The MacNeil-Lehrer newshour	The new Europeans			The american experience						Tecx
TSN	Motoring '93		Inside sports	Inside the PGA tour	Baseball's greatest games		Best of american muscle..		Canadian curling weekly				Inside sports
F.C.	RAY BRADBURY TRILOGY 15		THIS IS MY LIFE (19h15)		FATHER OF THE BRIDE						JFK		
RDS	Passport vacances	Sports 30	Avant-match	Hockey: Ligue nationale: Les Whalers de Hartford contre le Canadien de Montréal							Sports 30	Bonne chasse	Les courses à Blue Bonnets

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.

Détente

Bridge

NO 200

DES GAGNANTES GÉNANTES

Au bridge, il faut quelquefois sacrifier un honneur gênant pour avoir la possibilité d'encaisser les gagnantes ou bien pour permettre la communication entre le jeu du déclarant et le mort. La donne d'aujourd'hui illustre bien ce fait.

Donneur : Est.
Vulnérables : Tous.

Nord

♠ AV 10 6 3

♥ 5 4

♦ AV 10

♣ ARD

Ouest

♠ 9 8 5 2

♥ 8 7

♦ 4 3

♣ 9 5 4 3 2

Est

♠ RD 4

♥ RDV 10 3

♦ D 5 2

♣ 8 6

Sud

♠ 7

♥ A 9 6 2

♦ R 9 8 7 6

♣ V 10 7

Ouest

-

P

P

P

Nord

X

2 ♠

3 SA

Est

1 ♥

P

P

Fin

Sud

P

2 ♦

2 SA

Entame: Huit de cœur.

Sud, en examinant le mort et d'après les enchères, peut à juste titre présumer que tous les honneurs manquants se retrouvent dans le jeu d'Est.

En considérant les quatre jeux, pouvez-vous trouver comment Sud peut établir la couleur carreau en présumant qu'Est va couvrir le valet de carreau avec la dame?

Si Sud gagne le premier ou le deuxième cœur et tente l'impasse de la dame de carreau contre Ouest, Est va gagner avec sa dame et réaliser quatre levées en cœur pour une chute d'une levée.

Par contre si Sud gagne le premier ou le deuxième cœur puis joue carreau vers l'as et revient avec le valet, Est n'aura qu'à couvrir le valet de sa dame et Sud ne pourra réaliser que huit levées rapides pour une chute d'une levée.

Comment Sud doit-il procéder pour établir la couleur carreau?

Sud doit concéder les deux premières levées en cœur et gagner la troisième. De plus, Sud doit défausser sur le troisième cœur un gros honneur de trèfle, assumons qu'il défausse l'as de trèfle.

Par la suite, Sud joue deux tours en trèfle avant de jouer l'as de carreau puis le valet. Si Est ne couvre pas le valet avec sa dame, Sud réalisera cinq levées en carreau, trois levées en trèfle et deux as pour dix levées. Si Est couvre le valet de carreau avec sa dame, Sud gagne avec son roi et joue le valet de trèfle sur lequel il défausse son dix de carreau gênant. Dans les deux cas, Sud réalisera une levée supplémentaire.

En concédant les deux premières levées et en se débarassant d'honneur gênant, Sud vient de passer de huit levées à dix levées.

Jacques LALIBERTÉ

Téléromans

17h00

CKRS - CBFT — WATATATOW. Tania est agréablement surprise quand son correspondant lui annonce qu'il vient la visiter. Hélas! Miguel a déjà réservé le sous-sol pour une fête. Tania pourra-t-elle convaincre Miguel et les amis de lui laisser la place pour qu'elle puisse rencontrer son copain en toute tranquillité? Et ce correspondant, ressemblera-t-il à celui qu'elle imagine?

19h00

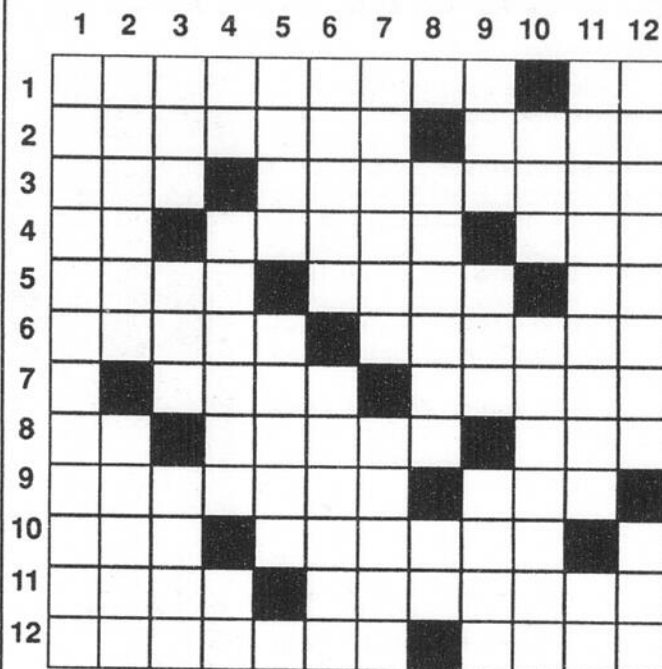
CKRS - CBFT — MARILYN. Marilyn donne à Jean des nouvelles de Johanne puis avise Henri (Michel Dumont) de son absence pour la journée. Celui-ci se réjouit de pouvoir être tranquille avec Solange (Louise Laparé), mais Julien et Valérie (Daniel Gadouas et Marie-Christine Perreault) arrivent à l'improviste avec des nouvelles graves concernant le film.

20h00

CKRS - CBFT — SOUS UN CIEL VARIABLE. Chez les Thompson, Benjamin (Gilles Pelletier) n'a plus le choix. S'il veut garder Adrienne (Charlotte Boisjoly), il doit mettre un terme à la sourde guerre que lui mène son fils Allan (Robert Toupin). Par ailleurs, les nouvelles voyagent vite et tout le monde sait que Léon Tanguay (Guy Provost) vient d'acquiescer l'un des plus beaux boisés de la région dans le but d'y construire un important projet immobilier. Son plan soulève une vigoureuse opposition (1h.).

Mots croisés

NO D-2201



HORIZONTALEMENT

- 1 - Joint en collant - Protactinium.
- 2 - Muret - Te mets en route.
- 3 - Interj. espagnole - Relatives à la fièvre jaune.
- 4 - Pron. pers. - Dévidoir - Choisi.
- 5 - C'est une peur - Ombellifère - Erbium.
- 6 - Administrateur - S'impatiente (s').
- 7 - Père d'Iule - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie.
- 8 - Platine - Presser - Habite.
- 9 - Majorer - Net.
- 10 - Lentille - Construire.
- 11 - Démence - Raboteuse.
- 12 - Nattée - Prophète biblique.

VERTICALEMENT

- 1 - S'adressent brutalement à quelqu'un.
- 2 - Bâtiment de guerre - Mettre à sec.
- 3 - Volonté - Flèche - Vétuste (f.).
- 4 - Note - Masse arrondie de quelques cellules sécrétrices - En matière de.
- 5 - Arbre de Malaisie - Donne aux terres un troisième labour.
- 6 - Durée considérée comme une quantité mesurable - Inspiratrice d'un artiste.
- 7 - Pays d'Europe - Instrument de chirurgie.
- 8 - Grouper - Germanium.
- 9 - Mèche de cheveux - Très vaste étendue d'eau salée - Jeu de construction en plastique.
- 10 - Bière anglaise - Rabattras et aplatiras la pointe d'un clou sur l'autre côté de l'objet qu'il traverse.
- 11 - Prenait une certaine portion sur un total - Article.
- 12 - Garantissent - Brame.

SOLUTION DU PROBLÈME D-2200

1 CRESCENDO LE
2 LEGION USAIS
3 ANA TAROT ST
4 NIRVANA ESTE
5 DEDUIT TOUER
6 ERSE HIEMALE
7 SA SIENNE N
8 T E OMET ART
9 INTOLERABLE
10 NARRE TILLAC
11 ENEE JETEE R
12 SASSSES DECU

Ciné-télé

MERCREDI, 27 JANVIER

12h30

CFRS — POLLY MON ANGE 529669 (5) Aust. 1976. Aventure de P. Maxwell avec Jacki Weaver, Hugh Keays-Byrne et Max Phipps. — En 1810, la fille d'un aubergiste est mêlée à la poursuite d'un criminel dangereux. Téléfilm (2 h.).

13h30

CJPM - CFER — SOLEIL ROUGE 75553 (4) Fr. 1971. Western de T. Young avec Charles Bronson, Toshiro Mifune et Alain Delon. — En compagnie d'un samouraï, un aventurier recherche un sabre précieux volé à l'ambassadeur du Japon. (2 h.).

19h30

CJPM - CFER — CHRISTINE 556404 (5) E.-U. 1983. Drame fantastique de J. Carpenter avec Keit Gordon, John Stockwell et Alexandra Paul. — Un adolescent timide achète une vieille automobile qui se révèle dotée de pouvoirs maléfiques (2h30).

20h00

CFRS — LE DIAMANT DU NIL 52398 (4) (The Jewell of the Nile). E.-U. 1985. Aventures de L. Teague avec Kathleen Turner, Michael Douglas et Spiros Focas. — Un couple, croyant s'emparer d'un magnifique diamant, s'aperçoit que le joyau en question n'est autre qu'un vieux sage emprisonné par un potentat arabe. (2 h.).

23h20

CKRS - CBFT — LES HORIZONS PERDUS 28716282 (5) (Lost Horizon). E.-U. 1972. Drame sentimental de C. Jarrott avec Peter Finch, Liv Ullmann et John Gielgud. — Des Européens qui ont fui une révolte pénètrent dans une sorte de paradis terrestre dans les Himalayas. (2h50).

00h00

CFRS — LA CHALEUR DE L'ARCTIQUE 429026 (6) (Born American). Fin. 1985. Aventures de R. Harlin avec Mike Norris, Steve Durham et David Coburn. — Ayant traversé par jeu la frontière russe, trois jeunes Américains sont amenés dans un camp de travail d'où ils s'évadent grâce à l'aide d'un personnage mystérieux. (2 h.).

Mot mystère

829

9 lettres

Le mot clé: vertébrés aquatiques

ablette	chabot	lamie	perche	truite
alose	colin	limande	piranha	turbot
anchois	corail	loche	pile	
ange	cotte	loup	poisson	valron
anguille	épaulard	mendoie	qual	vertébré
aquatique	étilage	mérou	rale	vif
arête	exocet	môle	saumon	vive
barbotte	fin	morue	sole	
barbue	fretin	muge	thon	
brème		océan	tanche	
brochet		orque	thon	

Solution du problème précédent: inactif

V	E	E	N	P	E	S	E	H	C	R	E	P	F	
E	A	O	L	U	M	I	S	A	O	A	L	T	R	E
R	H	I	B	O	O	R	A	L	U	O	R	E	E	T
T	E	R	R	H	D	A	I	R	S	M	T	E	D	I
E	A	U	C	O	T	N	O	S	S	I	O	P	N	A
B	E	N	Q	E	N	H	E	T	N	U	D	N	A	G
R	A	L	C	I	L	A	E	M	E	R	O	U	M	E
E	R	O	O	H	T	L	T	C	A	H	I	G	I	E
M	X	C	E	U	E	A	I	L	O	A	C	E	L	T
E	O	A	R	E	P	N	U	U	R	G	O	E	T	
R	L	B	S	C	A	A	R	Q	G	N	A	I	R	O
B	O	O	E	P	R	T	N	A	N	M	I	E	B	
T	L	T	C	E	T	T	E	L	B	A	A	F	L	R
A	T	O	C	H	A	B	O	T	L	N	I	F	O	A
E	U	Q	R	O	E	M	U	G	E	V	I	V	M	B

Horoscope

Mercredi, le 27 janvier 1993

Les enfants qui naissent aujourd'hui vivront des expériences hors de l'ordinaire, très tôt dans leur enfance même. Une vie pleine d'aventures, plus ou moins heureuses, mais riches d'expériences. Talent de conteurs et de conteuses. Gains faciles.

Bélier: du 21 mars au 20 avril. En amour, vous ferez en matinée des découvertes qui auront une influence profonde sur votre vie sentimentale. Vous en profiterez pour planifier un week-end à la campagne. Au travail, essayez de vous libérer de toutes les questions en instance afin de vous rendre plus libre pour ce qui vous intéresse vraiment. Des nouvelles inattendues vous surprendront en après-midi.

Taureau: du 21 avril au 20 mai. En amour, vous aurez d'intéressantes opportunités de vous faire apprécier davantage. Un problème financier se résoudra à votre satisfaction. Il vous sera possible de réfléchir sur de nouveaux placements. Au travail, tâchez de discerner parmi vos relations nouvelles celles qui sont les plus aptes à vous aider dans la réalisation de vos projets.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin. On interprétera mal certaines attitudes en société auprès des personnes du sexe opposé. Ne vous départissez quand même pas de votre spontanéité. En affaires, un important projet devrait se concrétiser à votre satisfaction. Vous aurez de nouveaux revenus qui amélioreront votre confort. Au travail, le respect de vos engagements exige de vous des efforts soutenus et une discipline à laquelle vous aurez du mal à vous soumettre.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet. Ne négligez pas votre foyer pour des plaisirs futiles. Montrez-vous plus tendre avec l'être aimé. En affaires, un emprunt important serait à considérer avec la plus grande attention. Si tout va bien, vous ferez de judicieux placements. Au travail, vos réflexes seront assez maladroits et vous gagneriez à ne rien faire d'habituel ou de dangereux. Tenez-vous en à la routine. N'abusez pas des somnifères.

Lion: du 23 juillet au 23 août. Les astres favorisent aujourd'hui les rencontres amoureuses mais un choix difficile restera à faire. Ne jugez pas trop vite les gens lors d'une première rencontre. Au travail, prenez garde de rejeter sur autrui les responsabilités d'un échec qui en fait devrait vous éclairer sur vos lacunes personnelles. Côté santé, bon tonus.

Vierge: du 24 août au 22 septembre. En amour, sachez apprécier les joies simples de la famille. Votre santé ne s'en portera que meilleure. La conduite d'un proche ami sera cependant décevante et irritante. Au travail, vous ne manquerez pas une occasion de faire avancer vos affaires et d'améliorer votre niveau de vie. L'on cherchera votre compagnie. Il est possible que vous faisiez la découverte d'un nouveau hobby.

Balance: du 23 septembre au 23 octobre. Vous finirez en amour par atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés. Ne dérivez pas toutefois de votre ligne de conduite. En affaires, vous serez dans l'obligation de souscrire financièrement à de nouvelles et importantes responsabilités. Au travail, les questions de réorganisation seront à l'ordre du jour. Un appel téléphonique imprévu vous apportera de la joie en après-midi.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre. Le comportement de votre compagnon ou compagne deviendra dans l'intimité une source d'inquiétude. Cela ira à l'encontre de ses habitudes en ce domaine. Au travail, votre esprit critique n'est pas toujours apprécié de vos collègues; soyez plus indulgent si vous voulez maintenir un bon climat. Une affaire de famille vous accapatera. Une légère indisposition est à prévoir.

Sagittaire: du 23 novembre au 21 décembre. Votre situation financière s'améliore et un capital supplémentaire vous est disponible. N'en faites pas un mauvais usage. Au travail, les situations insolites que vous aurez à affronter ne sont pas faites pour vous effrayer et vous sortirez vainqueur de toutes les épreuves. Au plan sentimental, un être cher tente de prendre contact avec vous.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier. Un parent ou un ami sollicitera votre générosité afin de le sortir d'une mauvaise passe. Exigez des garanties. En affaires, certaines lectures serviront bien vos intérêts et augmenteront votre capital. Au travail, vous surmonterez les heurts éventuels et vous mènerez à bien des projets que vous avez souvent remis. Sur le plan de la santé, méfiez-vous des matières grasses si vous n'effectuez pas un travail physique.

Verseau: du 21 janvier au 19 février. Deux personnes du sexe opposé rivaliseront d'astuce pour se mériter vos faveurs. Mais ne confondez pas l'amour et l'amitié. Au travail, vous aurez à faire face à une concurrence déloyale. Il vous faudra toute votre énergie pour la surmonter. Les relations familiales seront fertiles en événements imprévus et pas toujours joyeux.

Poissons: du 20 février au 20 mars. En amour, vous arriverez à éveiller l'intérêt d'une personne dont vous recherchez les faveurs. Il en résultera des relations sentimentales encourageantes. Un problème financier devrait se régler à votre satisfaction. Au travail, vous gagnerez une certaine confiance et des perspectives de promotion s'ouvriront.

Music Awards

Plusieurs artistes reçoivent deux trophées

LOS ANGELES (PC, AP) — Billy Ray Cyrus, Mariah Carey, Reba McEntire, Boyz II Men et Pearl Jam ont reçu deux trophées chacun, lundi soir, lors de la 20e édition annuelle de l'American Music Awards.

La Canadienne K. D. Lang a pour sa part été choisie la meilleure nouvelle artiste dans la catégorie musique contemporaine pour adultes.

«Je suis vraiment chanteuse», a déclaré Mme Lang, qui est née à Consort, en Alberta. «J'ai pu me préparer pendant huit ans pour cette soirée», a-t-elle ajouté.

Le groupe Alabama, qui se distingue à chaque année dans la catégorie country, a reçu son 16e trophée, cette fois pour avoir été choisi le groupe favori dans sa catégorie.

Billy Ray Cyrus a pour sa part reçu des trophées pour avoir interprété la chanson country préférée des consommateurs («Achy Breaky Heart») et avoir été choisi le meilleur nouvel artiste country.

Mariah Carey, qui avait été mise en nomination pour six prix, a été choisie la meilleure

chanteuse pop-rock de l'année et son album «Unplugged» a été choisi le meilleur album de musique contemporaine pour adultes.

Reba McEntire l'a emporté dans la catégorie meilleure interprète country et son album «For My Broken Heart» a été choisi le meilleur dans la catégorie country.

Boyz II Man a pour sa part vu son 45-tours «End of the Road» lui valoir le trophée pour le meilleur enregistrement pop-rock et a été élu le «band» le plus populaire dans la catégorie soul-rhythm and blues.

Quant à Pearl Jam, ce groupe a eu le meilleur sur Arrested Development et TLC à titre de meilleur groupe pop-rock et a également été choisi le meilleur nouvel artiste dans la catégorie «heavy metal-hard rock».

«Funky Divas» a mérité la palme du meilleur album soul-rhythm and blues au groupe En Vogue. Metallica a surpassé Def Leppard et Red Hot Chili Peppers pour être choisi le meilleur groupe metal-rock.

Genesis a pour sa part remporté une grosse victoire aux dépens des rockers irlandais U2 et les jeunes rappers Kris Kross pour le titre du meilleur groupe pop-rock.

Michael Jackson a remporté un trophée dans la catégorie rythm and blues avec son 45 tours «Remember the Time», ce qui lui fait 13 trophées Music Awards.

Patti Labelle a été nommée l'artiste féminin de l'année dans la catégorie soul-rhythm and blues.

L'actrice Elizabeth Taylor, contrainte depuis trois mois à rester dans sa résidence de Bel-Air en raison d'un début de pneumonie, a fait une apparition remarquée lors de la cérémonie.

Pour l'occasion, l'actrice a remis à Michael Jackson un prix récompensant l'ensemble de sa carrière et en a profité pour lui dire qu'elle était l'une de ses plus ardentes admiratrices.

La Québécoise Céline Dion était en nomination pour trois prix. Les Canadiens Bryan Adams et K.D. Lang ont eux aussi été mis en nomination. Adams est en lice dans la catégorie pop-rock tandis que Lang a été choisie la meilleure nouvelle artiste dans la catégorie musique contemporaine pour adultes.

Michael Jackson a ouvert le spectacle en interprétant la chanson-titre de son album «Dangerous».

Les mises en nomination de l'American Music Awards sont basées sur les ventes de l'industrie du disque et la mise en ondes des diverses productions, et les gagnants sont déterminés par vote d'un échantillonnage d'acheteurs américains de disques.



HONNEUR - Michael Jackson montre avec fierté le 13e Music Awards qu'il a remporté lundi soir à Los Angeles. (Photo PC)

Juste pour rire

Quatre jeunes font la tournée de 1993

SHERBROOKE (PC) — Quatre jeunes humoristes participent à la tournée Juste pour rire 1993. Carole Dion, André Gauthier, Jean-Michel Anctil et François Morency sont issus de l'École nationale de l'humour, filiale du groupe Rozon.

Pour cette 10e édition de la tournée, beaucoup d'énergie a été mise sur le travail de groupe, racontent en entrevue les jeunes gens qui pourront faire valoir leur talent à la grandeur du Québec.

Une quarantaine de spectacles sont prévus, ayant débuté à Victoriaville avant trois représentations à Sherbrooke ces jour-ci.

«Ce spectacle ne ressemble pas aux précédents, davantage éclatés et basés sur les individus, explique André Gauthier. Nous avons travaillé pour un show de groupe, qui ne ressemblera en rien à une performance d'école ou de débutants. La qualité des textes et du jeu sont là.»

Emile Gaudreault (ancien du Groupe sanguin) voit à la mise en scène, Stéphane Dubé et Marc Brunet sont aux textes. Ces derniers écrivent notamment pour Marie-Lise Pilote et Lise Dion.

Chacun des quatre humoristes a de l'expérience sur scène. André Gauthier a été à l'École nationale de cirque, où il a développé ses talents d'acrobate, jongleur, unicycliste et pour le jeu clownesque.

Gauthier a été de l'équipe

du Cirque du Tonnerre et, avec une petite troupe, s'est produit dans plusieurs pays du monde pendant trois ans. «Je suis allé à l'École nationale de l'humour pour me développer dans les textes et faire rire aussi par la parole.»

Pour Jean-Michel Anctil, son école a été l'improvisation, du théâtre et des tournées des Lundis juste pour rire. Pour eux, l'École nationale de l'humour était le lieu où trouver de l'encadrement et des outils de perfectionnement. Quant à la tournée, ils se disent conscients qu'elle offre un tremplin exceptionnel pour se faire valoir.

Si vous êtes membre du CLUB Multipoints

Codes valides pour aujourd'hui

66869194
16709411
18228729
45814018

Sinon composez sans frais le 1-800-563-8688

GUIDE HORAIRE mardi et mercredi 3 \$

CINÉMA JONQUIÈRE
2445 ST-DOMINIQUE 695-0261

LE PROTECTEUR TRAQUÉ (13 +)
Sam. dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Semaine: 7:30 - 9:30

BODY (18 +)
Sam. dim.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
Semaine: 7:20 - 9:20

CINÉMA IMPÉRIAL
1120 BOUL. TALBOT 549-9022

LE PROTECTEUR TRAQUÉ (13 +)
Sam. dim.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
Semaine: 7:20 - 9:20

ALADDIN (G)
Sam. dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00

BODY (18 +)
Tous les soirs: 7:30 - 9:30

L'AMANT (16 +)
Sam. dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
Semaine: 7:10 - 9:10

LE GARDE DU CORPS (13 +)
Sam. dim.: 12:00 - 2:10 - 4:40 - 7:00 - 9:35
Semaine: 7:00 - 9:35

CINÉMA PLACE DU ROYAUME
1451 BOUL. TALBOT 545-4260

DES HOMMES D'HONNEUR (G)
Sam. dim.: 1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:40
Semaine: 7:00 - 9:40

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (G)
Sam. dim.: 1:30 - 4:00 - 7:05 - 9:25
Semaine: 7:05 - 9:25

PARFUM DE FEMME (13 +)
Sam. dim.: 12:30 - 3:30 - 6:30 - 9:30
Semaine: 6:30 - 9:30

INFO-HORAIRE
ALMA: 668-0141 MISTASSINI: 276-2002

Je commence 93 du bon pied!

le QUOTIDIEN et CFIX 96.9 FM ROCK-DÉTENTE

veulent vous encourager à faire un peu plus pour améliorer le sort du monde.

Du 13 janvier au 22 février '93

Remplissez le coupon ci-joint, expliquant en peu de mot ce que vous avez fait pour améliorer le sort d'autrui et la qualité de vie de ceux qui vous entourent.

À GAGNER 1 souffleuse
modèle #1028 EL

UNE VALEUR DE: **1,100 \$**

Attribution le 26 février 15h00 parmi tout le courrier reçu

Chaque matin **La TOUR**

une lettre sera lue au hasard à l'émission de Carl Bernier. L'auteur (e) de la lettre se verra remettre un repas du midi pour deux au restaurant La Tour

Je commence 93 du bon pied!

Nom:.....

Adresse:.....

Code postal:..... Tél.:.....

Description de votre bonne action:.....

Faites parvenir à: CFIX, Re: 93 du bon pied, 267 Racine Est, Chicoutimi, G7H 5K3

Jeanne Sauvé a démontré qu'une femme peut occuper une vraie place en politique



RENCONTRE - Cette photographie d'archives nous montre Mme Jeanne Sauvé (à droite), alors Gouverneur général du Canada, en compagnie de la Reine Elizabeth en visite officielle à Ottawa. (Photo PC)

En bref

Brian Mulroney

OTTAWA (PC) — «Tout au long d'une des carrières publiques les plus admirables de sa génération, Jeanne Sauvé a incarné avec dignité et grâce un profond amour de son pays et un dévouement constant en faveur de ses compatriotes. Notre histoire retiendra que, comme journaliste, député et ministre, puis Présidente de la Chambre des communes et Gouverneur général du Canada, Mme Sauvé a exercé les fonctions les plus exigeantes de la vie publique avec intelligence et générosité», a déclaré le premier ministre Brian Mulroney.

«Son exemple et son action ont touché et inspiré des millions de Canadiens et Canadiennes. Et tous ceux et celles qui ont été honorés de son amitié ou qui ont eu le privilège de travailler ou de servir avec elle n'oublieront jamais sa bonté naturelle et la clarté de sa pensée.

«Au nom du gouvernement du Canada et de toute la population canadienne, j'offre à son fils Jean-François le témoignage de notre profonde admiration pour l'oeuvre historique de sa mère ainsi que nos sincères condoléances.»

Jean Chrétien

OTTAWA (PC) — «J'ai eu le bonheur de servir au cabinet ministériel aux côtés de Jeanne Sauvé. Plus qu'une collègue, elle était devenue une amie et une amie de ma famille», a déclaré Jean Chrétien.

«Elle a été une de nos plus

éminentes Canadiennes, son décès laisse un grand vide au Canada. Toujours au service de son pays, elle s'est d'abord distinguée à titre de journaliste, puis en politique, à titre de ministre au sein du Cabinet fédéral, de présidente de la Chambre des communes et de gouverneur général du Canada. L'annonce de son décès tristera les Canadiens et les Canadiennes d'un bout à l'autre du pays. Elle aura consacré sa vie au service de son pays et de ses concitoyens.

Réactions de Québec

QUÉBEC (PC) — Le décès de Mme Jeanne Sauvé a semé la consternation hier à Québec. «C'est avec une profonde tristesse que j'apprends ce décès», a déclaré le premier ministre Robert Bourassa.

«Mme Sauvé a servi son pays avec une dignité exemplaire, une grande intelligence et un grand dévouement», a déclaré le premier ministre. La décision n'avait pas encore été prise à savoir qui représentera le gouvernement aux funérailles de l'ex-gouverneur général. Du côté de l'Opposition, Jacques Parizeau a fait savoir qu'il perdait en Mme Sauvé une amie personnelle. M. Parizeau connaissait l'ex-gouverneur général et son conjoint, feu Maurice Sauvé, depuis les années 50, a indiqué le bras droit de M. Parizeau, Hubert Thibault.

M. Parizeau a indiqué qu'il entendait rendre hommage à la défunte à titre privé.

On a indiqué, au gouvernement du Québec, qu'il y aura aujourd'hui une réaction officielle des autorités.

OTTAWA (PC) — Mme Jeanne Sauvé aura été au cours de sa carrière celle qui aura le plus démontré qu'une femme peut occuper toute la place qui lui revient dans la vie politique canadienne.

La grande dame de Rideau Hall, la première femme à occuper le poste de Gouverneur général au Canada, aura apporté à cette fonction hautement protocolaire, la dignité, la classe et la grâce qu'elle a sans cesse dégagées dans toutes ses occupations professionnelles et dans ses fonctions politiques.

Mme Jeanne Sauvé a vu le jour à Prud'homme en Saskatchewan en avril 1922. Elle a épousé feu Maurice Sauvé le 24 septembre 1948 et a eu un enfant, Jean-François.

Mme Sauvé, très active dans les mouvements de jeunesse catholique au Québec à compter de 1947, a d'abord travaillé comme journaliste à Radio-Canada, pour ensuite devenir membre du conseil d'administration de l'Union des artistes de 1961 à 1972.

Elle a été élue pour la première fois à la Chambre des Communes en 1972 et réélue aux élections générales de 1974, 1979 et 1980.

Mme Sauvé a accédé au Cabinet à titre de ministre de la Science et de la Technologie en 1972 et est passée à l'Environnement en 1975, lorsque le ministère a été créé par le gouvernement libéral de Pierre Trudeau.

De 1975 à 1979, elle s'est retrouvée au ministère des Communications.

Le 14 avril 1980, elle est devenue la première femme à occuper au Canada le siège de présidente de la Chambre des Communes.

Le 14 mai 1984, à la demande du premier ministre Pierre Trudeau, Mme Sauvé a créé un autre précédent en devenant la première femme à occuper la fonction de Gouverneur général, où elle a servi jusqu'au 31 décembre 1989.

Son mandat devait se terminer en mai 1989, mais à la demande du premier ministre elle a accepté de demeurer en poste jusqu'à la fin de décembre 1989. Elle a cependant refusé une deuxième invitation de prolonger son séjour à Rideau Hall.

Les relations protocolaires entre le premier ministre Mulroney, qui dès son élection en novembre 1984 adoptait un style présidentiel exprimant ainsi sa volonté de s'occuper de ses invités étrangers, et le Gouverneur général, Mme Sauvé, ne se sont pas toujours déroulées sans difficultés protocolaires.

En 1985, on a accusé le premier ministre de ne pas l'avoir invité à participer à titre de chef d'Etat au Sommet Reagan-Mulroney à Québec. Dans la tradition parlementaire britannique et dans l'histoire du Canada moderne, c'est au Gouverneur général qu'in-

combe la responsabilité d'accueillir les chefs d'Etat.

En janvier 1988, Mme Sauvé s'est retrouvée sans mandat de son gouvernement en visite d'Etat à Paris en plein milieu de la crise des pêcheries entre la France et le Canada.

Reçue par le président François Mitterrand, qui n'a pas manqué de lui souligner sans ménagement les problèmes en suspens avec le Canada, l'invitant même à exercer des pressions auprès du gouvernement conservateur de Brian Mulroney, le Gouverneur général a été incapable de répliquer parce que dans cette fonction hautement protocolaire il est interdit au représentant de la Couronne britannique au Canada de discuter au nom du gouvernement des problèmes politiques.

Une fois que le président Mitterrand lui eût demandé de transmettre son message au gouvernement canadien, Mme Sauvé a finalement suggéré aux porte-parole de la France de retourner à la table de négociation.

Mme Sauvé a toujours été une femme de principe et sa fonction de Gouverneur général ne l'a jamais empêchée de les affirmer.

Principes

C'est ainsi qu'en avril 1989, elle a refusé, lors d'une visite officielle à l'Université Mont St. Vincent d'Halifax, où elle devait participer à une cérémonie d'inauguration protocolaire, de traverser les piquets de grève érigés par les professeurs de l'institution.

De 1980 à 1984, à titre de présidente de la Chambre des Communes, c'est elle qui avait

dirigé les débats orageux sur le projet de rapatriement de la Constitution canadienne et l'introduction du bill omnibus sur l'énergie au cours duquel les travaux parlementaires ont été interrompus pendant 16 jours sur une question de procédure soulevée par l'opposition conservatrice. Les cloches appelant les députés à la Chambre pour un vote sur appel nominal avaient retenti en vain dans les couloirs du Parlement jour et nuit pendant toute cette période.

Cet incident avait sérieusement ébranlé Mme Sauvé.

Mme Sauvé avait été forcé par ailleurs de retarder de quatre mois son entrée en fonction à Rideau Hall après avoir contracté un virus affectant les voies respiratoires et les poumons lors d'un voyage en Union soviétique.

C'est lors de la visite du pape Jean-Paul II, en novembre 1984, quelques jours à peine après l'élection du gouvernement conservateur de Brian Mulroney, que Mme Sauvé a pleinement joué son rôle de chef d'Etat.

En 1986, cependant, elle a choqué les résidents de la région de la Capitale, lorsqu'elle a décidé d'interdire au public l'accès aux 120 acres de jardins entourant Rideau Hall, la résidence du Gouverneur général à Ottawa. Depuis toujours le parc était accessible à tous les citoyens.

Mme Sauvé n'a jamais caché son attachement à sa langue maternelle et dans ses fonctions de chef d'Etat, elle a souvent encouragé la majorité anglophone du pays à profiter de la richesse de la culture francophone.



VISITE - En 1986, Mme Jeanne Sauvé effectuait une visite au Saguenay-Lac-Saint-Jean en compagnie de son secrétaire, l'ancien ministre des Affaires culturelles et député de Chicoutimi, Jean-Noël Tremblay. De gauche à droite, Mme Sauvé, l'épouse du député fédéral André Harvey, l'évêque du diocèse, Mgr Jean-Guy Couture et Jean-Noël Tremblay.

(Phototèque Le Quotidien)

Denrées

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis mardi par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Produits concentrés (sac de 20 kg) lait écrémé en poudre, pulvérisé, 3.20% le kg pour détail - le kg poudre de babeurre, pulvérisé, 2.64\$ le kg pour détail - le kg poudre de lactosérum, pulvérisé, 0.59\$; pour détail 0.47\$ le kg.

Fromage cheddar au kg, première catégorie, blanc, 5.53\$; première cat., coloré, 5.52\$.

Beurre - Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kg, 5.31\$; prix du gros au détail, 5.75\$.

Oeufs: prix de gros au détail à Montréal, en carton de 12, A-extra-gros, 1.51\$; A-gros, 1.49\$; A-petits, 0.99\$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec: A-extra-gros, 1.17\$; A-moyens, 1.11\$; A-petits, 0.67\$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A-extra-gros, 1.14\$; A-gros, 1.14\$; A-moyens, 1.04\$; A-petits, 0.60\$.

Prix du poulet pour le Québec et l'Ontario pour la semaine du 25 janvier, 1993, 1.15\$.

Pommes de terre (prix du gros) au détail, marché de Montréal: Québec, brosse, 3.40\$; 4.50\$ le sac de 50 lb; 1.50\$ le sac de 20 lb; 0.72\$ le sac de 10 lb; extra-gros, 4.25-4.80\$ le sac de 50 lb; 1.75\$-1.90\$ le sac de 20 lb; 0.95\$ le sac de 10 lb; extra-gros, 4.25-4.80\$ le sac de 50 lb; 1.75\$-1.90\$ le sac de 20 lb; 0.95\$ le sac de 10 lb; brosse, 3.65\$-3.85\$ le sac de 50 lb; 1.65\$-1.80\$ le sac de 20 lb; 0.78\$-1.20\$ le sac de 10 lb; extra-gros, 4.60\$ le sac de 50 lb; 1.60\$-1.75\$ le sac de 20 lb; 0.70\$-0.85\$ le sac de 10 lb; Québec, lavées, 6.15\$ le sac de 50 lb; 6.20\$-6.70\$ le sac de 20 lb; prince-Edouard, brosse, 3.65\$-3.85\$ le sac de 50 lb; 1.65\$-1.80\$ le sac de 20 lb; 0.78\$-1.20\$ le sac de 10 lb; extra-gros, 4.60\$ le sac de 50 lb; 1.60\$-1.75\$ le sac de 20 lb; 0.70\$-0.85\$ le sac de 10 lb; Québec, lavées, 5.70-6.25\$ le sac de 50 lb; 5.70-6.25\$ le sac de 20 lb; Yellow Flesh, 8.75-9.25\$ le sac de 50 lb.

Mercuriale MONTREAL (PC) - Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus, mardi, dans la région montréalaise.

Fruits Pommes Cortland, Qué.: 8.00\$ le boisseau Pommes Cortland, Qué.: 10.00-13.40\$ le ctn de 8x5 lb

Pommes McIntosh, Qué.: 7.00\$ le boisseau Pommes McIntosh, Qué.: 8.75-11.25\$ le cello 12x3 lb

Pommes McIntosh, Qué.: 9.50-11.75\$ le cello 8x5 lb Pommes McIntosh, Qué.: 12.75-13.25\$ pour 120

Pommes Spartan, Qué.: 10.00-12.25\$ le cello 12x3 lb Tomates rouges hybride Qué.: 23.75-28.00\$ ctn 10 kg

Légumes Betterave Qué.: 4.50-5.15\$ s. 25 lb Betterave Qué.: 5.25-6.15\$ s. 12x2 lb

Carottes Qué.: 10.50-12.80\$ s. 24x2 et 10x5 lb Carottes Qué. ex. gr.: 8.65-10.40\$ s. 50 lb

La Bourse

Montréal

A et B

Table of stock prices for Montreal A and B categories, including various companies and their current prices.

C

Table of stock prices for Montreal C category, including various companies and their current prices.

D et G

Table of stock prices for Montreal D and G categories, including various companies and their current prices.

H et L

Table of stock prices for Montreal H and L categories, including various companies and their current prices.

M et O

Table of stock prices for Montreal M and O categories, including various companies and their current prices.

P et S

Table of stock prices for Montreal P and S categories, including various companies and their current prices.

T et Z

Table of stock prices for Montreal T and Z categories, including various companies and their current prices.

Ha et Lo

Table of stock prices for Montreal Ha and Lo categories, including various companies and their current prices.

Ha et Lo

Table of stock prices for Montreal Ha and Lo categories, including various companies and their current prices.

Total des ventes: 10,300

Table showing total sales and various market indicators for Montreal, including PEAC and SPEG categories.

UNITES EN FIDUCIE

Table of unit sales and market indicators for Montreal, including various company names and their sales figures.

INDICES LEVELS

Table of market indices and levels for Montreal, including index values and percentage changes.

Division internationale

Table of international market data for Montreal, including various international indices and their values.

Stock Sales High/Low, m. Ch/g

Table of stock sales high and low prices for Montreal, including company names and their respective price ranges.

Total des ventes: 967,315

Table showing total sales and various market indicators for Toronto, including PEAC and SPEG categories.

UNITES EN FIDUCIE

Table of unit sales and market indicators for Toronto, including various company names and their sales figures.

INDICES LEVELS

Table of market indices and levels for Toronto, including index values and percentage changes.

Division internationale

Table of international market data for Toronto, including various international indices and their values.

Stock Sales High/Low, m. Ch/g

Table of stock sales high and low prices for Toronto, including company names and their respective price ranges.

Total des ventes: 10,300

Table showing total sales and various market indicators for Montreal, including PEAC and SPEG categories.

UNITES EN FIDUCIE

Table of unit sales and market indicators for Montreal, including various company names and their sales figures.

INDICES LEVELS

Table of market indices and levels for Montreal, including index values and percentage changes.

Division internationale

Table of international market data for Montreal, including various international indices and their values.

Stock Sales High/Low, m. Ch/g

Table of stock sales high and low prices for Montreal, including company names and their respective price ranges.

Total des ventes: 967,315

Table showing total sales and various market indicators for Toronto, including PEAC and SPEG categories.

UNITES EN FIDUCIE

Table of unit sales and market indicators for Toronto, including various company names and their sales figures.

INDICES LEVELS

Table of market indices and levels for Toronto, including index values and percentage changes.

Division internationale

Table of international market data for Toronto, including various international indices and their values.

Stock Sales High/Low, m. Ch/g

Table of stock sales high and low prices for Toronto, including company names and their respective price ranges.



PRESIDENT - Michel Gaucher, le président de Socanav, affirme que son entreprise sera en mesure de rencontrer ses obligations dans le dossier de Steinberg. (Photo PC)

Débâcle de Steinberg Socanav mise sur le secteur maritime

MONTREAL (PC) — Secouée par la débâcle de Steinberg, Socanav mise sur son secteur du transport maritime et sur la bonne performance de sa filiale Smitty's aux Etats-Unis pour redresser sa situation financière.

Le président de l'entreprise, Michel Gaucher, a annoncé hier lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Montréal, qu'une entente de principe venait d'être conclue avec Imperial Oil pour le transport de pétrole.

«Ce contrat de cinq ans nous permettra de mettre un frein à la baisse de revenus de notre division maritime», a indiqué M. Gaucher, lors d'une rencontre de presse qui a suivi l'assemblée des actionnaires.

Les revenus de Socanav à ce chapitre sont passés de 59,6 millions\$ en 1990-91 à 48,6 millions\$ l'année suivante, soit une baisse de 18,4 pour cent.

Le contrat obtenu d'Imperial Oil a été arraché au principal concurrent de Socanav, la société Enerchem.

L'entente prévoit que Socanav se chargera du transport du pétrole excédant la capacité de la flotte d'Imperial Oil dans l'Est du pays. Socanav compte une flotte de 13 navires.

Smitty's

Dans le secteur du commerce de détail, Michel Gaucher mise beaucoup sur le succès futur de la chaîne Smitty's aux Etats-Unis, l'un des deux seuls actifs ayant survécu à l'effondrement de Steinberg. L'autre étant le groupe de marchés à escomptes Valdi.

La chaîne d'alimentation Smitty's, qui compte 23 magasins, a réalisé au cours du premier trimestre de l'année 92-93, terminé le 20 décembre, des profits de 9 millions\$, comparativement à 5,3 millions pour la même période un an auparavant, soit un accroissement de 70 pour cent.

M. Gaucher prévoit que les

ventes du groupe passeront cette année à 652 millions\$, comparativement à 599 millions\$ l'an dernier, soit une hausse de 8,8 pour cent.

Compte tenu de la bonne performance de la chaîne, Michel Gaucher souhaite ajouter deux autres magasins au groupe cette année, et quatre autres l'an prochain.

Smitty's est surtout présente dans les Etats de l'Arizona et du Nouveau-Mexique.

Pertes

Michel Gaucher a perdu passablement dans la mésaventure Steinberg depuis deux ans, mais il croit que son entreprise renouera avec la rentabilité cette année.

Au terme de l'exercice financier 1991-92, terminé le 31 juillet, Socanav a enregistré des pertes nettes de 28 millions\$. La déroute de Steinberg a coûté à elle seule 24,9 millions\$.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 1992-93, terminé le 31 octobre, la situation de Socanav s'est améliorée avec un bénéfice net de 1,3 million\$, comparativement à une perte de 3,3 millions\$ l'an dernier.

Ces résultats financiers ne tiennent toutefois pas compte des activités de la filiale Steinberg, qui n'inclut maintenant que Smitty's et Valdi.

Pour des raisons de normes comptables, la filiale Steinberg ne peut plus figurer pour le moment dans les états financiers consolidés de Socanav.

Cela tient au fait que ce qui reste des actifs de Steinberg demeure sous le couvert de la Loi C-36 sur les arrangements avec les créanciers.

Socanav devra acquitter deux dettes bancaires avant d'être dégagée des effets de cette loi.

L'entreprise de Michel Gaucher devra verser un premier 30 millions\$ d'ici le 30 juin, et un autre 50 millions\$ d'ici le 31 mars 1994. Le président de Socanav se dit en mesure de rencontrer ces obligations.

Libre-échange

Bob Rae va tout faire pour bloquer le traité

TORONTO (PC) — Convaincu que son ennemi politique Brian Mulroney tentera de forcer l'adoption de l'accord de libre-échange nord-américain avant la prochaine campagne électorale, le premier ministre néo-démocrate de l'Ontario Bob Rae amorce dès maintenant une importante campagne pour bloquer le traité.

A son arrivée aujourd'hui à Davos, en Europe, où il participe à un sommet économique, Bob Rae prendra la parole pour dire que la province la plus importante — et la plus peuplée — du Canada n'a pas l'intention d'avaloir cet accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui risque, selon lui, de nuire au commerce mondial sous l'égide du GATT.

«Le libre-échange avec les Etats-Unis n'a pas fonctionné dans l'intérêt du Canada. C'est pourquoi une bonne majorité de Canadiens sont sceptiques, a déclaré hier M. Rae avant de s'envoler pour Davos.

«Je veux plaider pour la création d'accords commerciaux multilatéraux, sur une base internationale plutôt que sur une base de blocs régionaux», a-t-il ajouté.

A son retour de Davos, la semaine prochaine, M. Rae s'impliquera à fond de train — durant tout le mois de février — dans une campagne ontarienne contre le traité.

De nombreuses interventions auprès d'un public varié sont prévues. Les détails de la campagne n'ont pas encore été dévoilés.

Mais une équipe d'experts a été formée la semaine dernière, à la tête de laquelle se trouve Jeff Rose, sous-ministre aux Affaires intergouvernementales ontariennes et ex-président du Syndicat canadien de la fonction publique.

La semaine dernière, M. Rose a reçu l'instruction de sensibiliser tous les ministres du cabinet de M. Rae sur l'accord nord américain.

Contacts

L'équipe de M. Rose a également la tâche de monter un réseau de contacts pan-canadien avec les groupes opposés au libre-échange avec le Mexique.

La plupart de ces groupes sont des organismes non-gouvernementaux et des syndicats.

Avant la campagne électorale, les interventions de M. Rae se limiteront au territoire ontarien. Mais si le traité devient un enjeu électoral, M. Rae sera appelé à jouer un rôle national, et il se dit prêt à sillonner le pays.

En 1988, le gouvernement de l'Ontario, dirigé par le libéral David Peterson, s'opposait à l'entente de libre-échange avec les Etats-Unis.

Mais M. Peterson n'a pas été aussi «actif» qu'entend l'être

convaincre les gens que le traité a été mauvais pour l'Ontario, ajoute-t-on.

M. Rae agit dès maintenant car il pense que le premier ministre canadien Brian Mulroney veut faire adopter l'ALENA avant la campagne électorale, prévue pour cet automne.

Trois ans plus tard, avec 400 000 emplois perdus, dont 80 pour cent en Ontario, on n'a plus besoin de faire peur pour

convaincre les gens que le traité a été mauvais pour l'Ontario, ajoute-t-on.

M. Rae agit dès maintenant car il pense que le premier ministre canadien Brian Mulroney veut faire adopter l'ALENA avant la campagne électorale, prévue pour cet automne.

Le budget fédéral présenté en retard

OTTAWA (PC) — Pour la première fois en quatre ans, le budget fédéral, traditionnellement présenté en février, ne sera pas dévoilé avant la fin de mars ou le début d'avril, a-t-on appris mardi de sources gouvernementales.

Le ministre des Finances Don Mazankowski n'a même pas établi le calendrier des rencontres pré-budgétaires habituelles qui lui permettent de consulter les principaux représentants des milieux d'affaires, du mouvement syndical et des groupes sociaux.

Selon ces sources, le ministre des Finances n'a pas fini d'analyser l'impact de la déclaration économique prononcée le 2 décembre par le ministre Mazankowski, et les travaux de préparation du budget n'ont pas encore démarré.

«Nous devons nous réorganiser, et la «machine» du budget ne roule pas à son rythme normal», a déclaré un fonctionnaire.

L'habitude du gouvernement conservateur de pré-

ter son budget à date fixe est tellement bien établie qu'en 1991, il a proposé qu'un «cycle budgétaire relativement fixe» soit enchâssé dans la Constitution.

Mais des incertitudes d'ordre politique et économique ont eu raison, cette année, de la tradition des budgets de février instituée par l'ex-ministre des Finances Michael Wilson.

Les stratèges du gouvernement veulent notamment attendre après le Discours du trône, que le premier ministre Brian Mulroney a promis pour ce printemps. Le Discours du trône, qui définit les grandes politiques du gouvernement, est maintenant prévu pour la mi-mars.

L'incertitude qui entoure l'avenir politique du premier ministre Mulroney lui-même, ainsi que la date du prochain scrutin, ont également contribué à repousser la date de la présentation du budget. Si une élection devait avoir lieu au printemps, par exemple, il n'y aurait même pas de budget, a souligné un fonctionnaire.



Déjeuner-rencontre

La chambre de commerce de Chicoutimi
en collaboration avec
le Comité régional des comptables agréés



vous invite à participer à un déjeuner-rencontre

Mardi, le 2 février 1993 à 7h30
Motel au Parasol

Conférencier: M. Fabien Tremblay, syndic

Thème: «comment se protéger des faillites des autres?»

Coût: 10 \$ tx incluses - Payable sur place



un partenaire de l'événement



La clé qui nous donne le ton

Chambre de commerce de Chicoutimi
C.P. 1162 - Chicoutimi - G7H 5G4
Tél. 543-5941

Prétendant demeurer neutre

Bourassa s'en prend à Lucien Bouchard



PROPOS - Robert Bourassa, hier, a qualifié de téméraire l'attitude du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, à propos de l'indépendance et de l'association avec le Canada.

Propos de Parizeau

«Grande maladresse»

- Gretta Chambers

QUEBEC (PC) — La commentatrice et chancelière de l'Université McGill, Mme Gretta Chambers, ne s'est pas sentie humiliée, indignée ou choquée par les propos de Jacques Parizeau qui a dit, en fin de semaine dernière, que les Québécois de souche pourraient bien réaliser la souveraineté du Québec sans l'appui des anglophones et des allophones.

«Disons que c'est plutôt une grande maladresse de la part de M. Parizeau qui a même mis plusieurs de ses collègues mal à l'aise. J'ai simplement trouvé que ce n'était pas tout trouvé pour se faire des amis ni dans son parti ni parmi les priorités du milieu anglophone», a-t-elle confié hier après avoir été faite Officier de l'Ordre national du Québec par le premier ministre Bourassa.

Mme Chambers donne même raison à M. Parizeau sur le fond en admettant «qu'il n'est pas naturel pour un anglophone ou un allophone de se ranger du côté de la souveraineté» mais, d'après elle, le chef péquiste n'y a peut-être pas mis les formes qu'il aurait fallu.

Selon elle, une autre remarque du chef de l'Opposition, l'élection d'un gouvernement à l'italienne à Ottawa (un gouvernement instable), risque de faire plus mal à moyen terme à M. Parizeau et son parti.

Depuis que le président du Parti québécois a fait ces déclarations, d'abord à une assemblée partisane à Clermont (Charlevoix), le 17 janvier, et en fin de semaine dernière au Conseil national de son parti, des commentaires défavorables et marqués par l'indignation ont fusé de toutes parts des communautés culturelles, des commentateurs et éditorialistes politiques.

Quant à M. Parizeau, il ne semblait pas intéressé, hier, à répliquer à toutes ces réactions. Présent lui aussi à la cérémonie de remise des décorations, il a simplement

gatoirement avoir lieu en 1993. «Je n'ai jamais voulu me mêler des élections fédérales», a d'abord déclaré le chef du gouvernement québécois.

Mais il a rappelé l'échec relatif que le Bloc populaire, l'ancêtre du Bloc québécois de Lucien Bouchard, avait connu au milieu des années 40. «Ils avaient un pourcentage élevé d'appuis, presque 20 pour cent, au début de la campagne électorale mais ils ont obtenu un nombre réduit de députés», a déclaré hier M. Bourassa.

Après qu'il ait décoré les membres de l'Ordre national du Québec, le premier ministre était interrogé par les journalistes sur l'attitude qu'il prendra lors de la prochaine élection fédérale qui doit obli-



CHOQUEE - Les propos de Jacques Parizeau à propos de la souveraineté sans l'appui des anglophones et des allophones n'a pas choqué Gretta Chambers de l'Université McGill.

confié: «Je ferai le point en temps et lieu. Pour le moment, laissons pleuvoir les injures», a-t-il confié à la Presse Canadienne.

Mme Chambers trouve cependant que le chef souverainiste a raison sur le fond parce que, explique-t-elle, l'idée de la souveraineté du Québec ne va pas de soi chez un anglophone ou un allophone. Mais là où M. Parizeau se trompe c'est quand il se sert des résultats du référendum d'octobre dernier (67 pour cent des francophones ont voté dans le sens de la prise de position du PQ contre le projet de renouvellement de la constitution canadienne) pour établir qu'une bonne majorité de francophones voteraient en faveur de la souveraineté, ajoute Mme Chambers.

«Il n'est pas du tout prouvé que tous ceux et celles qui ont voté Non au référendum se prononceraient en faveur de la souveraineté. C'est un petit triomphalisme un peu, disons, avant son temps», a dit encore celle qui a présidé un groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone du Québec il y a quelques années.

gatoirement avoir lieu en 1993. «Je n'ai jamais voulu me mêler des élections fédérales», a d'abord déclaré le chef du gouvernement québécois.

Mais il a rappelé l'échec relatif que le Bloc populaire, l'ancêtre du Bloc québécois de Lucien Bouchard, avait connu au milieu des années 40. «Ils avaient un pourcentage élevé d'appuis, presque 20 pour cent, au début de la campagne électorale mais ils ont obtenu un nombre réduit de députés», a déclaré hier M. Bourassa.

Même si M. Bourassa a raconté avoir participé lui-même à cette campagne électorale des années 40 («j'avais une dizaine d'années», a-t-il raconté), sa mémoire lui a joué deux tours: il a parlé de «l'élection fédérale de 1944» alors que cette élection s'est déroulée en 1945 et il a parlé du «chef du Bloc populaire Alphonse Raymond» alors qu'il s'agissait de Maxime Raymond.

Téméraire

M. Bourassa a qualifié de «téméraire» l'attitude du chef du Bloc québécois Lucien Bouchard.

M. Bouchard propose une association entre le Québec souverain et le reste du Canada après l'indépendance. Si un tel accord ne fonctionne pas, «on va aller de l'avant quand même», a suggéré M. Bouchard, ce qui a fait bondir le premier ministre.

«J'ai trouvé téméraire de dire cela sans examiner les conséquences», a-t-il dit.

De plus, M. Bourassa a mis les Québécois en garde contre les dangers que représenterait à Ottawa un gouvernement minoritaire.

«Les gouvernements minoritaires peuvent avoir de bons côtés mais pas pour les finances publiques», a-t-il dit.

Il a cité trois exemples: le Canada entre 1972 et 1974, la Belgique et l'Italie. «La dette publique a atteint un niveau élevé et les déficits ont grimpé» dans ces circonstances, a-t-il fait valoir.

Il a refusé cependant de faire des suggestions publiques à son ami Brian Mulroney, comme le lui suggérait un journaliste.

Lise Bacon

Par ailleurs, M. Bourassa a nié hier que des dissensions existent au sein du conseil des ministres au sujet de son éventuelle succession.

Une dépêche parue dans un quotidien montréalais lui faisait dire qu'il avait critiqué la vice-première ministre, Lise Bacon, pour avoir donné prise aux rumeurs qu'elle aspirait à la succession de M. Bourassa.

«Il y a une solidarité exemplaire, totale et absolue du conseil des ministres», a dit le premier ministre.

Mais il a éludé la question de savoir s'il avait eu une con-

versation privée avec la vice-première ministre à ce sujet. «Je ne peux révéler les conversations privées. C'est contraire à la tradition politique», a-t-il dit.

Quant à Mme Bacon, elle était indignée et courroucée de l'attitude de la presse qui l'a

présentée comme une aspirante à la succession.

«Vous n'avez pas compris mon message. Je n'ai pas de leçon de loyauté à recevoir des médias par rapport au premier ministre. Vous abaissez le débat», a-t-elle lancé aux journalistes sur un ton hargneux.

Main d'oeuvre

Bourassa n'avait aucune certitude

OTTAWA - Robert Bourassa n'avait aucune assurance de Brian Mulroney pour affirmer que le transfert des programmes de formation de la main d'oeuvre se ferait dans quelques semaines. Au contraire, dans la capitale fédérale, on a nié toute entente, même privée, entre les

tre part la gérance des programmes du Fonds d'assurance-chômage liés à l'emploi - 472 millions \$.

Selon le ministre québécois de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, le chassé croisé de formulaires et de documents entre les guichets fédéral et provincial coûterait 250 millions \$. Seulement 27 millions \$ prétendent les fonctionnaires d'Emploi et Immigration - Canada, dont 4000 risquent un transfert à Québec.



Michel Vastel

Agence Edimédia

Une entente

deux premiers ministres.

La conférence fédérale-provinciale sur la main d'oeuvre avait tourné au dialogue de sourds entre Bernard Valcourt et André Bourbeau, le 19 janvier à Toronto, mais le 25, Robert Bourassa annonçait un déblocage imminent.

C'est sûr que les deux premiers ministres se sont parlé mais on entendait en haut lieu à Québec. Il n'y a eu aucun contact au sujet de la formation de la main d'oeuvre entre Bourassa et Mulroney depuis le référendum, n'ait-on catégoriquement à Ottawa en fin de soirée.

Bourassa se fiait au gros bon sens précisait son porte-parole officiel. Ou bien le premier ministre du Québec tente de forcer la main de son homologue fédéral dans un dossier hautement électoral.

«A quelques semaines d'une élection, cela ne peut pas vous nuire», disait-il d'ailleurs au lieutenant politique des conservateurs au Québec. M. Bourassa cherche peut-être à prendre le PQ de vitesse.

Version Bouchard

Au cours d'une conversation téléphonique, le ministre Benoît Bouchard a en effet expliqué que Bourassa veut occuper tout le terrain nationaliste et ne laisser aucune place à Parizeau.

Le gouvernement du Québec, fort de l'appui des organisations patronales et syndicales, réclame d'une part la maîtrise d'oeuvre des programmes de formation, de placement et d'adaptation de la main d'oeuvre - environ un milliard de dollars. Et d'au-

La question avait fait l'objet d'une entente entre premiers ministres à Charlottetown le 28 août dernier. Lundi dernier, assis à la même table que le premier ministre du Québec, Benoît Bouchard lui a officiellement réitéré la position de principe du gouvernement fédéral. Pas question de ramener par des voies détournées un élément de l'Accord de Charlottetown. En fait, ce sont les députés conservateurs québécois qui ne veulent pas abandonner des programmes leur permettant de distribuer des chèques aux petites entreprises et aux organismes bénévoles de leur circonscription.

Privément, M. Bourassa a assuré M. Bouchard qu'il n'envisageait qu'une entente administrative, et que cela ne devrait donc pas inciter les premiers ministres de l'Ouest par exemple à rouvrir le dossier du Sénat, ni les chefs autochtones à relancer la question de l'autonomie gouvernementale.

Unanimité

D'ailleurs à Toronto, la semaine dernière, le Québec a obtenu l'appui unanime de toutes les provinces à sa proposition.

Au bureau d'André Bourbeau, on a pris au mot le premier ministre et on attend l'appel du ministre fédéral. Au bureau de Bernard Valcourt, on se contente de discussions entre chefs de cabinet. Tout au plus, envisage-t-on une réunion de fonctionnaires, en temps et lieu. Le pétard électoral de M. Bourassa semble mouillé.

Décès

IN MEMORIAM



SIMARD (Mme Marie-France) — Est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi le 25 janvier 1993 à l'âge de 74 ans, dame Marie-France Simard, épouse de feu M. Thomas-Eugène Simard, demeurant au 1171 Alexis-Simard à Ville de La Baie, autrefois de Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mercredi le 27 janvier 1993 à 14h00 en la résidence funéraire Gravel & Fils, 825 Avenue Bégin, coin des Champs Élysées à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 janvier 1993 à 15h00 en l'église St-Joachim de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière St-Edouard de Ville de La Baie. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Claire Dessureault), Micheline (Réginald Fortin), Françoise, Soeur Pauline (St-Marie de la Présentation), Jacques (Dominique Gaudreault), Alain, Madeleine (François Gendron), Raymond; sa mère dame Marie Lavoie (feu Léonidas Simard); ses petits-enfants: Pascal, Anne, Jean, Myriam, Adam, Frédéric, Guillaume, Raphaël, Anaïs, Alexandre. Elle était la soeur de feu Gertrude Simard, Roland Simard (Monique Bouchard), feu Philippe Simard (Marcelle Tremblay), feu Raymond Simard (Gertrude Deschênes), Jean-René Simard, Marcel Simard (Denise Jacob), Rosaire Simard (Aline Lepage), Lucienne Simard. Elle était la belle-sœur de: feu Laurette Simard (feu Joseph Bouchard), feu Lucien Simard, feu Rodolphe Simard (Denise Desbiens), Paul Simard (Yvette Savard), Armand Simard (Fernande Bouchard), Thérèse Simard (Gaston Claveau), Gérard Simard (Armandine Gaudreault), Yvette Simard (Jacques Lavoie), André Simard (Lucette Groleau), Monique Simard (Guy Beaudet), Louise Simard (feu Claude Champagne), Yvan Simard (Diane Tremblay) ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent, une dame bénévole de la Fondation du Québec des Maladies du Cœur sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.

(Autres décès à la page 24)

Campagne électorale Publicité limitée

OTTAWA (PC) — Il sera interdit à tout groupe autre qu'un parti politique dûment enregistré de faire de la publicité partisane pendant une campagne électorale, selon un projet de loi qui doit être déposé la semaine prochaine. C'est ce qu'a révélé mardi un ministre fédéral, qui a exigé l'anonymat. Cette disposition, qui reprend la recommandation émise le mois dernier par un comité tri-

partite des Communes chargé d'étudier cette question, n'est que l'une des modifications projetées aux lois électorales du Canada.

Le gouvernement souhaite l'adoption rapide du projet de loi, afin que les changements puissent être effectués à temps pour les prochaines élections fédérales, qui auront probablement lieu d'ici la fin de l'année.

Le projet de loi permettrait également aux Canadiens se trouvant temporairement hors du pays de voter aux élections fédérales, donnerait le droit de vote à tous les détenus d'institutions pénitentiaires fédérales à l'exception des meurtriers et autres prisonniers à vie.

La restriction des dépenses électorales des organisations non partisans est l'une des questions les plus épineuses et jusqu'à présent, les trois partis n'étaient pas parvenus à s'entendre sur la question. Le problème s'est posé avec acuité aux élections de 1988, quand les gens d'affaires favorables au libre-échange ont dépensé, tout au long de la campagne, presque autant d'argent que les conservateurs, qui ont été les premiers à en bénéficier.

LE QUOTIDIEN, mercredi 27 janvier 1993 - 23

TOYOTA TERCEL 4x4, Familiale, 1985, 95.000 kilomètres, très propre \$3.295. Tél. 693-8830. BUICK CENTURY LIMITED FAMILIAL 3.8, parfaite condition. Tél. 693-8830. CHEVROLET CAVALIER 1988, automatique, 2 portes, 93.000 kilomètres, parfaite condition. Tél. 693-8830. MERCURY LYNX 1985, 5 vitesses, 4 portes, 4 pneus d'hiver neufs, freins et silencieux neufs, prêt pour l'hiver. Tél. 693-8830. DODGE CHARGER 1985, automatique, 2.2. Tél. 693-8830. FINANCEMENT DISPONIBLE SUR PLACE. AUTOMOBILES J.M. ENR., 2660, boulevard Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord.

31 Avions à vendre

COURS de pilotage. Pilote privé. Avion. Aéroclub de Bagotville. Informations 543-2103.

33 Camions à vendre

AUTOMOBILES JM ENR. GMC S15 Club Cab 4x4 1984, High Sierra, 2.8, 4 vitesses, 118.000 kilomètres, parfaite condition. \$4.995. Tél. 693-8830. CHEVROLET Cheyenne 1989, 110.000 kilomètres, 305 automatique, \$8.995. Tél. 693-8830. CHEVROLET 1977, 305 automatique. Tél. 693-8830. FINANCEMENT disponible sur place. FORD F-150, 1988, moteur, peinture, silencieux, freins neufs, prix à discuter, tél. 544-1116. FORD F-150 King Cab 985 mécanique, 1762, 674-2860. FORD RANGER 1990, excellente condition, \$7.000. Tél. 678-9107. FORD RANGER XLT 1990, noir, automatique, 55.000 kilomètres, \$12.500 négociable, tél. 548-5837, 547-2302. Pick-up ISUZU 4x4 King Cab 1988, 71.000 kilomètres, tout équipé, air climatisé, boîte fibre de verre, tél. 548-1288.

36 Motoneiges à vendre

ARCTIC CAT JAG AFS Long Track 1992, 1.200 milles, encore garantie, tél. 549-6991, après 18h00. ELTIGUE 6000 ARCTIC CAT 1987, 530cc., liquide, chenille neuve, poignées chauffantes, état de neuf, tél. 543-9601. FORMULA MX 1988, 4.600 kilomètres, état neuf, toile, dossier, prix à discuter. Tél. 275-5823 (après 18h00). FORMULA Mach 1, 1989, Prowler 1990, Exciter II, 1991, Aussi Panthera 1989, sans moteur. Tél. 542-9348. FORMULA PLUS 1991, 3.300 kilomètres, et modifiée comme une 1992, comme neuve, \$4.600. Tél. 695-4080. FORMULA PLUS court, électrique, 1991, 2.800 kilomètres, accepterait échange. Tél. 693-8092. HABIT DE MOTONEIGE Vécom Yamaha (cur nylon), médium homme, très bon état. \$350,00 négociable. Tél. 543-5038. INDY Classic 500 1989, Condition A1. Tél. 349-3742. MACH-1 1990, 5.500 kilomètres, état de neuf, équipement complet. \$3.600 négociable. Tél. 549-7700. PIÈCES de motoneige usagées, moteur reconditionné, liquide. Tél. 668-7440. SAFARI 377 1985, impeccable. Tél. 674-2374, 549-4803. SCANDIC 1987 377-R, parfaite condition, 5.900 kilomètres. Prix à discuter. Tél. 662-3842, si absent laissez message. YAMAHA ENTICER 340, 1983, excellente condition, mécanique A-1, \$1.200. Tél. 349-2808, 349-3457, Mano.

37 Pièces et accessoires

ACHAT AUTOS ET CAMIONS USAGÉS. PAYONS COMPTANT. ASSUMONS LE REMORQUAGE. VENDONS PIÈCES ET PNEUS USAGÉS. NOTRE DEVISE: PAYONS ET VENDONS LE MEILLEUR PRIX. G. BOUCHARD AUTOS ENR., 545-9537, 673-3917. ACHAT AUTOS ET CAMIONS USAGÉS. PAYONS COMPTANT. ANS FRAIS DE REMORQUAGE. AUSSI PIÈCES D'AUTOS USAGÉS. DEPUIS 35 ANS EN AFFAIRES, GILBERT AUTOS INC. TEL. 543-8361. AUTOMOBILES JM ENR. 2660, Boulevard Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. PNEUS neufs et usagés de toutes grandes, aussi pose et balancement, \$6.25. Pose de freins, silencieux, amortisseurs, mise au point, changement d'huile, etc., prix compétitif. Visa et MasterCard accepté. Tél. 693-8830.

40 Motos 3 et 4 roues à vendre

GRATTES électriques pour 4 roues \$400, installation comprise. Tél. 548-3249.

43 Véhicules divers

SNOW-MOBILE Bombardier, parfaite condition, 12 passagers. Tél. 349-2606.

50 Enseignement et cours

COURS de français sur mesure: perfectionnement; rattrapage; difficultés orthographiques et grammaticales. REDATEXTE ENR, Catherine Pelletier, B.A., M.A., linguiste. Tél. (418) 696-4712.

COURS de peinture pour débutant, technique Alexander, par professeur possédant attestation. Tél. 548-4803.

PRIVE, français, mathématique, comptabilité, anglais, récupération scolaire, thérapie, décrochage. Tél. 545-2197.

51 Occasions d'affaires

GOUVERNEMENT, prêts, subventions pour petites entreprises, nouvelles, existantes. Tél. 1-514-699-1359 (Ext. 102).

NOUVEAU, NOUVEAU! Compagnie recherche distributeur, temps plein ou partiel, possibilité de revenu 900\$ et plus semaine. Aucune expérience requise, donnons formation. 25 ans et plus MINIMUM investissement. Tél.: 1-514-449-4011, 1-800-561-1518.

PROBLEME FINANCIER d'entreprise ou personnel. Consultez-nous. Les Conseillers Bernander. Bureau Chicoutimi 1-800-463-2176 code 10308.

TRES Bonne opportunité d'affaire, 25 distributeurs de cartes sportives le Collectionneur, état de neuf. Avec inventaire et placer dans les commerces au Saguenay et Alma. A demi-prix. Informations: 1-514-647-7018.

52 Offre de services

AIE! AIE! REPARATION D'appareil ménager, \$14,95/appel. Tél. 696-1718, Gauthier Services.

A BAS LES PRIX: \$10,00 l'appel, Réparation de laveuses, sècheuses, poêles, réfrigérateurs, aspirateurs centraux. AS ELECTRO MENAGER ENR, tél. 545-1942.

A BAS Prix, \$14,95/appel, réparation de cuisinières, sècheuse, laveuse, réfrigérateur, four micro-ondes. COIN DE L'ELECTRO-MENAGER, 545-7633.

A BON PRIX, déménagement Julien Gagnon. Tél. 693-3216.

A L'ECOUTE BON Centre de massage, massothérapie, avec massueuses et masseurs pour la détente. Mal de dos, sciatic, stress. Pour rendez-vous, 542-6200.

ARVIDA CLINIQUE MASSOTHERAPIE. TEL. 548-5163. SPECIALITE: STRESS — NERVOISITE — FATIGUE — DOULEURS — MASSOTHERAPEUTE DIPLOMEE

ATTENTION NOUVEAU, massage suédois ouvert à tous, de 09h00 à minuit. Tél. 698-1190.

Cours particulier en physique et maths, niveau secondaire, première et deuxième année cégep, prix avantageux, tél. 693-7955, laissez message.

DESSINATEUR conception de plans de maison, rénovation. 10 ans d'expérience. Serge Gagnon, T.S.C.A. Tél. 543-1574.

DONNES-TOI du temps pour un massage professionnel tonifiant et relaxant, Chicoutimi, 698-0847.

ENTREPRISE D'ENTRETIEN PAYSAGER! Entretien et conciergerie d'édifices à logement et résidence. Tél. 549-3479 résidence, Radio-chasseur 693-7052.

HOMME possédant camionnette offre ses services pour faire de la livraison résidentiel ou commercial. Tél. 545-1835.

IMPOT à domicile, fin d'année, départ en affaires. Tél. 690-0599, 690-5478.

IMPOT particulier sur informatique, prix le plus bas garanti. Tél. 668-4159.

MENUISIER offre ses services 30 ans d'expérience, à l'heure ou à job, très bien outillé, à prix spécial. Tél. 543-9028.

MEUBLES sur mesure, armoires en mélamine, rénovation intérieure. Tél. 678-9690.

PEINTURE, plâtrage, 10 ans d'expérience, estimation gratuite. Tél. 545-9806, laissez message.

PLASTRAGE, peinture, rénovation. Estimation gratuite. Tél. 690-3792.

RECONDITIONNEMENT de minuteriers, laveuse, sècheuse, poêle. Appareil-O-Sag, 1662 boul. St-Paul, Chicoutimi. Tél. 545-1459, 549-9607.

REDATEXTE ENR, Catherine Pelletier, B.A., M.A., linguiste. Rédaction et révision: lettres, rapports, thèses, curriculum vitae, etc.; cours de français; traitement de texte. Tél. (418) 696-4712.

RENOVATION intérieure et extérieure, pose de portes et fenêtres, finition de sous-sol. Tél. 690-3055, paget 696-6252.

REPARATION vidéo, lecteur cassettes, et autres petits appareils électrique. Tél. 549-2153.

STUDIO de massage, nouvelle masseuse, ouvert 7 jours, 08h00 à minuit. Tél. 695-3421.

VOUS avez petit ou gros travaux de peinture ou plâtrage. Téléphonez-moi, estimation gratuite. Tél. 545-2020, 543-4149 Jean-Marc.

VOYANCE PAR L'ENERGIE de l'Aura présent et futur, Chicoutimi-Nord. Tél. 543-0505.

ZIZI ESCORTES. POUR TOUTES OCCASIONS, LA SOLUTION À VOTRE SOLITUDE, LA BEAUTE, LA PROPRIETE ET L'ELEGANCE SONT LA MARQUE DE COMMERCE DE NOS MOODELS DE MOISELLES D'ACCOMPAGNEMENT POUR SORTIES SOCIALES OU DE LOISIRS, REUNIONS D'AMIS, ESCORTES CONVENTIONNELLES OU CLASSIQUES. POUR SORTIES MONDAINES OU D'AFFAIRES, M A S S E U R S (E U S E S) . DANSEURS(EUSES), HOTEL, MOTEL, DOMICILE, DISCRETION ASSUREE. OUVERT 24/24 JOURS. TEL. 543-6381.

5 MINUTES SEULEMENT DE \$25,000 À \$75,000 GAINS PROMETTEURS

Il suffit d'un appel de 5 minutes pour savoir si vos aptitudes correspondent à nos critères.

NOUS VOUS PROPOSONS:

- Une formation complète.
- Des contacts quotidiens avec des personnes qualifiées.
- Un régime d'assurance et un régime de rente complet.
- Un avancement rapide selon vos qualifications.

Nous recherchons des personnes différentes, agressives, possédant un DEC (diplôme d'études collégiales), une auto et désirant réussir. Connaitre une deuxième langue est un avantage (italien, Grec, Chinois, Vietnamien, Portugais).

Notre Compagnie est une des plus grandes institutions financières au monde.

Pour une entrevue, appelez: 549-0753 de 8h30 à 4h30 et demandez le Directeur du Marketing, les 25 et 26 janvier.

53 Personnel demandé

ALLO TO! Vends du SUPER BON CHOCOLAT et fais-toi beaucoup de \$\$\$\$. Attention qualité de luxe souvent imitée mais jamais égale, service professionnel, livraison rapide, campagne de fonds disponible. Tél. 1-800-561-2395.

ETES-VOUS Certaine que la vente ne vous intéresse pas? Avez-vous déjà essayé? Dire non à la vente c'est se priver d'un revenu supplémentaire, rabais sur achat, et un peu de liberté. Domaine des Cosmétiques. Mme Potvin, 544-6222.

J'INFORMERAI jeudi soir à 19h00 pour les cosmétiques Finelle. Il y a place pour 5 personnes. Téléphone au 544-6222.

NOUVEAU DANS LA REGION! COURTAL ALIMENTATION recherche courtier pour faire connaître son produit. Information se présenter heures de bureau 239 Talon Chicoutimi-nord.

Etes-vous sans emploi ou est-ce que votre emploi actuel ne vous suffit pas? Nous avons un programme à vous proposer qui vous mènera sur la route du bien-être et de la liberté. Donnez vous la chance d'y accéder. Venez vous joindre à notre équipe Suzanne et Daniel, tél. 549-5470.

RECHERCHE personne avec expérience, non-fumeuse, pour garder bébé 7 mois à domicile. Tél. 548-1673.

RECHERCHE GARDIENNE, à la semaine, frais garde. Arvida, St-Jacques. Tél. 548-9743.

REPRESENTANTS(es) POUR VENTE ET SERVICE. Nous recherchons des personnes capables de contacter notre clientèle actuelle et de recruter de nouveaux clients. Gains proportionnels aux aptitudes. Tél. 549-4581 pour une entrevue personnelle.

UNE IMPORTANTE institution financière recherche pour la région du Saguenay, Lac St-Jean, des personnes capables d'assumer des postes de représentants(tes). Vous désirez améliorer votre situation actuelle. Vous avez de l'entre-gent. Vous avez un D.E.C. ou l'équivalent. Si vous possédez ces caractéristiques, nous vous donnerons la formation nécessaire et nous vous fournirons la clientèle. Communiquez avec le directeur, 549-4323.

Vous qui cherchez un supplément monétaire et emploi à temps plein ou partiel, vous avez trouvé? Dans le domaine des cosmétiques, sans investissement ni livraison. Contactez Johanne à 543-4014.

62 Ameublement

ACHAT ET VENTE NEUF ET USAGE REFRIGERATEUR, POELE, LAVEUSE, SECHEUSE, MINI-LAVEUSE, MINI-SECHEUSE, LAVEUSE-ESSOREUSE, LAVE-VAISSELLE, REPARES A NEUF, GARANTIE VARIANT DE 3 MOIS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE, 6 MOIS ET MEME 2 ANS SUR CERTAINES PIÈCES, REPRENONS VOS VIEUX SUR ACHAT DE NEUF. LIVRAISON. CHEZ J.C. MARCOTTE MEUBLES ET SERVICES, 764, JACQUES-CARTIER EST, CHICOUTIMI, 543-3010.

ACHAT et vente d'appareils électroménagers, garantie 6 mois pièces et main d'œuvre. Tél. Réfrigération, 371 Montcalm, 696-3537.

CAUSEUSE et fauteuil, cuir blanc. Table et Lazy-Boy. Valeur \$3.000, laissé \$1.500. Tél. 549-0816.

CAUSEUSE Flip-Flop, avec 2 coussins. Etat de neuf. Tél. 544-6378.

ENSEMBLE DE cuisine (orme), 2 rallonges, 4 chaises, très propre. Tél. 545-6789, 545-4022.

LIT-CAPITAINE \$100. Tél. 545-1678.

LIT CAPITAINE 39' avec chevet bibliothèque. Bureau bibliothèque, 6 tiroirs, pin blanc massif, 700\$. Tél. 544-8659.

VENTE REPARATION: APPAREIL O-SAG-INC 1662 Boul. St-Paul, Chicoutimi. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sècheuse. Pièces neuves et usagées. Service à domicile. \$14,95 par appel. Tél. 545-1459, 549-9607.

63 Animaux à vendre

AMATEURS DE CHEVAUX: Pension de luxe pour chevaux, près du Ricochet, grand manège extérieur, mini-manège intérieur, site enchanteur pour les randonnées. Tél. 543-4232.

CHEVAL à louer, 2-3 fois/semaine. Prix discutables. Tél. 549-9827.

CHIENS: TONTE ET TOILETTAGE, SERVICE QUALIFIE. TEL. 545-3472.

CHIOTS Labrador pure race, vaccinés, vermifugés, femelles, blond, noir. Acheteur sérieux. \$200. Tél. 549-9780 entre 17h00 et 19h00.

Chatons CORNISH REX pure race, enregistrés, mâles, femelles, \$400. Tél. 548-1294.

LHASA-APSO 1 1/2 an, beige. Tél. 679-0219.

SAMOYEDE pure race, 4 1/2 mois, mâle, enregistré, vacciné, \$450. Tél. 345-8325, Manon.

64 Bois de chauffage

BOIS de chauffage en 16" ou 4", livraison comprise. Tél. 544-5948.

BOULEAU, merisier, érable, vert, semi-sec. Tél. 693-8788 après 17h00.

Bouleau, merisier, fendu \$42/corde livré, rond, \$37,8 \$150/corde. Tél. 673-7696.

Bouleau, merisier, fendu ou rond, livrés, très bon prix, tél. 678-9312.

Bouleau sec entreposé à l'intérieur depuis un an. Tél. 674-2749.

Merisier, érable, semi-sec, en 8 pieds, livrés, tél. 673-7620.

Bois de chauffage à \$40 fendu, livrés. Tél. 673-6215, demandez Frank.

80% MERISEIR VERT. Après 18h00: tél. 695-2280, 542-0576, 547-7777.

67 Demandé

ACHAT ET VENTES D'ANTIQUITES! 5922 BOULEVARD TALBOT, LATERRIERE. OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE DE 9h00 A 17h00. tél. 678-2775.

ACHETERAIS télévisions, vidéos, bagues, colliers, carabines, etc., etc., etc., etc. Tél. 542-3853.

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebut), et toutes sortes de métaux, etc. 3357 Boulevard St-François, Jonquières, 542-6938.

68 Divers

A BAS PRIX: vente, échange, matériaux construction, ameublement bureau, articles: mécanique, électronique, ordinateur, surplus d'usine, etc. RECUPERMAT ENR, tél. bur. 696-2036.

A BAS PRIX: Achat, vente, réparation, pièces neuves et usagées, aspirateurs Rainbow, Filter Queen, ElectroLux, Garantie A1, 1409 Boulevard du Royaume, (face à Tracto). Tél. 690-3959.

ACHAT VENTE de cuisinières, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses. Coin de l'électroménager. Tél. 545-7633.

A LIQUIDER lot d'aspirateurs ELECTROLUX avec balais, usagés, garantis 1 an à 3 ans sur moteur, \$99 et plus AU COIN DE L'ASPIRATEUR, tél. 545-7633.

CONGELATEUR 15pc, 200\$. Foyer intérieur 200\$. Douche et accessoires 100\$. Révolver calibre 25, BERNARDELLI, 3 1/2" long, semi-automatique, 125\$. Révolver 22, STERLING, 6" long, semi-automatique, 125\$. Carabine 303, LEE ENFIELD, 50\$. Tél. 542-9331.

HACHE TABAC à 2 lames \$69,95 manuel et 3 lames \$89,95 électrique. Tél. 542-2994.

TABLES de billard, achat, vente. Tél. 690-0580, 418-679-1484, 679-3505.

70 Equipement de commerce et restaurant

DE RETOUR, L'As de l'équipement usagé, de tout pour pâtisserie, restaurant, bar, dépanneur, boucherie, hôtel. Tél. 548-9750. Paget 690-8735, Marcel.

EQUIPEMENT COMMERCIAL Saguenay, vente, achat et échange. Tél. 548-2128, paget 693-7015.

2000 bancs, chaises, 250 tables, loges, frigidaire, fours pain, pizza, charcoil, steamer, plaques, vaisselle, compresseurs, meubles, bars, convoyeur, enseignes, malaxeurs, friteuses. Achat, vente, échange. EQUIPEMENT COMMERCIAL SAGUENAY, 548-2128, paget 693-7015.

73 Perdu et retrouvé

PERDU. Berger Allemand, 1 an, perdu secteur Chicoutimi-nord. Tél. 545-2647. Enfants seraient reconnaissants.

78 Vêtements

50 manteaux de fourrure usagés naturels et teints, \$50 à \$300. Tél. 549-6354.

81 Messages personnels

L'avenir de la terre: la terre se renouvelle. Ou? Comment? Lisez le livre «Ceci est Ma Parole». Informations gratuites: Via Universelle 17/3-90, Haugering 7, RFA - 8700 Würzburg.

SANDRA massage de détente, se déplace. Tél. 693-8537.

100 Articles de sports

Arc à poulie Hoyt 29 pouces allongé, avec étui et mire. Tél. 547-5911.

Bicycle-exercice CCM avec banc de musculation; ensemble d'haltérophie 210 livres; planche-exercice 4 positions, le tout \$500. Tél. 690-3932.

POIDS et athlètes avec banc, 4 barres, 170 livres, \$250. Tél. 672-6106.

103 Chasse et Pêche

ARMES à feu usagées, achat et vente. Pour informations: Pavillon Chasse et Pêche, demandez Denis, 696-2210.

104 Musique et accessoires

Guitare électrique YAMAHA, noire, 24 frets, bar tremolo, A VOIR. Tél. 549-4987.

ORGUE Solina C116, clavier Casio CT670, \$4750 pour \$1550 pour les deux. Tél. 549-0816.

109 Vacances-voyages

A VENDRE, MIAMI, maison mobile meublée, environnement Québécois, très propre, air climatisé. Tél. 543-6114.

TREMBLAY & CIE LTÉE
ETIENNE ET GASTON TREMBLAY

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

NO: 150-11-000010-934
SUR: 059497
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
CHRISTIAN PERRON (232-213-561) faisant affaires sous la raison sociale de "Informatique Christian Perron Enr.", demeurant au 349, rue Joffre, Chicoutimi, G7G 3S3, Qc

Avis est par les présentes donné que Christian Perron a déposé une cession de biens le 15 janvier 1993, et que la première assemblée sera tenue le 5 février 1993, à 9h00, au 582, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, dans la Province de Québec.

CHICOUTIMI, ce 19 janvier 1993.

TREMBLAY & CIE SYNDICS & GESTIONNAIRES LTÉE
755, boul. St-Joseph #207
Roberval, Qc
G8H 2L4
Tél.: (418) 275-5626
582, boul. Saguenay Est
Chicoutimi, Qc
G7H 1L2
Tél.: (418) 549-5642

Sylvie Maltais Fabienne Bélanger CO-PROPRIETAIRES

Nous sommes une compagnie en pleine expansion. Nous souhaitons agrandir notre équipe de représentants, au Saguenay-Lac-St-Jean, et tout l'Est du Québec. Rémunération à la commission et salaire de base à définir. Si vous avez les qualités nécessaires, communiquez avec mesdames Fabienne Bélanger et Sylvie Maltais au 543-3330.



BEDARD (M. Claude) — Est décédé accidentellement à Chicoutimi le 24 janvier 1993, à l'âge de 46 ans, M. Claude Bédard fils de feu M. Adrien Bédard et de feu dame Isola Tremblay, demeurant au 1312 Angoulême à Chicoutimi. Selon la volonté du défunt, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mercredi 27 janvier 1993 à 14h30 en la Cathédrale de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au Columbarium Gravel & Fils. Il fut policier à la Sûreté du Québec pendant plus de 25 ans. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Marcel Bédard (Lorraine Huard), Rolande Bédard, Marthe Bédard, Colette Bédard (Bertrand Rousseau), Jeannine Bédard (Yvon Bonneau), Normand Bédard, Maude Bédard, Ghislain Bédard (Françoise Gagnon), Françoise Bédard (André Lévesque), Robert Bédard. Il était le frère de feu Carmen Bédard (Rosaire Villeneuve) et

de feu Raymond Bédard (Colette Beaudry). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances à l'église après la cérémonie religieuse. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.



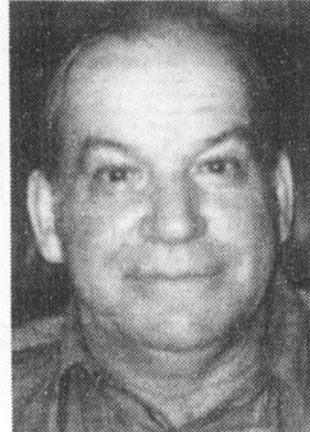
ARSENEAULT (Mme Edith Boudreau) — Est décédée au centre hospitalier de Jonquière le 26 janvier 1993 à l'âge de 81 ans, dame Edith Boudreau épouse de feu M. Octave Arseneault, demeurant à l'Auberge Joie de Vivre, autrefois du 2691 rue Alexander à Arvida. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 2770 rue de La Salle à Jonquière. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 janvier 1993 à 11h00 en l'église St-Jacques de Jonquière, l'inhumation au cimetière d'Arvida. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel Arseneault (Louisette Dumont), Laurent Arseneault (Rita Vigneault); ses petits-enfants: Emilie, Jimmy, David, Pierre-Luc; sa soeur et son

frère: Alma Boudreau (feu Cyrice Gallant), feu Hélior Boudreau (Adéla Lapière). Direction des funérailles: Nault & Caron.

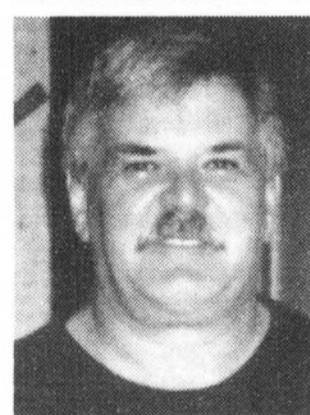


BOILY (M. Mario) — Le 25 janvier 1993 est décédé à Alma à l'âge de 30 ans et 7 mois, Mario Boily, fils de M. Gérard Boily et de dame Yvette Boily, demeurant au 354 Des Etudiants, Alma. La dépouille mortelle sera exposée aujourd'hui mercredi le 27 janvier 1993 à compter de 14h00 en la résidence funéraire Bérubé & Fils Inc., 620 Boulevard Dequen Nord, Alma. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 janvier 1993 à 10h30 en l'église St-Sacrement et les cendres seront déposées au Columbarium Bérubé & Fils Inc. Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Michel, Sylvie (Robert Tremblay), Dany (Danielle Tremblay), Johanne (Pierre Briand), Frédéric; sa grand-mère dame Lina Gauthier-Boily; son amie Nancy; ses neveux et nièces: Michel, Caroline, Steve, David, Julie, Marie-Pierre, ses oncles et tantes ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Bérubé & Fils Inc.

(Thérèse Sergerie), Louis-Joseph Dufour (Yvette Tremblay), Rosaire Dufour (Thérèse Bernier), Esther Dufour (Lester Carson), Camille Dufour (John Edward McArthur), Fernand Dufour (Gilles Marquis), Germain Dufour, Paul Dufour, Jean-Maurice Dufour (Cécile Tremblay), ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.



LAROCHE (M. Lucien) — Est décédé au centre hospitalier de Jonquière le 24 janvier 1993 à l'âge de 65 ans, Lucien Larouche époux de Béatrice Corneau, demeurant au 3560 rue St-Jules à Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron Inc. du 2033 rue Ste-Famille à Jonquière. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 janvier 1993 à 14h00 en l'église Notre-Dame de Fatima de Jonquière. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault & Caron Inc. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse Béatrice Corneau; ses filles: Suzie (Van Diem Hoang), Louise (Christian Simard); ses petits-enfants: Kim Hoang, Luc Simard; ses frères et sœurs: Jacqueline (Raoul Duhaime), Raymonde, Armand (Jacqueline Deschêne), Jean-Charles (Pierrette Garneau), Gisèle (Johnny Trottier), Roger; ses beaux-frères et belles-sœurs: Gérard Corneau (Janine Stuart), Lise Gagnon (Réal Girard), Aline Tremblay (feu Paul Larouche) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les personnes qui le désirent pourront verser leurs dons au Fonds de Dotation du Centre Hospitalier de Jonquière. Il était Chevalier de Colomb du Conseil 2756 de Jonquière. Direction des funérailles: Nault & Caron Inc.



LEFRANCOIS (M. Robin) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi le 24 janvier 1993, à l'âge de 50 ans et 3 mois, M. Robin Lefrançois fils de feu M. Alphonse Lefrançois et de feu dame Juliette Robin, demeurant au 5858 Notre-Dame à Laterrière. La dépouille mortelle est exposée à compter de mercredi le 27 janvier 1993 à 14h00 en la résidence funé-

raire Gravel & Fils, 825 avenue Bégin coin des Champs-Élysées à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 janvier 1993 à 14h00 en l'église Notre-Dame de Laterrière. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Il était à l'emploi de l'Alcan depuis de nombreuses années. Il laisse dans le deuil, outre sa compagne dame Antoinette Riverin, sa fille Audrey Lefrançois; ses sœurs: Thérèse Lefrançois (feu Paul Boisclair), Lucienne Lefrançois (Julien Lamontagne), Ruth Lefrançois (Dwain Johanson), Lise Lefrançois (Gilles Poudrier), Renée Lefrançois (Guy Marchand). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.



RAINVILLE (Mme Ghislaine) — Est décédée le 25 janvier 1993 à Québec à l'âge de 59 ans et 9 mois, dame Ghislaine Rainville épouse de M. Pierre D. Chiasson, demeurant à Charlesbourg, Québec. La dépouille mortelle sera exposée au salon funéraire Lépine & Cloutier, 6450 Henri-Bourassa à Charlesbourg à compter de 19h00 mercredi le 27 janvier 1993. Les funérailles auront lieu à l'église Ste-Cécile de Charlesbourg vendredi le 29 janvier 1993 à 14h00. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Francine (Norbert Nobs), Réjean (Renée Deslauriers), André (Isabelle Germain), Hélène, Denis (Hélène Racine); sa mère et son père, dame Annette Juneau (feu Louis-Henri Rainville); ses frères et sœur: Jacques (Lise Vandette), feu Claude (Denise Plamondon), Yvon (Graziella Lapointe), Clermont (prêtre), Bertrand (Lucille Grenon), Marc (Esther Harvey) et Johanne. Elle laisse également dans le deuil plusieurs beaux-frères et belles-sœurs ainsi que neveux et nièces.



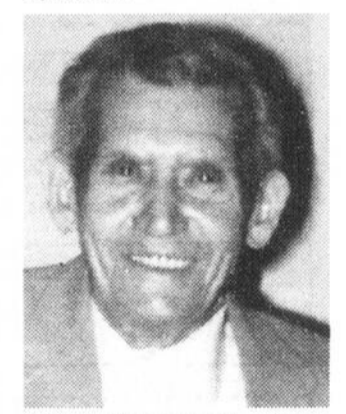
VILLENEUVE (M. Henri) — Le service anniversaire de M. Henri Villeneuve époux de dame Yvette Harvey, demeurant autrefois 456 rue Ste-Anne à Chicoutimi, sera chanté samedi le 30 janvier 1993 à 19h00 en l'église Ste-Anne de Chicoutimi-Nord. Parents et amis sont invités à y assister. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

Chicoutimi (nord). La dépouille mortelle est exposée mardi le 26 janvier 1993 à 14h00 au salon funéraire Emery Gravel Inc., 345 St-Armand à Chicoutimi (nord) face à l'église Ste-Claire. Les funérailles auront lieu mercredi le 27 janvier 1993 à 15h00 en l'église Ste-Claire. Les cendres seront déposées au Columbarium Emery Gravel Inc. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Johane Simard (Michel Lemieux), Isabelle (Jean-Luc Tessier) et Christina; sa mère: Mme Julia Brassard (feu Robert Simard); ses frères et sœurs: Ryna Simard (Pierre Fortier), Normand (Astride Gagné), Denis (Lise Poitras), Monique (Bernard Murray); son beau-père et sa belle-mère: M. Paul Bélanger (Alette Gauthier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Nicole Bélanger (feu Guy Morrier), Claude (Line Lessard), Jacques (Sylvie Tremblay). Il laisse également plusieurs neveux et nièces, parents et amis. M. Jean-Pierre Simard était à l'emploi de la Commission Scolaire Valin depuis de nombreuses années. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de l'Institut Roland-

Messes anniversaires



SIMARD (Mme Cécile) — La messe anniversaire de Mme Cécile Simard épouse en 1ère noces de feu M. Adélar Larouche et en 2ème noces de feu M. Rosaire Gagnon sera chantée le samedi 30 janvier 1993 à 19h00 en l'église de St-Bruno. Parents et amis sont invités à y assister.



SIMARD (M. Jean-Pierre) — Est décédé subitement le 25 janvier 1993 à sa résidence, à l'âge de 50 ans et 7 mois, M. Jean-Pierre Simard époux de dame Diane Bélanger, demeurant au 348 Courcellette à

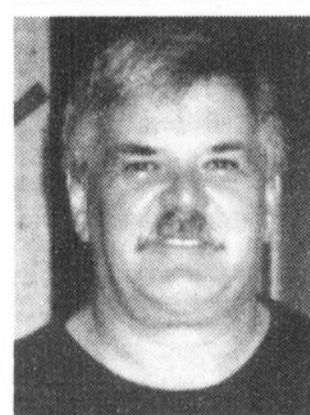
IN MEMORIAM



LAROCHE (Mme Murielle Renald) — Est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi le 23 janvier 1993 à l'âge de 54 ans et 4 mois, dame Murielle Renald épouse de M. Jacques Larouche demeurant au 213, rue Ballantyne, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Gravel et Fils du 825, avenue Bégin, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 janvier 1993 à 11h00 en l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au Columbarium Gravel et Fils, 825, Bégin Chicoutimi. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Alain (Manon Boudreau), Sylvain (Nancy St-Pierre), Michel (Katia Simard), ses petits-enfants: Christophe (mère, Nadia Morais), Maïka et Kim. Elle laisse également dans le deuil: feu Philippe Renald (Aline Godin), ses frères et sœurs: feu Emmanuel (Denise Desmeules), Micheline (Marcellin Simard), Jean (Fleurette Fréchette), de même que son père adoptif Raymond Renald (feu en 1ère noces Marie-Blanche Tremblay, (2ième noces Cécile Pilote), ses frères et sœurs: Jocelyn, (Sol-Ange Gagnon), Réal, Gaétane (Serge Tremblay), Ginette (Claude Boucher), Christian (Odette Morin), Sylvie (Denis Lapointe), Marlène (André Lacasse), Mario, son beau-père feu M. Arthur Larouche (Mme Juliette Robitaille), son beau-frère: Jean-Raymond Larouche (Thérèse Godin), ses oncles et tantes: Roch (Gabrielle Couture), Alfred (Paquerette Tremblay), Robert (Thérèse Lemire), feu Maurice (Charlotte Loubier), Donald (feu Colette Thérien), feu Olivette (feu Gérard Fortin), feu Georges (Rita Boulianne) ainsi que ses neveux et nièces, son oncle: Georges-Henri Godin (Thérèse Brassard) ainsi que feu Eugène Godin parrain (Hélène Tremblay marraine), aussi: Clémence, Lauréat et feu Jacques Dallaire et de nombreux parents et amis. Elle était très engagée dans son milieu et elle a oeuvré comme bénévole aux bureaux de direction des Loisirs St-Joachim, baseball mineur de Chicoutimi, hockey mineur de Chicoutimi, la Croix Rouge de Chicoutimi, elle fut active au sein de l'équipe amicale Beaumanoir de Chicoutimi et aussi comme présidente de l'Afées de Sacré-Coeur, elle était présentement membre du Conseil d'administration de l'Hôpital de Chicoutimi. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.



CARRIER (M. Yvan) — Est décédé subitement le 23 janvier 1993, à l'âge de 70 ans et 3 mois, M. Yvan Carrier époux de dame Thérèse Dufour, demeurant au 1177 Angoulême à Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée à compter de mardi le 26 janvier 1993 à 14h00 en la résidence funéraire Gravel & Fils, 825 avenue Bégin coin des Champs-Élysées à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mercredi le 27 janvier 1993 à 10h30 en la Cathédrale de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière St-Edouard. Il était membre de la "Société Généalogique du Saguenay". Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Hélène (Patrice Gauthier), Pierre (Micheline Poitras), Lorraine (Denis Boisvert), Pauline (Marcel Rochefort), Michelle (Alain Belle), Claude (Michelle Harvey), Sylvie (Michel Côté), André (Isabelle Bouchard), Isabelle (Jason Ross), ses petits-enfants: Véronique, Eric, Julie, Maxime, François; ses frères et sœurs: Soeur Thérèse Carrier (Notre-Dame du Bon-Conseil), Clermont Carrier (Christiane Simard), Paquerette Carrier, Marc Carrier (feu Huguette Legendre); ses beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Dufour



LEFRANCOIS (M. Robin) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi le 24 janvier 1993, à l'âge de 50 ans et 3 mois, M. Robin Lefrançois fils de feu M. Alphonse Lefrançois et de feu dame Juliette Robin, demeurant au 5858 Notre-Dame à Laterrière. La dépouille mortelle est exposée à compter de mercredi le 27 janvier 1993 à 14h00 en la résidence funé-



Lors de la perte d'un être cher, le choix de notre Maison est une façon de mieux faire avec Respect et Dignité.

La différence...

Nous sommes des Professionnels

304 Racine Est Chicoutimi

543-0755

Lors du décès de
Mme Léonce Fleury (Jeannette Tremblay)
de Chicoutimi

Ses parents et amis ont voulu perpétuer son nom en faisant des dons à la Fondation régionale de l'Hôpital de Chicoutimi

Ces dons aideront à l'achat d'équipements destinés aux spécialités et aux ultra-spécialités à vocation régionale.

La population du Saguenay-Lac-St-Jean dit MERCI aux généreux donateurs.
"LA FONDATION DE MA VIE"

On peut rejoindre directement la Fondation de Ma Vie

en signalant: 696-9962

Les Nordiques peuvent se compter chanceux

Un point qui satisfait John Wetteland

QUEBEC (PC) - Les Nordiques n'ont pas bien joué mais qu'à cela ne tienne, John Wetteland et les quelque 15,082 personnes au Colisée, hier, ont été satisfaits du point qu'ils ont arraché aux Bruins.

L'as-releveur, qui a assisté au match avec la caravane des Expos, a apprécié le spectacle

qui s'est soldé par un verdict nul de 4-4.

La période de prolongation a fourni du jeu excitant au possible. Mats Sundin a visé le poteau au terme d'une époustouflante descente tandis qu'à l'autre bout, Ron Hextall, a été vigilant.

Les Fleurdelisés peuvent

s'estimer chanceux d'avoir maintenu leur priorité de trois points sur les Bruins dans la division Adams grâce au deuxième but de la soirée d'Owen Nolan, marqué à 14:54 du dernier engagement.

Les Bruins ont dominé pendant la majeure partie de la rencontre. Profitant des larges-

ses en défensive de leurs rivaux, ils avaient pris l'avance 3-1 en première période.

Après avoir vu les Nordiques revenir dans le match au deuxième vingt, ils avaient repris les devants 4-3 avant la fin.

Vladimir Ruzicka, ses 14e et 15e, Grigori Panteleyev, son 8e, et Stephen Leach, son 17e, ont réussi les filets des visiteurs. Outre Nolan, ses 24e et 25e,

Joe Sakic, son 32e, et Claude Lapointe, son 6e, ont été les autres marqueurs des Nordiques.

Sundin a atteint le plateau des 200 points en carrière.

Les gardiens ont bien fait même s'ils ont paru chanceux par moments. Ron Hextall a fait face à 37 tirs et Andy Moog a été confronté à 25 lancers.

le QUOTIDIEN

SPORTS

Vente de janvier

QUEBEC (PC) - Pierre Pagé préférerait tourner en dérision la prestation bizarre mais excitante des siens, hier, contre les Bruins.

«Notre rendement ressemble à une grosse vente de janvier, a déclaré l'entraîneur. Nous accordons deux lancers pour le prix d'un, trois chances de marquer à des rabais variant entre 50 et 75 pour cent.

«Qu'est-ce que ça signifie? Je ne le sais pas. C'est incompréhensible. Il doit y avoir un virus dans l'air. Je suis simplement heureux que janvier s'achève», a ajouté Pagé.

«C'est le genre de match qui rend les entraîneurs fous mais que les amateurs ont sûrement apprécié.

«Nous jouons avec le feu depuis neuf matchs même si nous avons gagné cinq fois», a soulevé Pagé qui a estimé que les Bruins ont été aussi chanceux que les Nordiques en fin de match.

Pagé riait jaune parce que, dans son for intérieur, la situation l'inquiète énormément. Il est resté bouche bée lorsqu'on lui a demandé d'expliquer ce qui ne fonctionne pas.

«Nous ne savions plus quoi dire aux joueurs après la première période. Nous leur avons montré quelques séquences d'horreur sur vidéo.

«Ce ne sont pas uniquement

les défenseurs. Les attaquants doivent également être blâmés.

«C'est une question d'attitude. Nous devons modifier notre approche en zone défensive», a-t-il expliqué.

«Les Oilers d'Edmonton jouaient de cette façon avant de devenir une équipe de premier plan. Ils allouaient une trentaine d'occasions à leurs rivaux mais ils en obtenaient une quarantaine. Ils étaient arrogants.»

Le pilote a réuni Claude Lapointe, Gino Cavallini et Scott Pearson au milieu du match, ce qui a procuré un regain de vie aux Nordiques.

«Ce trio nous a replacés dans la partie. Le but de Lapointe qui a créé l'égalité 3-3, quoi que chanceux, a changé le rythme.

«La vente de janvier a ensuite recommencé pour des raisons que j'ignore», a-t-il conclu en se grattant la tête.

Sortie orageuse

«Nous ne devrions pas attendre que l'entraîneur se choque pour nous réveiller», a lancé Mike Ricci au sujet de la sortie orageuse qu'a effectuée Pierre Pagé à l'issue de la première période.

Ricci a fait preuve d'humour quand on lui a demandé quel a été le fait saillant du verdict nul de 4-4 avec les Bruins.

«La fin de la première période», a répondu l'attaquant des Nordiques.

«La façon dont nous avons entrepris le match est imparadonnable. Nous n'avons aucune excuse à fournir. Nous sommes chanceux de nous en tirer avec un point», a-t-il renchéri.

«Pierre était en maudit. Il avait raison de l'être, a repris Claude Lapointe. Nous devons être plus affamés. Nous voulons consolider notre emprise sur la deuxième position de notre division en plus de rattraper le Canadien au premier rang.»

Lapointe a obtenu un but fort important à l'aide d'un tir en provenance de l'extérieur du territoire des Bruins.

«Moog semblait dans la lune mais je retire quand même une grande satisfaction. Ça compense pour tous les buts faciles que j'ai ratés cette saison.»

Lapointe était satisfait de sa performance après avoir été laissé de côté, samedi, contre les Sabres de Buffalo.

«Je n'ai pas apprécié d'être retiré de la formation. Je devais fournir un effort constant pour me racheter.»



ANDREI KOVALENKO... s'est mesuré à David Shaw, des Bruins, en première période, sous les yeux du juge de lignes Ron Asselstine. (Photo PC)

Raymond Bourque

Pas de concession aux Bruins

QUEBEC (PC) - Raymond Bourque veut finir sa carrière avec les Bruins mais il ne fera pas de concession sur le plan salarial quand il négociera un nouveau contrat l'été prochain.

«Je tenterai d'obtenir le plus d'argent possible, a affirmé, hier matin, le défenseur vedette. Je sais que je possède encore une excellente valeur marchande.

«Je veux terminer ma carrière à Boston, a-t-il repris. Je veux y établir ma famille. Je n'envisage pas de problème pour ce qui est des négociations à venir. Il peut toutefois survenir des complications.

«Je n'ai aucun contrôle sur la situation. Ce sont les Bruins qui décideront, a-t-il avoué. On m'échangera peut-être si ça ne fonctionne pas.»

L'athlète âgé de 32 ans, qui ne veut pas jouer son année d'option en 1993-94, se montre-

ra discret d'ici à la conclusion de la saison concernant les prochains pourparlers contractuels avec les Bruins.

«Nous avons négocié pendant quelque temps en début de saison mais il ne s'est rien produit», a souligné Bourque qui a nié une fois de plus les rumeurs de mésentente avec le directeur général, Harry Sinden.

«Je ne veux pas me casser la tête avec les histoires de contrat. Je veux me concentrer sur mon rendement.»

La mise au point étant faite, Bourque a souligné «qu'on l'a toujours bien traité» depuis ses débuts avec les Bruins en 1979-80.

«Je suis très satisfait du contrat que j'ai signé il y a trois ans. Je ne suis pas le genre d'athlète qui se dit j'aurais dû faire ci ou j'aurais dû faire ça parce que je serais plus riche»,

a-t-il mentionné.

«Je suis heureux même si je mériterais sans doute un meilleur salaire», a dit Bourque qui touchera 1,2 million \$ cette saison.

«Je ne me suis jamais retrouvé dans la position où j'aurais pu devenir joueur autonome. J'ai toujours signé avant la conclusion de mes contrats», a-t-il souligné.

«J'ai sûrement perdu un peu d'argent en agissant de la sorte. Mais je n'ai aucun regret quand j'analyse les décisions que j'ai prises en presque 14 ans de carrière.

«J'ai connu beaucoup de succès. Je suis à l'aise financièrement. Je ne me plains pas», a-t-il ajouté.

Profond malaise?

La tempête semble terminée, du moins en apparence, chez les Bruins qui ont rappelé deux jeunes gardiens der-

nièrement afin de secouer l'équipe.

A l'occasion du récent passage des Nordiques à Boston, les médias locaux ont avancé que le malaise était profond.

On a laissé entendre que Sinden et son adjoint, Mike Milbury, outrepassaient les pouvoirs de l'entraîneur Brian Sutter.

Bourque a quelque peu contourné la question, hier, en présence des journalistes de Québec.

«Qu'elle vienne de Harry, de Mike ou de l'entraîneur, la pression de connaître du succès est forte chez les Bruins», a-t-il commenté.

«Nous devons surmonter les obstacles. Tout le monde a été responsable du traitement qu'on a fait subir aux gardiens Andy Moog et Réjean Lemelin», a-t-il conclu.

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles									
Section Adams									
	G	P	M	Pts	Bp	Bc	Dom.	Ext.	Div
Montréal	30	17	5	65	208	172	18-6-2	12-11-3	13-6-0
Québec	27	16	7	61	209	182	14-9-2	13-7-5	13-6-3
Boston	27	19	4	58	200	180	17-6-2	10-13-2	11-8-1
Buffalo	24	19	6	54	213	173	17-4-2	7-15-4	13-6-3
Hartford	13	32	4	30	157	228	8-14-4	5-18-0	7-14-2
Ottawa	4	44	3	11	112	245	4-20-3	0-24-0	1-18-1
Section Patrick									
Pittsburgh	33	13	4	70	218	167	19-3-3	14-10-1	14-4-1
Washington	25	20	4	54	195	178	12-6-3	13-14-1	9-11-1
New Jersey	24	21	3	51	169	166	14-9-1	10-12-2	9-12-1
NYRangers	22	19	7	51	196	187	14-7-3	8-12-4	9-11-1
NYIslanders	22	22	5	49	202	180	12-10-1	10-12-4	11-10-0
Philadelphie	18	23	7	43	189	198	13-9-3	5-14-4	7-11-2
Conférence Clarence-Campbell									
Section Morris									
Chicago	30	17	6	66	185	141	17-6-4	13-11-2	15-7-2
Detroit	27	20	4	58	212	176	16-11-2	11-9-2	10-10-3
Minnesota	25	17	8	58	174	162	12-7-6	13-10-2	11-6-3
Toronto	23	20	7	53	167	158	13-9-4	10-11-3	11-10-4
St.Louis	20	23	6	46	169	177	13-9-3	7-14-3	7-12-4
TampaBay	16	32	3	35	161	196	9-14-1	7-18-2	5-14-2
Section Smythe									
Vancouver	29	14	6	64	220	151	19-3-2	10-11-4	17-5-2
Calgary	25	18	6	56	187	161	14-9-2	11-9-4	12-5-3
Winnipeg	24	20	5	53	185	182	16-6-2	8-14-3	11-8-3
LosAngeles	23	20	5	51	195	202	13-9-2	10-11-3	9-11-2
Edmonton	17	27	7	41	139	197	12-10-4	5-17-3	7-16-1
SanJose	6	41	2	14	134	237	4-18-1	2-23-1	4-15-1

LIGUE AMERICAINE										
CLASSEMENT										
Section Atlantique										
	Mj.	G.P.	N.	Bp.	Bc.	Pts				
St.John's	45	24	13	8	199	171	50			
Cap-Breton	47	26	17	4	221	189	56			
Fredr'ton	47	23	17	7	188	167	53			
Moncton	47	17	20	10	167	174	44			
Halifax	46	15	26	5	159	199	35			
Section Nord										
CapDist.	46	22	16	8	164	157	52			
Providence	48	24	22	2	222	214	50			
Adirondack	46	21	20	5	185	180	47			
Springfield	47	17	23	7	172	199	41			
NewHaven	48	10	31	7	151	216	27			
Section Sud										
Binghamton	44	33	5	6	224	128	72			
Rochester	44	24	18	2	204	180	50			
Utica	46	19	20	7	178	196	45			
Baltimore	47	17	22	8	194	207	42			
Hershey	48	16	24	8	184	203	40			
Hamilton	42	12	26	4	144	176	28			

Vendredi, 29 janvier
Jonquière vs Militaire Royal 19h30
Chicoutimi à La Pocatière 20h00

Samedi 30 janvier
Jonquière vs Collège français 20h00

MIDGET «AAA»

CLASSEMENT

Equipes	Mj.	G.P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Ste-Foy	36	29	6	1	220	127
Magog	32	25	7	0	150	91
Mtl-Bourassa	35	18	12	5	159	143
RégentsLL	36	19	15	2	151	143
Richelieu	35	16	17	2	154	174
LacSt-Louis	35	15	19	1	149	154
Jonquière	34	12	19	3	122	172
Abitibi-Témis.	35	5	27	3	127	229

Une équipe récolte un point pour un revers en prolongation ou en fusillade. (DP-défaites en prolongation ou en fusillade).

Mercredi, 27 janvier
Magog à Richelieu, 19h30

Samedi, 30 janvier
Magog à Jonquière, 14h
Lac St-Louis à Ste-Foy, 14h

Dimanche, 31 janvier
Magog à Ste-Foy, 14h
Richelieu à Jonquière (remis au 23 février)

JUNIOR REGIONAL

CLASSEMENT

Equipes	PJ	V	D	N	DP	PP	PC	Pts
Alma	23	17	6	1	137	85	35	
National(La Baie)	23	13	10	2	147	130	28	
Falardeau	21	11	10	3	154	116	25	
Métabetchouan	23	12	11	1	114	110	25	
Jonquière	22	3	19	0	83	194	6	

Vendredi 29 janvier
Marquis (Jonq) vs National (La Baie) 20h30
Jeannois (Alma) vs Sags (Falardeau) 21h00

Dimanche 31 janvier
National (La Baie) vs Sags (Falardeau) 13h00

LES MARQUEURS

Joueur	B	A	Pts
Jean-Daniel Bédard(Falardeau)	34	41	75
Richard Boivin (La Baie)	36	28	64
Patrice Grégoire(Sags)	29	29	58
Hugo Côté (Falardeau)	18	39	57
Stéphane Lavoie(La Baie)	24	27	51

MIDGET DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

Equipes	PJ	V	D	N	DP	PP	PC	Pts
Castors(Dolbeau)	23	20	1	2	0	137	62	42
National(La Baie)	24	13	9	2	3	118	98	31
Express(St-Fel)	22	11	9	2	1	90	106	25
Dynamos(Chic)	22	12	10	0	0	112	73	24
Ambassadeurs(Jonq)	23	9	13	0	2	94	103	20
Aiglons(Alma)	23	9	14	0	1	85	107	19
Royal(Jonq)	22	7	13	2	1	75	104	17
Sags(Chic)	22	6	17	0	0	89	133	12

Vendredi 29 janvier
Castors (Dolbeau) vs Express (St-Fel) 19h00
Dynamos (Chic) vs Ambassadeurs (Jonq) 20h00
Royal (Jonq) vs Aiglons (Alma) 20h30

Samedi 30 janvier
National (La Baie) vs Saguenéens (Chic) 17h30

Dimanche 31 janvier
Ambassadeurs (Jonq) vs Express (St-Fel) 15h00
Royal (Jonq) vs Castors (Dolbeau) 19h00
National (La Baie) vs Dynamos (Chic) 19h00

LES MARQUEURS

Joueurs	B	P	Pts
Luc Gagnon (LB)	28	26	54
Yannick Tremblay(Dynamos)	23	30	53
Patrick Lapointe(Dynamos)	16	35	51
Benoit Jolyn (Dynamos)	13	35	48
François Boutin (Dolbeau)	20	27	47

BANTAM DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

Equipes	PJ	G	P	N	DP	PP	PC	Pts
Aiglons(Alma)	24	19	4	1	121	70	40	
Dynamos(Chic)	23	17	4	2	0	119	72	36
Sags (Chic)	23	15	8	0	1	124	75	31
74(Jonq)	23	12	9	2	1	109	96	27
Marquis(Jonq)	25	11	13	1	1	82	93	23
National(La Baie)	25	8	17	0	1	80	119	17
Elites(Rob)	24	4	18	2	3	75	129	13
Optimistes(Mistassini)	25	6	19	0	0	78	131	12

Vendredi 29 janvier
74 (Jonq) vs Optimistes (Mistassini) 19h00

Samedi 30 janvier
Dynamos (Chic) vs Aiglons (St-Bruno) 14h00
Elites (Roberval) vs National (La Baie) 14h15
Sags (Chic) vs Marquis (Jonq) 19h15

Dimanche 31 janvier
Dynamos (Chic) vs Optimistes (Mistassini) 14h00
Elites (Roberval) vs Aiglons (St-Bruno) 14h00
Sags (Chic) vs 74 (Jonq) 14h55

LES MARQUEURS

Joueur	B	P	Pts
Carl Anctil, (Aiglons)	28	24	52
Martin Bergeron, (Dynamos)	25	27	52

Marc Landry, (Sags) 17 35 52
Steve Fortin (Aiglons) 20 28 48
Patrice Fortin (Sags) 28 17 45

PEE-WEE DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

Equipes	PJ	V	D	N	PP	PC	Pts
XNational(La Baie)	27	22	2	3	124	56	47
Aiglons(Alma)	26	14	9	3	89	73	31
Sags(Chic)	27	12	11	4	89	99	28
Orioles(Jonq)	27	8	15	4	64	84	19
Marquis(Jonq)	27	6	16	5	64	91	17
Dynamos(Chic)	24	5	14	5	64	90	15

XChampion de la saison régulière

LES MARQUEURS

Joueur	B	A	Pts
Eric Bélanger (LB)	35	37	90.5
Cédric Boivin (LB)	25	22	58.0
Etienne Guay(Sags)	24	22	57.0
Pierre-Luc Gobeil(La Baie)	12	22	45.0
Steve Vandal (Alma)	13	20	43.0

Mercredi 27 janvier
Aiglons (Alma) vs Dynamos (Chic) 19h30

Samedi 30 janvier
Dynamos (Chic) vs Aiglons (Alma) 12h00
Marquis (Jonq) vs Orioles (Jonq) 14h20
National (La Baie) vs Saguenéens (Chic) 15h45

Dimanche 31 janvier
Aiglons (Alma) vs Marquis (Jonq) 11h40
Saguenéens (Chic) vs Dynamos (Chic) 15h30
Orioles (Jonq) vs National (La Baie) 16h00

Sport-éclair

Forget éliminé

MELBOURNE (AP) — Le rêve de Guy Forget d'entrer dans le dernier carré de joueurs des Internationaux d'Australie s'est brusquement brisé aujourd'hui sur l'obstacle Michael Stich, vainqueur sans appel, 6-4, 6-4, 6-4, du dernier représentant français dans ce tournoi.

Dominant la rencontre de bout en bout, l'Allemand, tête de série numéro 14, s'est même offert le luxe de conclure la partie sur un service gagnant et un jeu blanc. A aucun moment Forget, tête de série numéro 11, n'a paru capable de faire basculer les choses à son avantage et inquiéter l'ancien vainqueur de Wimbledon.

Si au classement ATP, peu de choses séparent les deux joueurs, l'Allemand a une nouvelle fois démontré sa puissance et son efficacité sur surface rapide. Stich, qui a passé 12 aces et 30 services gagnants, dispose toujours de la meilleure mise en jeu du tournoi avec un ace chronométré à 211kmh.

Stich prenait le service du Français dès le début de la partie.

Deux ans, 2.3 millions \$

NEW YORK (AP) — Le lanceur Mike Maddux, qui est passé des Padres de San Diego aux Mets de New York après les assises d'hiver, a accepté hier une entente de deux ans évaluée à 2,375,000 \$.

Maddux, qui a gagné 510,000 \$ la saison dernière, recevra un boni de 225,000 \$ à la signature, 900,000 \$ cette saison et 1.25 million \$ en 1993. Il demandait 1.35 million \$ en arbitrage et les Mets lui avaient offert 910,000 \$.

«Je suis content parce que je n'aurai pas à me préoccuper de mon contrat au camp d'entraînement», a-t-il dit.

Le lanceur droitier de 31 ans a affiché un dossier de 2-2 et une moyenne de points mérités de 2,37 avec les Padres la

Football

Championnat de Conférence
Dimanche, 17 janvier
Conférence américaine
Buffalo 29 Miami 10
Conférence nationale
Dallas 30 San Francisco 20
Super Bowl
Dimanche, 31 janvier
A The Rose Bowl
Pasadena, Calif.
Conférence américaine vs. Conférence nationale
Pro Bowl
Dimanche, 7 février
A Honolulu
finale

ATOME DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

Equipes	MJ	V	D	N	PP	PC	Pts
National(La Baie)	25	14	5	6	95	78	34
Atome 86	25	15	7	3	65	49	33
Marquis(Jonq)</							

Brisebois a pris son trou

Dufresne reprend sa place en défense

MONTREAL (PC) - Patrice Brisebois et Kevin Haller devront céder leur place au polyvalent Donald Dufresne, qui doit reprendre son poste habituel à la défense, et au revenant Sean Hill, ce soir face aux Whalers de Hartford.

Jacques Demers s'est surtout attardé sur le cas de Brisebois: «Il n'a pas tellement bien joué hier, il ne semblait pas à l'aise et peut-être que les matches contre Boston sont un peu difficiles pour lui. Mais je ne veux pas en faire une his-

toire, il n'a que 21 ans et il va être bon».

Cette fois, Brisebois a pris son trou, comme qu'on dit...

«Si c'est comme vous le rapportez, c'est correct», a-t-il lancé aux journalistes, en admettant enfin des lacunes: «Ça m'est arrivé au début de la saison et je suis revenu fort. Je vais revenir plus fort encore.»

«Quand tu connais du succès», a-t-il poursuivi, «tu te sens plus en confiance et t'essaies de faire des choses compliquées».

L'échec-avant à deux joueurs des Bruins quand ils évoluaient en désavantage numérique l'a amené à commettre des erreurs, a-t-il reconnu.

«Je suis capable de faire mieux, il n'y a pas de doute là-dessus», a déclaré le confiant jeune homme.

Le problème de Hill

Demers est passé plus rapidement sur le cas Haller, qui vient d'avoir 22 ans en décembre, préférant parler de Hill, auquel il fallait bien fournir une chance de jouer après avoir été laissé de côté pendant neuf matches.

«Le problème de Sean Hill, c'est Patrice Brisebois, Eric Desjardins et Lyle Odelein», a résumé Demers à propos de ce

défenseur qui évolue du côté droit.

«Mais son plus gros problème», a-t-il précisé, «c'est Odelein». De la façon dont le



Guy Robillard

robuste défenseur a répondu cette saison, il reste moins de place pour Hill, dont la robustesse devrait aussi être un atout.

Quant à Haller, il était surpris de la décision de son entraîneur, compte tenu qu'il estime avoir fourni ses

meilleures performances défensives à ses cinq ou six derniers matches.

Il a d'ailleurs déclaré vouloir se concentrer sur son jeu défensif après un début de saison plus offensif. «Je n'ai rien contre les défenseurs à l'attaque, mais il faut choisir le moment.»

Nous accordions trop d'échappées à deux contre un», venait de dire Demers.

Mathieu Schneider, moins visible depuis quelques matches, a été averti personnellement et il semblait d'accord avec son entraîneur.

Mais aussi, depuis que les défenseurs attaquent moins, le Canadien marque moins de buts, jamais plus de trois, et seulement 11 en tout, à ses cinq derniers matches.



DONALD DUFRESNE...reprendra son poste habituel à la défense, en compagnie de Sean Hill, ce qui laisse de côté, Brisebois et Haller. (Photothèque Le Quotidien)

Ça fait pitié à Fredericton

MONTREAL (PC) - Le Canadien n'a fait appel à aucun attaquant de Fredericton même si Jacques Demers a dû faire jouer Donald Dufresne à l'aile gauche, et l'entraîneur a été très clair: «J'ai regardé leur match de dimanche et pas un joueur ne méritait d'être rappelé».

«C'est à eux de travailler», a poursuivi Demers, qui semblait content qu'on lui ait posé la question. «Ils devaient savoir que le grand patron Serge Savard les regardait. Ils n'avaient pas raison de jouer comme ils l'ont fait en sachant que le match était télévisé au Québec».

Malgré tout, Demers a répété qu'il y avait des joueurs de talent et de beaux espoirs dans la filiale de la Ligue américaine, ce qui n'empêche pas plusieurs de se poser des questions sur la valeur de la relève du Canadien. Les jeunes Canadiens auront une nouvelle occasion d'épater la galerie

pas plus tard que jeudi quand ils joueront au Forum contre les Maple Leafs de St. John's et Yanick Perreault. Demers a laissé entendre que Jesse Bélanger, le meilleur compteur de la filiale, aurait pu être rappelé s'il n'avait pas été blessé.

Reposer Muller

Entre-temps, il a eu toutes les raisons de se féliciter de son choix puisque Dufresne a été un des héros de la dernière victoire contre les Bruins de Boston en préparant le but gagnant d'Ed Ronan en surtemps après avoir disputé un fort match défensif. Il a surtout joué à l'aile gauche, mais il reprendra son poste de défenseur ce soir contre les Whalers. Sean Hill l'accompagnera à la défense après avoir été laissé de côté pendant neuf parties, tandis que les jeunes Patrice Brisebois et Kevin Haller vont écoper. Mario Roberge remplacera Dufresne à l'attaque

face aux robustes Whalers.

Dufresne devrait avoir encore l'occasion de faire quelques présences à l'avant, du moins en infériorité numérique, «dans le but d'accorder une ou deux minutes de repos supplémentaire à Kirk Muller», a expliqué Demers. «Je compte aussi utiliser Ed Ronan et le capitaine va jouer plus souvent».

Demers a répété qu'il avait préféré Dufresne à Roberge face aux Bruins à cause de sa polyvalence fraîchement découverte. «C'a peut-être pris cinq ou six ans avant qu'on découvre mon coup de patin», a d'ailleurs blagué Dufresne, qui continuait hier à vivre sobriement son moment de gloire: «C'est vraiment spécial», répétait-il avec un large sourire.

«J'ai été surpris», a-t-il répondu quand on lui avait demandé comment il a réagi quand il a vu le but qu'il a préparé à la reprise télévisée.

Vers le Super Bowl

Charles Haley: un bien drôle de pistolet

LOS ANGELES (AP) - Charles Haley est d'humeur variable et pas toujours commode. Il a l'habitude d'éviter les journalistes, même si hier il a bien voulu faire exception pour la rencontre des médias à l'occasion de la semaine du Super Bowl.

Haley, un ailier défensif des Cowboys de Dallas, a accordé 15 minutes aux journalistes, mais il s'est réservé le droit de décliner les questions qui ne faisaient pas son affaire.

Les 49ers de San Francisco l'ont échangé aux Cowboys parce qu'il n'arrivait pas à s'entendre avec les dirigeants de l'équipe et ses coéquipiers. Haley est le premier à reconnaître que ses propos lui causent souvent des ennuis.

«J'ai trop d'opinions sur tous les sujets et c'est pourquoi je me retrouve souvent dans le pétrin», a-t-il dit.

Haley a déjà déclaré qu'il avait été la marionnette des dirigeants des 49ers. Hier il a refusé d'aborder le sujet de son séjour avec les 49ers.

- As-tu gardé quelques bons souvenirs de tes années avec les 49ers?

- Prochaine question.

- As-tu toujours été un enfant problème?

- Prochaine question.

- Es-tu plus heureux que jamais dans la NFL?

- Ca n'a rien à voir avec le Super Bowl. Prochaine question.

- Est-ce que tu te soucies d'avoir une bonne influence auprès de tes coéquipiers?

- J'y ai déjà répondu. Prochaine question.

Haley s'est heureusement montré plus amène à certains moments. Il a un peu parlé de ses relations avec ses coéquipiers des Cowboys, de l'offensive des Bills, de Buffalo, du

fait qu'il n'a jamais porté les deux bagues du Super Bowl remportées avec les 49ers.

Agé de 29 ans, Haley a été acquis des 49ers en retour de choix de deuxième et troisième rondes au repêchage.

«Je suis heureux d'avoir été échangé à une équipe de qualité comme les Cowboys et je fais de mon mieux pour aider ces gars-là», a-t-il dit.

«Parfois je leur crie après parce que je veux qu'ils s'améliorent. Je les pousse à la limite mais je pense que nous sommes toujours amis. Ils savent que le dimanche après-midi je vais donner le meilleur de moi-même.»

Les relations n'ont pas toujours été au beau fixe cette saison. Certains joueurs des Cowboys n'ont pas apprécié que Haley reçoive une bonne part de crédit pour les succès de la défense.

Après un match contre les

Broncos de Denver où Haley n'a pas joué en raison d'une blessure, Jim Jeffcoat a déclaré: «la défense n'a pas joué trop mal même si Charles n'était pas là».

Selon le plaqueur Tony Casillas, Haley n'est pas un coéquipier comme les autres.

«Si vous pouviez entendre certaines de nos conversations, vous seriez d'avis que Charles est fou, a-t-il dit. Mais j'ai beaucoup de respect pour lui et sa façon de jouer. Les gens ont de la difficulté à le comprendre.»

Un journaliste a demandé à Haley pourquoi il était si efficace pour presser le quart-arrière.

Il a répondu: «c'est ton travail d'expliquer ces choses-là. Moi je suis payé pour risquer ma peau sur le terrain.»

Un autre lui a demandé ce qu'il pensait de l'attaque sans caucus des Bills.

«Leur attaque sans caucus n'est pas une vraie sans-caucus, a-t-il dit. Nous aurons juste à ne pas faire de caucus pour contrer leur sans-caucus.»

Ce qui veut dire que les Bills n'exécutent pas les jeux aussi rapidement qu'ils le pourraient, et qu'ils prennent le temps d'étudier la défensive.

Haley a aussi raconté qu'il ne portait pas ses deux bagues du Super Bowl parce qu'il n'aime pas les bijoux. «Elles sont dans un coffret de sécurité.»

J'aimerais en ajouter une autre avec mes nouveaux coéquipiers», a-t-il dit.

Puis un journaliste a osé poser une autre question à propos des 49ers.

«OK les gars, c'est assez. Je vous en ai donné pour votre argent aujourd'hui. Vous avez tous l'air heureux.»

Sabatini a rendez-vous avec Seles

MELBOURNE (AP) - Minuit était déjà passé. Après un duel homérique de deux heures 51 minutes qui s'est achevé mercredi à 1h45 locales, ce fut une Mary Pierce profondément abattue qui a quitté le central de Flinders Park. Elle venait de s'incliner en quart de finale des Internationaux d'Australie contre Gabriela Sabatini.

Comme sa compatriote française Julie Halard qui l'avait précédée sur le central, Pierce participait à son premier quart de finale d'un tournoi majeur. A 18 ans, la Franco-Canadienne a failli aller plus loin encore.

Lors du bris d'égalité au deuxième set, elle a eu trois balles de match. Sur la deuxième d'entre elles, Pierce a lâché un puissant coup droit croisé qu'elle croyait gagnant. Elle a levé haut le poing en signe de victoire et s'est précipitée vers le filet. Elle a dû déchanter. La balle était jugée à l'extérieur. «Elle était largement dehors», commentera l'Argentine plus tard.

Sabatini devait finalement accéder aux demi-finales où elle rencontrera Monica Seles, sur le score de 4-6, 7-6 (14-12), 6-0. Après avoir repoussé les trois balles de match, il lui a fallu six balles de set pour triompher dans le bris d'égalité du deuxième set.

«Cette victoire représente le meilleur retour que j'ai effectué dans ma carrière, avouait Sabatini. Mary n'a pas fait d'erreurs sur les balles de match. J'avais l'impression qu'elle avait le talent pour l'emporter. Elle m'a surpris. Elle a gagné en régularité et semble plus mûre. Si elle continue dans cette voie, elle fera sûrement partie des meilleures joueuses du monde.»

Pierce pleurait à chaudes larmes après sa défaite. Pour le moment elle ne pouvait pas comprendre qu'il y a des défaites annonciatrices de triomphes, des échecs qui font avancer une carrière. Quand elle l'aura compris ce sera l'adieu aux larmes.

Halard donne la réplique

Précédemment Halard avait étonné un central plein à craquer quand elle a donné pendant deux sets une réplique cinglante à la numéro un mondial, Monica Seles.

Halard a sauvé trois balles de match à cinq jeux à six dans le deuxième set, puis a entraîné Seles dans un bris d'égalité qu'elle a enlevé sept points à cinq. Seles, la tenante du titre, s'est finalement imposée sur le score de 6-2, 6-7 (5-7), 6-0 et rencontrera maintenant Sabatini en demi-finale.

A 22 ans Halard a sans doute surpris Seles par la qualité de

son service et le punch de ses coups de fond de court.

Avant de ressentir les effets de la fatigue au troisième set, Halard a réussi à prendre Seles de vitesse du fond de court, une référence.

«J'espérais aller plus loin après ce deuxième set, avouait Halard. Je pensais que si ja-

mais on arrivait à 3-3 au dernier set et Monica commençait à faire des erreurs, alors tout était possible.»

En fait la fin était proche. Halard l'ignorait mais l'effort prodigieux fourni pour rendre coup pour coup à Monica Seles avait sapé sa résistance et lui avait coupé les jambes. Au

troisième set elle avait un temps de retard. Contre la championne du monde cela ne pardonne pas.

L'autre demi-finale féminine mettra aux prises l'Allemande Steffi Graf à l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario.

Les quarts-de-finale masculins mettront aux prises au-

jourd'hui le premier favori Jim Courier au septième Petr Korda, le deuxième Stefan Edberg à Christian Bergstrom, qui n'est pas classé parmi les favoris, le troisième Pete Sampras à Brett Steven, non classé, et le 11e Guy Forget au 14e Michael Stich.

Trois jours d'entraînement au centre national

14 boxeurs chicoutimiens à Montréal

CHICOUTIMI (SB) — Une quinzaine d'athlètes du club de boxe de Chicoutimi se rendront, aujourd'hui, au centre national d'entraînement de Montréal. Entraîneur au club chicoutimien, Michel Desgagné explique que «nous allons simplement participer à un camp d'entraînement. Nous y allons avec exactement 14 boxeurs.» Les athlètes de Chicoutimi auront notamment l'occasion de mettre les gants face au professionnel Eric

Lucas durant quelques jours. «Je veux simplement permettre à nos gars de sortir un peu. Nous n'avons pas eu l'occasion de sortir beaucoup depuis le début de saison.»

«Les gars auront aussi l'occasion de vivre une expérience intéressante pour un club, mais aussi une expérience de groupe. Il y aura de gros entraînement durant trois journées complètes», mentionne Michel Desgagné.

Lorsque l'entraîneur du

club de boxe de Chicoutimi parle de grosses journées d'entraînement, il laisse entendre que les gars vont faire de la course à pied, de l'entraînement en gymnase et de l'entraînement dans l'arène. Tout y sera durant trois jours.

«On y va aussi pour démystifier bien des choses. Je veux que les gars puissent voir ce qui se passe à Montréal.»

«Au retour, nous allons assister à une rencontre Québec-USA à Saint-Jérôme, où

Maxime Bélanger doit boxer.»

D'autre part, le club de boxe de Chicoutimi prépare un programme de boxe amateur pour le dimanche 7 février.

Déjà Desgagné est assuré de la participation de Denis Gravel et Carl Brassard, qui seront confrontés à Patrick Duplessis et Mathieu Doyon, du Cap de la Madeleine.

Il pourra aussi compter sur la présence de boxeurs de Montréal, Jonquière et quelques autres clubs.

Curling féminin provincial

Deux revers pour Rolande Madore

SAINT-LAMBERT (SE) - Le quatuor de Rolande Madore a encaissé deux revers, hier, au championnat provincial de curling féminin.

Le tournoi des coeurs de Scott est disputé depuis dimanche au club de curling Saint-Lambert. Après trois jours, Madore montre une fiche de deux victoires et quatre revers.

La formation chicoutimienne a d'abord été vaincue 9-8 par celle de Glenmore (Joan

Byers), hier matin. En soirée, elle a subi une défaite de 11-7 aux mains des représentantes du club Pointe-Claire (Laurie Rothwell).

Suite aux rencontres de mardi, le quatuor qui porte les couleurs du club Jacques Cartier (Louise Couture) occupe le premier rang grâce à une fiche parfaite de six victoires. Agnes Charette, de Buckingham, a subi un premier échec, hier,

aux mains de Pointe-Claire. Charette (5-1) est donc installée en deuxième place, devant Cheryl Morgan, de Longue Pointe. Cette dernière montre un dossier de quatre gains et deux défaites.

Les formations de Lennoxville (Suzanne Shapcott), Lacolle (France Farrell) et Glenmore partagent le quatrième échelon avec trois victoires et autant de revers. Trois autres

groupes, ceux de Madore, Noranda (Josée Demontigny) et Pointe-Claire, suivent avec des fiches identiques de deux triomphes en six tentatives. Baie-Comeau (Jacqueline Parker) a perdu ses six premières rencontres.

Rolande Madore disputera deux autres matches aujourd'hui. Elle affrontera l'équipe de Lacolle, en avant-midi, et celle de Longue Pointe, en fin d'après-midi.

Tournoi novice-atome de Roberval

Harvey donne le gain aux Atomiques

ROBERVAL (SB) — Les Atomiques de Saint-Bruno, en classe atome A, ont signé un gain de 3-2 devant les Loups de Delisle, hier, lors de la seconde journée du tournoi inter-régional novice-atome de Roberval.

Charles Harvey, avec le but vainqueur, a éclipsé la performance de Yannick Bolduc, qui a réussi un doublé pour la formation de Delisle, lors de ce match présenté au centre sportif Benoit-Lévesque de Roberval.

En catégorie atome B, les Optimistes de Saint-Félicien n'ont eu aucune difficulté à disposer des Cougars de Métabetchouan au pointage de 4-1.

Du côté du novice A, les Optimistes de Dolbeau ont blanchi les Chevaliers de Jonquière, 3-0. Maxime Dion et Marc-André Audet ont récolté

chacun un but et une aide dans le match.

Finalement, les Panthères de Saint-Félicien ont difficilement eu raison des Ouanani-

ches de Roberval, 3-2, en novice B. Jean-Bruno Munger a connu une bonne soirée avec deux filets et une aide pour Saint-Félicien.

Football

Reeves à New York

EAST RUTHERFORD, New Jersey (AP) - Les Giants de New York ont finalement trouvé leur entraîneur-chef, Dan Reeves, après que leurs deux premiers candidats eurent refusé l'emploi.

Même si les détails de l'entente n'ont pas été dévoilés, il appert que Reeves a signé un

contrat de cinq ans d'une valeur de 4 millions\$, incluant les bénéfices.

La tâche sera considérable pour Reeves, qui doit rebâtir une équipe en chute libre depuis sa conquête du Super Bowl il y a deux ans. En 12 ans à la tête des Broncos de Denver, Reeves s'est rendu trois fois au Super Bowl sans toute-

fois ne jamais l'emporter.

Le directeur général des Giants, George Young, a présenté son nouvel entraîneur-chef lors d'une conférence de presse. Reeves a déclaré qu'il était conscient qu'il n'était pas le premier choix de Young, «mais l'important est que je sois le choix final», a-t-il ajouté.

Les 48 heures
Rabais sur tout en magasin
 Ça débute ce matin Venez en profiter!
 1715, du Pont Sud - ALMA - 662-5902

Alma Yamaha

/// Les marqueurs ///



	B.	P.	Pts.	Pén
25. Vincent Damphousse	26	39	65	52
11. Kirk Muller	22	43	65	57
47. Stephan Lebeau	23	40	63	16
23. Brian Bellows	21	29	50	26
12. Mike Keane	12	34	46	52
8. Mathieu Schneider	13	28	41	69
18. Denis Savard	11	29	40	70
28. Eric Desjardins	9	20	29	50
45. Gilbert Dionne	8	16	24	30
22. Benoit Brunet	9	12	21	19
43. Patrice Brisebois	8	12	20	26
17. John LeClair	7	13	20	14
14. Kevin Haller	9	9	18	70
21. Guy Carbonneau	4	12	16	14
48. J.-J. Daigneault	6	6	12	42
36. Todd Ewen	4	5	9	89
31. Ed Ronan	4	4	8	14
39. Brian Skrudland	5	2	7	40
32. Mario Robe	4	2	6	54
24. Lyle Odelein	1	4	5	122
38. Sean Hill	1	0	1	21
34. Donald Dufresne	0	1	1	6
33. Patrick Roy	0	1	1	6
40. André Racicot	0	1	1	4
20. Patrick Carnback	0	0	0	2
27. Patrick Kjellberg	0	0	0	2

G. P. N. Min. Ba. Bl. Moy.	
33. Patrick Roy	20 14 5 2373 122 1 3.08
40. André Racicot	10 3 0 753 48 0 3.82
Totaux	30 17 5 3126 170 1 3.26



	B.	P.	Pts.	Pén
19. Joe Sakic	32	33	65	24
13. Mats Sundin	26	39	65	32
28. Steve Duchesne	14	43	57	45
11. Owen Nolan	25	29	54	124
9. Mike Ricci	17	36	53	66
48. Scott Young	21	21	42	14
51. Andrei Kovalenko	16	23	38	32
25. Martin Rucinsky	11	19	30	34
44. Gino Cavallini	7	14	21	18
47. Claude Lapointe	6	11	17	58
18. Mike Hough	3	13	16	49
5. Alexei Gusarov	5	9	14	41
2. Kerry Huffman	4	10	14	44
20. Bill Lindsay	4	9	13	16
7. Curtis Leschyshyn	3	10	13	39
65. Tim Hunter	5	3	8	90
29. Steven Finn	1	6	7	116
52. Adam Foote	1	5	6	95
22. Scott Pearson	4	1	5	31
4. Mikhail Tatarinov	2	3	5	12
6. Craig Wolanin	1	3	4	33
31. Valeri Kamensky	1	2	3	2
15. Tony Twist	0	1	1	35
27. Ron Hextall	0	1	1	20
37. Niklas Andersson	0	1	1	2
31. Stéphane Fiset	0	1	1	0

G. P. N. Min. Ba. Bl. Moy.	
27. Ron Hextall	23 10 4 2221 125 0 3.38
35. Stéphane Fiset	4 6 2 727 49 0 4.04
32. Jacques Cloutier	0 0 1 60 3 0 3.00
Totaux	27 16 7 3008 177 0 3.53



	MJ	B	P	A	Pts
11. Michel Saint-Jacques	49	35	40	75	
67. Daniel Paradis	48	29	45	74	
26. Dany Beaugard	49	34	38	72	
23. Steve Gosselin	47	19	51	70	
27. Stéphane Saint-Amour	45	25	42	67	
9. Dave Tremblay	35	19	30	49	
22. Eric Meloche	42	21	25	46	
31. Christian Caron	47	13	30	43	
30. Raymond Delarosbil	50	7	16	23	
19. Steve Leblanc	40	9	12	21	
7. Carl Lamothe	45	3	18	21	
44. Eric Montreuil	49	10	8	18	
18. Dave Boudreault	47	8	10	18	
24. Patrick Lacombe	41	0	16	16	
12. Allan Sirois	47	2	6	8	
25. Dominic Savard	45	2	5	7	
32. Sébastien Bérubé	41	1	4	5	
20. Yannick Jean	35	1	2	3	
4. Marc Thibeault	30	0	3	3	



	Pts
22. François Fortin	29 17 23 40
26. Déréck Michaud	34 8 25 33
19. Simon Lamoureux	33 17 13 30
07. Christian Fortin	30 18 11 29
16. Steeve Thériault	32 10 17 27
25. Frédéric Michaud	34 14 10 24
23. Yannick Perron	31 13 10 23
12. Sébastien Coll	23 6 12 18
18. Yannick Maltais	30 4 12 16
24. Pascal Levesque	30 3 8 11
09. Benoit Caron	28 2 6 8
20. Jean-Philippe Langlois	29 0 8 8
02. François Chouinard	33 3 4 7
04. Marc Drainville	33 0 7 7
06. Nicholas Savage	30 3 3 6
03. Hugo Tremblay	32 1 3 4
21. Jean-Guy Pelletier	3 0 3 3
05. Charles Belzile	34 0 2 2
30. Mario Caron	10 0 1 1

Gardiens de buts	MJ	V	D	Moy
Bobby Rochon	28	8	13	4.58
Mario Caron	10	4	4	5.02

/// Sommaires ///

Boston 4 Québec 4
Première période
 1. Boston, Ruzicka 14 (Reid, Wesley) 7:43 (an)
 2. Québec, Sakic 32 (Kovalenko, Hough) 16:16
 3. Boston, Ruzicka 15 (Reid, Kvarnstrom) 18:45
 4. Boston, Panteleyev 8 (Poulin, Heinz) 19:08
Pénalités — Kvarnstrom Bos 1:55, Huffman Qué 5:43, Nolan Qué 7:52, Ruzicka Bos 12:24.
Deuxième période
 5. Québec, Nolan 24 (Sundin, Ricci) 9:24 (an)
 6. Québec, Lapointe 6 (Pearson, Finn) 10:34
 7. Boston, Leach 17 (Bourque, Oates) 18:55
Pénalités — Roberts Bos 0:09, Nolan Qué 3:01, Leach Bos 8:30, Shaw Bos 16:30.
Troisième période
 8. Québec, Nolan 25 (Sundin, Ricci) 14:54 (an)
Pénalités — Shaw Bos 2:06, Panteleyev Bos 14:36.
Prolongation
 Aucun but.
Pénalités — Aucune.
Tirs au but par
 Boston 15 9 7 6—37
 Québec 4 1 1 7 3—25
Gardiens — Boston: Moog (N,20-12-3), Québec: Hextall (N,23-10-4).
Avantages numériques — Boston: 1-3; Québec: 2-7.
Arbitre — Ron Hoggarth. **Juges de lignes** — Ron Asselstine, Mark Vines.
Assistance — 15,082.

New Jersey 2 N. Y. Islanders 8
Première période
 1. NY Islanders, Hogue 18 (Flatley, Krupp) 2:36
 2. NY Islanders, Turgeon 30 (King) 4:07
 3. NY Islanders, Hogue 19 (Flatley) 9:15
 4. New Jersey, Pellerin 8 (Fetisov, Semak) 17:32.
Pénalités — Daneyko NJ, Mullen NYI 3:08, Daneyko NJ, Vukota NYI 7:18, Dalgarno NYI 11:02, Lemieux NJ, Kasparaitis NYI 16:11, Semak NJ 17:32.
Deuxième période
 5. NY Islanders, Turgeon 31 (Hogue, Kurvers) 13:38 (an)
 6. NY Islanders, Green 5 (Dalgarno, McInnis) 14:43
 7. NY Islanders, Dalgarno 9 (McInnis) 17:33
Pénalités — Vaske NYI 4:35, Barr NJ, Turgeon NYI 8:01, Guerin NJ, Kurvers NYI 10:59, Lemieux NJ 12:15, Daneyko NJ, Thomas NYI 19:43.
Troisième période
 8. NY Islanders, Thomas 19 (Hogue, Flatley) 1:51
 9. New Jersey, Chorske 4 2:26
 10. NY Islanders, Norton 10 (Flatley) 11:17
Pénalités — Fetisov NJ 6:23, Kasatonov NJ 8:14, Daneyko NJ, Vukota NYI (double min.) 11:01, Pellerin NJ (min., maj.), instigateur et conduite de partie, Dalgarno NYI (maj.) 13:56.
Tirs au but par
 New Jersey 18 2 4—24
 NY Islanders 7 12 9—28
Gardiens — New Jersey: Billington (P,15-8-2) (19-13), Terreri (0:00 troisième, 9-7); NY Islanders, Fitzpatrick (G,8-7-4).
Avantages numériques — New Jersey: 0-2; NY Islanders: 1-6.
Arbitre — Denis Morel. **Juges de lignes** — Kevin Collins, Pat Dapuzzo.
Assistance — 9,675.

Minnesota 2 Toronto 1
Première période
 1. Minnesota, Sjödin 6 (Courtall, Modano) 8:58 (an)
Pénalités — Gill Tor 2:01, Gilmour Tor, Tinordi Min 3:08, Baumgartner Tor 7:05, Tinordi Min 13:25, Ciccone Min 15:35, Berry Min 16:38.
Deuxième période
 2. Minnesota, Dahlen 18 (Modano) 18:28
Pénalités — Tinordi Min 4:14, Churla Min 8:53, Berg Tor 15:44.
Troisième période
 3. Toronto, Macoun 2 11:49
Pénalités — Gill Tor 4:19, Berg Tor 4:49, Craig Min 4:58, Duchesne Min, Rouse Tor 10:26, Tinordi Min, Gagner Min, Gilmour Tor, Foligno Tor 19:55.
Tirs au but par
 Minnesota 10 4 5—19
 Toronto 8 13 8—29
Avantages numériques — Minnesota 1-5; Toronto 0-6.
Gardiens — Minnesota: Wakaluk (G,7-6-4), Toronto: Potvin, (P,11-8-3).
Assistance — 15,717.
Sabres 4 Flyers 3
Première période
 1. Philadelphie, Eklund 6 (Acton, Hawgood) 1:58
 2. Philadelphie, Recchi 30 (Paszlowski, Fedyk) 3:04
 3. Buffalo, Mogilny 47 (Sutton, Ramsey) 17:04
Pénalités — Ray Buf (maj.), Brown Phi (maj.) 12:19, May Buf (maj.), Carkner Phi (maj.) 17:20, Presley Buf 17:56.
Deuxième période
 Aucun but.
Pénalités — LaFontaine Buf 14:38.

/// Hockey ///

Opéré au coeur
PHILADELPHIE (AP) — Le gardien Tommy Soderstrom, des Flyers de Philadelphie, a subi hier une quatrième opération pour corriger une anomalie au coeur et il pourrait être encore opéré, ont indiqué les médecins.
 Après l'opération, l'anomalie est réapparue, a indiqué le Dr Jeff Hartzell du personnel médical des Flyers lors d'une pause durant le match des Flyers contre les Sabres de Buffalo.

Troisième période
 4. Buffalo, Andreychuk 27 (Hawerchuk, Donnelly) 7:06
 5. Philadelphie, Acton 6 (Beranek, Evans) 13:53
 6. Buffalo, Andreychuk 28 (LaFontaine, Hawerchuk) 19:25 (an)
Pénalités — Nattress Phi 3:00, Andreychuk Buf 10:46, Smehlik Buf 11:12, Evans Phi 18:19.
Prolongation
 7. Buffalo, Sweeney 15 (Presley, Hannan) 2:23
Pénalités — Aucune.
Tirs au but par
 Buffalo 13 10 11 1—35
 Philadelphie 12 2 11 0—25
Gardiens — Buffalo: Draper (G,3-5-0); Philadelphie: Rousset (P,7-7-4).
Avantage numériques — Buffalo: 1-2; Philadelphie: 0-4.
Arbitre — Paul Stewart. **Juges de lignes** — Gord Broseker, Bernard Degrace.
Assistance — 17,120.

Blues 5 Sénateurs 1
Première période
 1. St. Louis, Shanahan 27 (Janney, Hull) 3:16
 2. St. Louis, Janney 11 (Hull, Shanahan) 7:20 (an)
 3. St. Louis, Emerson 18 (Shanahan) 12:23
 4. Ottawa, Turgeon 17 (Kudelski, Osiecki) 14:03
Pénalités — Peluso Ott 6:03, Zombo StL 9:40,

Baker Ott, Ro. Sutter StL 9:45, Loewen Ott 15:51.
Deuxième période
 5. St. Louis, Hull 33 (Janney, Shanahan) 6:55
 6. St. Louis, Hull 34 (Janney, Shanahan) 8:16 (an)
Pénalités — Loewen Ott 0:56, Chase StL 4:20; Peluso Ott 7:22, Ottawa banc (purgée par Brady) 16:54.
Troisième période
 Aucun but.
Pénalités — Miller StL 11:49, Lowry StL 14:34, Peluso Ott 14:50, Turgeon Ott, Bassen StL 18:26.
Tirs au but par
 Ottawa 7 9 6—22
 St. Louis 8 14 9—31
Gardiens — Ottawa: Sidorkiewicz (P,3-32-3) (22-17), Berthiaume (0:00 troisième, 9-9); St. Louis: Joseph (G,13-18-4).
Avantages numériques — Ottawa: 0-4; St. Louis: 2-6.
Arbitre — Paul Devorski. **Juges de lignes** — Dan Schachte, Shane Heyer.
Assistance — 15,554.

Penguins 6 Capitals 3
Première période
 1. Washington, Hunter 10 (Khristich, Cote) 7:32.
 2. Washington, Hunter 11 (Carpenter, Cavallini) 10:14.
 3. Pittsburgh, Murphy 13 (McEachern, Stevens) 17:42.

4. Pittsburgh, Stevens 37 (Mullen, Paek), 17:57.
Deuxième période
 5. Pittsburgh, Stevens 38 (Murphy, Francis) 18:11.
Pénalités — Savage Was 5:08; MacDermid Was, May Was, Paek Pit, Loney Pit 8:27; Washington banc (purgée par Bondra) 12:27; Paek Pit 15:14; Jennings Pit 19:39.
Troisième période
 6. Washington, Khristich 15 (Hatcher, Pivonka) 1:25 (an).
 7. Pittsburgh, Tocchet 28 (Murphy, Jagr), 19:34 (an).
Pénalités — Cote Was 7:04; K. Samuelsson Pit 17:01; Hunter Was 17:49.
Troisième période
 8. Pittsburgh, McEachern 21 (Jagr, Tocchet), 0:44.
 9. Pittsburgh, Stevens 39 (K. Samuelsson), 19:09 (fd).
Pénalités — Stanton Pit 8:36; Tocchet Pit 16:39.
Tirs au but par
 Washington 12-11-8—31.
 Pittsburgh 10-10-6—26.
Tir de pénalité raté — Jagr Pit, 12:27 première.
Avantages numériques — Washington 1-5; Pittsburgh 1-4.
Gardiens — Washington: Beupre, (P, 13-14-2), Pittsburgh: Wregget, (G,8-5-1).
Arbitre — Mark Faucette. **Juges de lignes** — Jerry Pateman, Mark Pare.
Assistance — 16,164.

le QUOTIDIEN

du Saguenay-Lac-Saint-Jean

BONSPIEL MIXTE

Du 13 au 21 février Carnaval Souvenir de Chicoutimi 1893 Du 13 au 21 février

Plus de 4,000.00\$
Prix et bourse

INSCRIPTIONS
CHARLOTTE PEDNEAULT
549-3112 549-9245

ACTIVITES
COCKTAIL D'OUVERTURE
14 FEVRIER 1993
AMBIANCE ET MUSIQUE DU CARNAVAL
SOIREES DANSAnte - CAFE COGNAC
BOUFFE - ANIMATION - ACTIVITES CARNAVALESQUES
CONCOURS JEUX - SURPRISES - SOUPER D'EPOQUE
Souper: samedi, 20 février 1993
Diner: dimanche, 21 février 1993

MODALITES
INSCRIPTIONS: 16 EQUIPES COMPETITION 160\$
64 EQUIPES PARTICIPATION 120\$
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 7 FEVRIER 1993
Départ au plus tard le 20 février pour les équipes venant de l'extérieur de la région. Les 80 premières équipes seront acceptées. 4 classes, trois parties minimum.
COMPETITION: MEMBRE D'UN CLUB OBLIGATOIRE (mixte - 1 homme ou 1 femme par équipe)
SEMI-FINALES ET FINALES EN "SKIN GAME"
PARTICIPATION: OUVERT A TOUTE LA POPULATION
Trophées emblématiques aux gagnants de la classe "A"
PRIX DE PARTICIPATION ET DE PRESENCE

LE CLUB DE CURLING CHICOUTIMI INC.

COMITE ORGANISATEUR

GESTAG INC.

Club de Curling de Chicoutimi Inc.
760, Jolliet, Chicoutimi
549-9245

LES COSMETIQUES finelle COSMETICS

Carole Lavoie - Lyne Larouche - Marcelle Ruest
Pauline Simard - Charlotte Pedneault - Sylvie Tremblay
Lynn Gagnon - Pierre Casgrain - Denis Beaulac
Louise-Henry Jean - Michel Audet

LE QUOTIDIEN, mercredi 27 janvier 1993 — 29

Les entraîneurs en demandent trop

Les entraîneurs de hockey en demandent-ils trop aux jeunes du calibre pee-wee? Sont-ils finalement trop sévères.

C'est du moins la question que je me pose à la conclusion de la 29e édition du Tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière. Et je suis très tenté de répondre dans l'affirmative.

Au cours de la dernière semaine, j'ai eu l'opportunité d'analyser le travail et le tempérament de plusieurs entraîneurs. Peu importe le calibre, A, B, CC, BB ou AA, ils veulent gagner.

Je peux vous dire que les jeunes se font parler dans le

blanc des yeux lorsque ça ne fait pas l'affaire du «coach».

Oui, les hockeyeurs reçoivent les félicitations de l'entraîneur lorsqu'ils réalisent un bon coup,



Stéphane Bégin

mais un mauvais jeu entraînera souvent des critiques acerbes.

Est-il normal que l'on agisse ainsi avec des jeunes de 12-13 ans? Je ne crois pas. Je sais que les parents se montrent habituellement d'une certaine

sévérité à la maison, mais le hockey, c'est sensé être un loisir pour nos jeunes. Et un entraîneur, ce n'est pas un parent à ce que je sache.

Un pilote d'une formation pee-wee AA me dit, durant le tournoi, qu'il est normal d'être sévère, car ces jeunes sont les meilleurs de leur calibre et qu'ils s'entraînent durant trois heures hebdomadairement.

Mais il ne faut pas oublier que ce sont encore des enfants, qu'ils ont droit, au même titre que les plus vieux, aux erreurs sur la patinoire.

Les gens ont peut-être tendance à voir dans ces jeunes des hockeyeurs de calibre junior

majeur ou de la LNH. Mais ce n'est pas le cas.

Je dirais même que des 650 joueurs qui sont passés par le Palais des sports la semaine dernière, un ou deux, au maximum, atteindront un jour la LNH. Et encore. Je ne pense pas qu'il vaille la peine d'être aussi dur avec des enfants qui veulent seulement s'amuser.

Augmentation

Par ailleurs, les chiffres officiels du tournoi démontrent que l'on a enregistré 39 500 entrées au Palais des sports et au Foyer des loisirs, une augmentation de 5961 spectateurs comparative-ment à l'an dernier.

Quant aux critiques sur les horaires des matches, le président Jacques Duperré mentionne que les 26 équipes de l'extérieur et une autre de la région se sont déjà inscrites pour la 30e édition en 1994. Duperré note que l'on devrait d'ailleurs conserver la même formule pour l'an prochain, à moins d'adopter la méthode informatique, ce qui pourrait causer davantage de problèmes.

Et concernant ce 30e anniversaire, Jacques Duperré répète que ce sont les policiers de Jonquière qui vont en avoir la charge l'an prochain et que l'on devrait même amener des nouveautés pour 1994.

Deux joueurs de 21 ans avec les Marquis junior

Jean-Paul Gauthier ne prend pas panique

par Stéphane Bégin

JONQUIÈRE (SB) — «Nous n'avons pas l'intention de nous énerver avec les commentaires du président de la fédération. On verra le dossier en temps et lieu.»

Président-gouverneur des Marquis de Jonquière, de la Ligue de hockey junior régional, Jean-Paul Gauthier n'a pas

l'intention de prendre panique avec les menaces du président de la Fédération régionale de hockey sur glace, Jean Pellerin.

Ce dernier a laissé entendre que la fédération pourrait interrompre les activités du circuit junior, si celui-ci ne respecte pas les règlements provinciaux. Jean Pellerin pré-

tend que le circuit Marcel-Maltais ne peut mettre sur pied ses propres règlements et aller à l'encontre de ceux du provincial.

L'imbroglie vient du fait que les Marquis ont fait signer deux joueurs de 21 ans, alors que le règlement n'en permet qu'un seul.

«Il ne faut pas oublier que

tout ce que nous voulons, c'est d'amuser les jeunes. Même si nous avons deux joueurs de 21 ans au sein de l'équipe, ce n'est pas un crime.

«Si les autres dirigeants de la ligue ont accepté ce compromis, c'est pour le bien de la ligue et pour le bien de nos hockeyeurs. Cette permission de la ligue nous permet de garder plusieurs joueurs dans l'équipe», ajoute Jean-Paul Gauthier, qui cumule plusieurs fonctions au sein des Marquis.

Ce dernier respecte, par contre, un autre règlement de la ligue. Une entente qu'il a lui-même suggérée. «Je ne peux faire jouer ou habiller mes deux joueurs de 21 ans lors d'un même match.

«Les gars alternent d'un match à l'autre et tout semble bien se dérouler», de noter le

président de la formation jonquéroise.

Marcel Maltais, président du circuit Ultramar, spécifie que «je ne comprends pas les commentaires du président Pellerin, à l'effet que l'on pourrait aller jouer dans notre cour. Je ne crois pas pourtant que des personnes aient de mauvaises intentions à notre égard et veuillent nous sortir de la fédération.»

Malgré tout, Marcel Maltais aimerait bien que la situation des Marquis demeure inchangée. «Ce que l'on veut, c'est tout simplement faire jouer le plus de jeunes possibles. Nous allons tout de même discuter le dossier au sein de l'exécutif de la ligue et des dirigeants des équipes. S'il faut reculer, nous allons le faire», laisse entendre Marcel Maltais.



SUPER BOWL CHEZ MARIO. - Notre photographe au Lac-Saint-Jean, Steeve Tremblay (à droite) prépare fébrilement la journée du Super Bowl sur écran géant, en compagnie de Martin Morrissette et Réjean Simard, de Molson O'Keefe. L'événement aura lieu à la brasserie Mario-Tremblay, dimanche bien sûr, et selon notre as de la lentille, 100 cartes sont déjà vendues. Il en reste donc une quarantaine pour les retardataires. On s'informe chez Mario.

En bref

Hockey

en fauteuil roulant

Le National ne domine pas outrageusement le classement général de la ligue de hockey en fauteuil roulant pour rien. Mardi, cette équipe a lessivé les Rebelles au compte de 12-1. Carl Desbiens, cinq buts et six passes, Réjean Savard, six filets et Marc Simard ont inscrit les buts du National, alors

que Daniel Ouellet a évité le jeu blanc des Rebelles. La semaine dernière, le Phoenix a profité du doublé de Marc Tremblay pour inscrire un premier gain de 2-1 face aux Rebelles. Au classement général, le National montre un dossier de 12 points, alors que les Rebelles suivent à six et le Phoenix ferme le classement avec deux points. La semaine prochaine, à la polyvalente Dominique-Racine de Chicoutimi, le National visite le Phoenix.

Droits de télévision

ATLANTA (Reuter) - La European Broadcast Union (EBU) a accepté de payer 250 millions\$ pour les droits de diffusion des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996, soit une forte hausse sur les 90 millions\$ versés pour les Jeux de 1992, ont annoncé hier les organisateurs des JO.

Il s'agit du premier accord conclu pour les droits des Jeux olympiques, qui célèbreront leur centième anniversaire, a annoncé le président du Comité d'Atlanta pour les Jeux olympiques, Billy Payne.

Coupe en soirée de ski de fond

Pierre Lavoie s'impose encore

par Stéphane Bégin

ALMA (SB) — Le fondeur baieriverain Pierre Lavoie semble s'imposer de plus en plus aux compétitions de ski de fond de la région. Hier, il a remporté la seconde tranche de la Coupe en soirée de ski de fond, présentée au club Dorval d'Alma, et réunissant 28 participants sur 15 kilomètres en style libre.

Lavoie a négocié les trois tours de la boucle de cinq kilo-

mètres en un temps de 42 minutes, soit une minute et 33 secondes d'avance sur son plus proche rival, l'Almatois Yvan Truchon. Lavoie a ainsi gagné les deux premières épreuves de cette compétition.

Jean Lemieux, un autre skieur d'Alma, a pris le troisième rang avec un chrono de 43.49 minutes, alors que Raynald Laberge, de Chicoutimi, a négocié la distance en 44.32 minutes.

Du côté féminin, l'épreuve de 10 kilomètres en style libre a été remportée par la Chicoutimienne Sylvie Dumais avec un temps de 38.50 minutes. Barbara Bouchard, de Jonquière, a terminé seconde avec un chrono de 41.49 minutes.

Par ailleurs, Danick Côté, le plus jeune participant à 15 ans, a fini avec un temps de 48.02 minutes, alors que le plus âgé du groupe, Laval Fortin, aussi d'Alma, a mis 1.02.11 heure à

négocié le parcours.

La course s'est déroulée à l'intérieur de conditions climatiques assez froides (moins 15 degrés). Malgré tout, les conditions de pistes étaient excellentes.

La troisième tranche de la Coupe en soirée se déroulera le mardi 9 février au club de ski de fond le Norvégien, de Jonquière. On y disputera alors une épreuve de 15 kilomètres en style classique.

Quatre revers de suite pour les Sags

«Aucune raison d'avoir le moral bas»

— Joe Canale

CHICOUTIMI (SE) - Les Saguenéens de Chicoutimi ne ressemblaient pas à un groupe qui vient d'encaisser quatre revers de suite, hier, à leur retour sur la patinoire du centre Georges-Vézina. Selon

Joe Canale, ils n'avaient d'ailleurs pas de raison d'avoir le moral dans les talons.

Les Saguenéens ont été battus à Victoriaville, Sherbrooke et Hull, entre vendredi et lundi. Si les victoires ont fait

défait, l'entraîneur assure que l'ensemble du dernier voyage n'a pas été si mauvais. Il espère maintenant que six ou sept de ses hockeyeurs profiteront de la dernière portion du calendrier pour offrir un travail

intensif et de qualité.

«Nous avons joué de bons matches à Victoriaville et Hull, a résumé le pilote chicoutimien. A Sherbrooke, nous avons bien fait dans les quatre premières minutes. Les Fau-

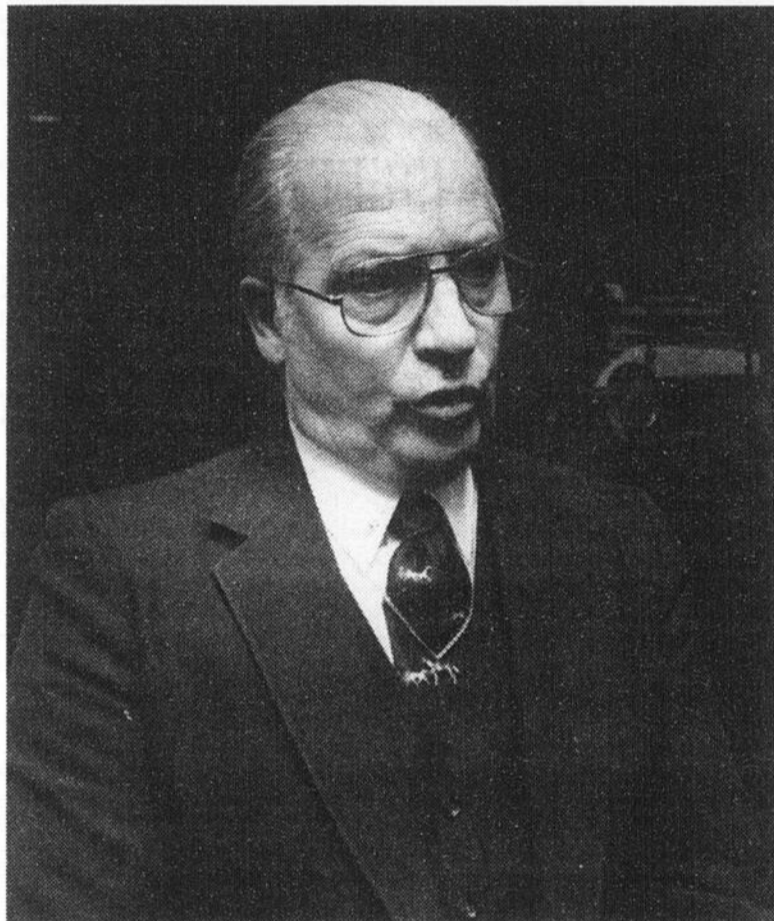
cons ont marqué un but du cercle de mise en jeu et un autre en désavantage numérique. Il faut leur donner crédit, ils ont disputé un gros match. Tout fonctionnait pour eux. Tout le monde jouait bien.

«Nous avons joué un bon match à Victoriaville mais nous avons écopé de quelques pénalités. En troisième période, nous n'avons pas respecté le système de jeu comme nous l'avions fait dans les deux périodes précédentes. Nous attendions au lieu de provoquer des choses.

«Dans les deux premières périodes à Hull, nous avons juste assez bien joué pour

Vente de l'hippodrome Saguenay

Gauthier parle d'une rencontre positive avec le maire Martel



JEAN-JOSEPH GAUTHIER... estime que l'achat de l'hippodrome pourrait être intéressant pour Jonquière, mais à certaines conditions. (Photothèque Le Quotidien)

JONQUIERE (SE) - Les représentants du groupe d'hommes à chevaux qui souhaite voir la ville de Jonquière faire l'acquisition de l'hippodrome Saguenay ont rencontré le maire Marcel Martel, hier.

Qualifiant la rencontre de «positive», Jean-Joseph Gauthier a expliqué que les hommes à chevaux ne demandent pas à la municipalité de s'embarquer dans le dossier les yeux fermés. Il estime que l'achat de l'hippodrome pourrait être intéressant pour Jonquière à certaines conditions qui ont été présentées au maire, hier.

«La réunion a été bonne mais nous avons aussi mis le maire en garde, a signalé Jean-Joseph Gauthier. Le prix doit être raisonnable. Une condition primordiale selon nous, c'est l'obtention des subventions du gouvernement. Sans les subventions, il n'y a rien à faire. Il ne faut même pas y penser. Bien des choses sont à refaire à l'hippodrome. Des améliorations doivent être faites à certains endroits pour respecter les normes de sécurité.

«Le maire Martel profitera des prochains jours pour communiquer avec le ministère de

l'Agriculture, pour en savoir plus long sur les subventions, et avec la Commission des courses. Je le redis, il est impensable de faire l'acquisition de l'hippodrome sans obtenir des subventions. Nous croyons que ce serait dans l'intérêt de la ville. Ça réglerait son problème de terrains. Nous savons que des conseillers ne sont pas en faveur de l'idée. Comme nous l'avons dit au maire, nous pourrions les rencontrer pour leur expliquer la situation. Nous avons tous les dossiers entre les mains.

«Autre point à retenir, l'hippodrome est une industrie qui crée 15 emplois permanents. On parle de l'importance de créer des PME et il y en a une au beau milieu de Jonquière. En plus, c'est régional.

Après avoir rencontré les représentants des hommes à chevaux, le maire de Jonquière a préféré ne pas trop s'avancer.

«Dans ce qu'ils ont présenté, il y a pas mal d'options, a mentionné Marcel Martel. Avant de spécifier quoi que ce soit, je vais clarifier tout ça. Pour le moment, je dois vérifier certaines choses. D'ici peu de temps, je devrais avoir l'heure juste».



Serge Emond

rester dans le match. En troisième période, nos joueurs sont retournés sur la glace sans complexe. Ce fut la période des Saguenéens même si nous avons perdu le match».

Non, Joe Canale n'est pas soudainement devenu un tendre pour qui la défaite n'a plus la même importance. Il a simplement noté que les derniers revers de son équipe s'expliquent d'abord par des détails.

«C'est là qu'on va faire une équipe gagnante ou perdante, a ajouté Canale. Nous avons plusieurs joueurs qui ont beaucoup à prouver encore. Ils traitent une réputation. Vrai, un joueur ne mérite pas toujours sa réputation. Par contre, sur six ou sept, ils ne font certainement pas tous partie de la catégorie des joueurs qui ne méritent pas leur réputation.

«Si chacun de ces joueurs peut mettre l'effort quand ça compte et bien travailler, nous pouvons former une bonne équipe. Les personnes qui ont réalisé des objectifs ont généralement connu la misère avant d'y arriver. Tu ne peux pas bâtir le caractère sans passer par ces étapes. On a toujours le choix entre le bien et le mal.

«Si nous avons six ou sept joueurs qui doivent franchir ces étapes, il faut s'attendre à vivre des hauts et des bas.»

Pointes de plume — Il faut s'attendre à une autre chose du côté des Saguenéens, cette semaine. Il faut s'attendre à ce qu'ils reprennent leurs démarches dans le but de trouver un troisième joueur de 20 ans...

Rapido

Quilles à Sacré-Coeur

Dans les différentes ligues de quilles du centre de loisirs Sacré-Coeur de Chicoutimi, le fait saillant de la dernière semaine a évidemment été la partie parfaite réussie par Noella Tremblay.

D'autres matches intéressants ont été joués. Aux petites quilles, les meilleures performances ont été enregistrées par France Imbeau (200), Adela Lamarre (203), Henriette Tremblay (206),

Gilles Simard (238), Yvon Bourque (220) et Guy Wauthier (245, 203, 222 et des triples de 636 et 600).

Dans les ligues de grosses quilles, les joueurs en évidence ont été Diane Marcoux (200), Aurore Deschênes (207), Lina Gagnon (225), Roger Lessard (243), Jacques Boivin (234), Gervais Deschênes (246), Paul-André Gagné (219 et 607) et Jimmy Tremblay (223, 228 et un triple de 642).

Par ailleurs, le tournoi «Duel petites quilles» sera

disputé du 9 au 14 février.

Basketball senior

La formation du cégep de Jonquière a signé une victoire de 92-78 face à l'équipe senior de Jonquière. Patrice Vachon, avec 26 points et Steeve Bouchard, avec 19, ont été les meilleurs pointeurs du cégep, alors que Stéphane Perron, avec 26 points, fut le meilleur du côté du senior.

Le prochain match opposera le senior d'Arvida au cégep de Jonquière, samedi à 18h00

au cégep.

Inscription au badminton

C'est ce soir la date limite des inscriptions pour les finales régionales de badminton des Jeux du Québec.

Les personnes intéressées peuvent contacter Jean-Marc Girard au 544-5940 et il en coûte 8 \$ pour disputer ces finales. Les matches seront disputés à la polyvalente de Jonquière.

Des Nordiques chanceux — Page 25

Drôle de pistolet — Page 27

Sabatini affronte Seles — Page 28

SPECIAL

Invitation spéciale de
Lucien Bouchard
Représentant

1993 SUNBIRD



9793\$*

*Transport et préparation en sus. Rabais GM inclus

Duchesne
Auto

PONTIAC • ASUNA • BUICK • CADILLAC • CAMION GMC
450, boul. Dequen Nord, Alma.
(Téléphone sans frais 1-800-463-8333) 662-3431

Super Liquidation des modèles 1992

PAYEZ

DANS UN AN!

TOUT
DOIT
SORTIR

Sans aucun intérêt. Sur toute la marchandise en magasin.

COMMENCEZ À PAYER LE 12 JANVIER 1994

 el ran



SPECIAL:

1349⁹⁵

l'ensemble

Prix rég.: \$1,669.95

SOFA ET FAUTEUIL INCLINABLE

- Sofa inclinable aux extrémités
- Fauteuil inclinable berçant
- Choix de tissus et couleurs

Aussi disponible:

CAUSEUSE

- Inclinable
- Choix de couleurs et tissus

SPECIAL:

699⁹⁵

Prix rég.: \$839.95

CONDITIONS: Sujet à l'acceptation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Achat minimum de \$300.00. Le financement du 12 mois sans intérêt s'applique sur le montant d'achat excluant les taxes. Prix en vigueur jusqu'au 30 janvier 1993.

gagnon FRÈRES

